

futuribles

AVRIL

- *A nouvelles activités, nouveaux revenus*
- *Radioscopie des jeunes français*
- *Perspectives économiques 1991*

ANALYSE-PRÉVISION-PROSPECTIVE

futuribles

Revue mensuelle

55, rue de Varenne, 75341 Paris Cedex 07, France

Tél. (1) 42 22 63 10 + Telex 201220F

comité d'orientation

Ismail S. Abdalla, Michel Albert, Serge Antoine, Göran Backstrand, Bernard Cazes, Michel Crozier, Jacques Durand, François Eck, Mahdi Elmandjra, Emilio Fontela, Michel Godet, Claude Guillemin, Paul-Marc Henry, Bertrand de Jouvenel, Edmond Lisle, Daniel Malkin, Eléonora Masini, Henri Mendras, Pierre Massé, Pierre Piganiol, Jean Saint-Geours, Michel Salomon, Philippe de Seynes, Alvin Toffler, Georges Vedel.

directeur

Hugues de Jouvenel

rédaction

Christian Charpy, Christine de Guébriant, Guy Poquet
55, rue de Varenne, 75341 Paris Cedex 07,
Tél. 42 22 63 10

abonnements-diffusion

Francine Leblanc

Association Internationale Futuribles

55, rue de Varenne, 75341 Paris Cedex 07, Tél. 42 22 63 10

Un an	France	430,00 FF (TVA 4 % incl.)
	CEE	430,00 FF
	Étranger	475,00 FF
	Étranger avion	560,00 FF
Le numéro	43,00 FF TTC	

Les articles signés expriment l'opinion des auteurs et pas nécessairement celle de *futuribles*.
Tous droits de reproduction même partielle, par quelque procédé que ce soit, réservés pour tous pays.

© *Futuribles Sarl 1987*

Commission paritaire n° 56798 - ISSN 0337 307 X
Imprimerie BIALEC, Nancy - Dépôt légal n° 23716 - Avril 1987

Olivier Galland	25	<i>Une nouvelle jeunesse ?</i>
Jacques Robin	19	<i>Face aux incohérences socio-économiques : le Participat</i>
Nicole Eizner	51	<i>Les modes de vie des jeunes ruraux</i>

Forum

Guy Aznar	3	<i>La société des trois revenus. Scénario prospectif</i>
Charles du Granrut	67	<i>Les économies française et britannique à l'horizon 1991. Analyse comparée de scénarios à moyen terme</i>

Actualités prospectives

| 81 |

Téléphone-interprète. L'expansion des services. Industrie électronique. Le palmarès de la richesse. Loisirs au Japon. Cocktail anti-chômage. Le gaz en Europe. Autoguide. Investissements japonais aux Etats-Unis. L'Etat-protecteur au secours des retraités. Futur-emploi.

Bibliographie

| 99 | *Analyses critiques*

R. Layard, *How to beat Unemployment*. M. Delapierre, J.B. Zimmermann, *L'informatique du nord au sud. Un complexe industriel transnationalisé*. N. Alter, *La bureautique dans l'entreprise, les acteurs de l'innovation - Informatique et management : la crise*. D. Hervieu-Léger, *Vers un nouveau Christianisme ? Introduction à une sociologie du christianisme occidental*.

| 111 | *Comptes rendus*

Revue *futuribles*

BULLETIN D'ABONNEMENT à retourner à *Futuribles* SARL

55, rue de Varenne, F 75341 Paris Cedex 07 - France

Nom

Prénom (pour les organisations, nom du délégué)

Organisation

Profession ou secteur d'activité

Adresse

Tél.

*Je désire souscrire un abonnement à la revue mensuelle
« Futuribles » à partir de :* ☐ janvier ☐ juillet

☐ France * ☐ CEE ☐ Etranger ☐ Par avion

☐ pour un an	430 FF	430 FF	475 FF	560 FF
-------------------------------------	--------	--------	--------	--------

☐ pour deux ans	780 FF	780 FF	860 FF	1 050 FF
--	--------	--------	--------	----------

Les étudiants peuvent bénéficier d'un tarif spécial.

* TVA incluse.

RÈGLEMENT

- ☐ chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre de *Futuribles* SARL
- ☐ virement bancaire (CIC, Agence D, 2, boulevard Raspail, 75007 Paris - Compte n° 65D1 16804 08)
- ☐ sur envoi d'une facture

Date :

Signature,

La société des trois revenus

Scénario prospectif

Guy Aznar ¹

Les idées neuves sur l'emploi sont trop rares pour que l'on balaie d'un revers de main rapide et sans appel celles qui paraîtraient trop novatrices ou « révolutionnaires » pour pouvoir être appliquées.

Guy Aznar nous invite, dans ce texte, à une réflexion prospective et politique sur le chômage et l'emploi. Refusant le terme même de chômage qui tendrait à faire croire comme exceptionnelle une situation qui ne devrait que s'aggraver, il nous exhorte à nous préparer à un monde quasiment sans travail et à définir de nouveaux modes de rémunération partiellement indépendant du temps de travail.

Bien sûr, certains, repus de modèles économétriques ou engoncés dans leurs « contraintes politiques », pourront ne voir dans les propositions de Guy Aznar qu'illusions et utopies. Pourtant, c'est sans doute le rôle du chercheur que de proposer des approches nouvelles, des schémas originaux, des politiques ambitieuses et celui des hommes politiques de s'en inspirer pour les mettre en musique.

1. Synnase.

Les mythes commencent à tomber.

On commence à oser dire que la fin du chômage n'est pas pour demain. On commence à aborder timidement le thème du partage du travail, du partage des revenus au lieu d'attendre le retour miraculeux d'un théorique âge d'or.

Ce que nous écrivions les uns et les autres il y a six ou sept ans en prenant le risque d'être pris pour des visionnaires, commence à devenir le centre de réflexion des partis politiques.

Tant mieux. Profitons de ce moment où les certitudes chancellent, profitons de la brèche pour imaginer. Plus que jamais il est nécessaire de proposer des scénarios, divers, multiples, pour élargir les horizons.

Pour tenter de répondre de manière positive à cet incroyable défi auquel nous sommes confrontés : la fin du travail, et dont la résolution se présente comme un énorme poker : une société coupée en deux ou bien une société où s'équilibrent temps et revenus, cherchons, ensemble ou séparément, chacun à notre manière, associons les uns sur les autres comme on le fait dans les groupes de créativité.

Je vous propose aujourd'hui de tirer un bout de l'écheveau en commençant par supprimer un mot qui ne veut plus rien dire et qui cache la réalité.

Supprimons le mot chômage

Politique de gribouille, dites-vous, pour supprimer le mot chômage on interdit de prononcer le mot comme on s'enfouit la tête dans le sable.

C'est l'inverse qui est vrai.

C'est la fiction du mot chômage qui fait l'autruche et trompe tout le monde.

Chômage signifie privation temporaire de travail, chômage veut dire que c'est provisoire, accidentel, que ça ne va pas durer.

Aveuglement qui interdit de trouver des solutions à ce cancer de la société.

Assez d'enfantillage, cessons de parler du chômage et regardons la réalité en face comme de grands garçons.

La réalité c'est que le travail à plein-temps à l'ancienne pour tout le monde, c'est fini.

La belle époque où l'ensemble de la population, était condamné à vie aux usines et aux bureaux, c'est terminé. Nous entrons dans la période fabuleuse où la grande malédiction du travail va être vaincue, où tout le monde pourra travailler moins et vivre mieux si nous savons retourner le phénomène dans le sens de notre avantage.

« L'objectif n'est plus le plein-emploi ». Il y a dix ans c'était une phrase de gauchiste, aujourd'hui c'est le slogan du ministre du travail.

Oui, la réalité objective qu'il faut accepter c'est que la demande de travail est inférieure à l'offre de bras et de cerveaux et que le déséquilibre va croître à une vitesse exponentielle.

La réalité, sous nos yeux, c'est que si l'on considère les français des deux sexes de 16 à 70 ans, un sur deux travaille et un sur deux est inactif.

Je ne développerai pas ici les raisons, elles sont connues. Chacun sait que le chômage n'a rien à voir avec la crise ou avec la croissance. Il est le résultat d'un théorème mathématique très simple où il est dit que si les machines produisent plus sans ouvrier, le nombre d'ouvriers décroît. Et aussi le nombre de postiers, d'employés de banque, de secrétaires, de pompistes.

Or les machines commencent à peine de naître et les usines sans ouvrier n'en sont qu'au prototype. Attendez cinq ans.

Comparées aux sociétés actuelles on peut avancer sans risque que les sociétés futures ne seront pas seulement des sociétés du sous-emploi mais des sociétés proches du non-emploi, écrit à juste titre Michel Albert.

Face à ce bouleversement qui va déferler à une vitesse incroyable, tous les discours sur la croissance, le plein-emploi, la résolution du chômage ressemblent vraiment aux débats sur le sexe des anges.

Ce sont des discours électoraux à court-terme, et encore.

Il ne serait peut-être pas inutile de penser à l'année prochaine, et aux suivantes. Le travail, c'est fini, bon, on ne va pas se mettre à pleurer.

Le tout c'est de s'y préparer, d'organiser la transition, d'éviter l'infarctus. Car chacun sent bien qu'il y a dans ce changement le meilleur et le pire.

Le meilleur c'est qu'il profite à chacun dans une visée d'équilibre individuel.

Le pire c'est qu'il ne profite à personne parce qu'on aura effectué une mauvaise répartition.

Refusons l'apartheid

Toutes les incantations ne changeront rien à un fait scientifique très simple : devant nous sont placées deux éprouvettes d'une contenance de 1 litre, soit au total 2 litres.

Pour les remplir nous ne disposons que d'un litre de liquide. Il faut donc soit remplir l'une et laisser l'autre vide, soit répartir le liquide entre les deux.

La première solution c'est celle de la situation actuelle. Le partage actuel du travail a pour excuse d'être l'héritier du passé. Heureusement pour lui, sinon il paraîtrait sorti d'un délire d'ordinateur.

Le principe informatique du zéro/un, qui oblige à travailler à plein-temps ou pas du tout, conduit à la situation où une partie des citoyens est hyper-active et l'autre prise en charge par ces actifs.

Malheureusement, la répartition n'est pas faite au hasard, on ne demande pas au loto de désigner ceux qui doivent être chômeurs, c'est dommage car cela serait plus juste.

Le système de répartition au contraire est ségrégationniste.

Il rejette dans l'inactivité des gens très compétents et motivés avec une série d'alibis à la limite racistes, tels que l'âge, le sexe, etc.

Ainsi s'organise une société duale, à propos de laquelle Edmond Maire a pu parler d'apartheid, qui isole deux ensembles sociaux qui rappellent le classement entre alpha plus et beta moins d'Aldous Huxley.

Or il faut bien voir ceci.

La société duale en principe tout le monde est contre, mais nous y sommes déjà.

Comme l'écrivait l'autre jour Philippe Séguin « l'accusation d'envisager une société duale est irrecevable puisque nous y sommes déjà ».

Nous sommes engagés sur la voie du dualisme parce que de toute façon le partage est nécessaire. Faute d'organiser de nouveaux systèmes de partage, il ne reste que le dualisme, en douceur mais vite.

La société duale arrange tout le monde parce qu'apparemment, à court terme, elle ne change rien.

Elle masque le chômage en se donnant l'apparence de la générosité sociale. Elle est scandaleuse mais elle se pare d'oripeaux vertueux.

Elle laisse la façade intacte, elle sauve les apparences.

Mais j'affirme, qu'elle doit être combattue un, pour des raisons élémentaires de moralité et deux, pour ceux qui ne se sentent pas concernés par des préoccupations morales, parce qu'elle porte en germe le terrorisme social né du désespoir.

Donc il faut partager autrement et répartir l'eau entre les éprouvettes.

Ce n'est pas un changement anecdotique, c'est le new deal de l'an 89.

Ce n'est pas un changement de détail mais un changement de fond : au lieu d'organiser le partage entre les hommes, c'est chaque homme qui va partager son temps en deux catégories.

C'est ce que j'avais voulu signifier par l'expression « Tous à mi-temps »².

2. Aznar, Guy. — *Tous à mi-temps*. — Paris, Le Seuil, 1981.

Peu importe bien entendu que les moitiés soient égales. Il faut, bien sûr, favoriser toutes les proportions et toutes les modalités de temps partiel sur la semaine, le mois, l'année, la vie.

Le grand partage dans l'autre sens c'est mieux moralement parce que cela évite l'apartheid social. C'est mieux psychologiquement parce que cela permet de réaliser des équilibres individuels. C'est mieux socialement parce que cela facilite la gestion de la machine sociale. C'est mieux économiquement parce que cela coûte moins cher. C'est mieux politiquement parce que cela évite le prochain drame. C'est mieux historiquement parce que cela va dans le sens du futur, parce que cela consiste à mettre en place tout de suite la société de l'an 2000.

Si cela est mieux, comment expliquer qu'on ne l'applique déjà ? Ah ! qui chantera un jour les délices de l'inertie et la peur du changement !

Ce qui nous manque pour nous mettre en branle, c'est un projet et ce qui nous freine c'est la peur alors que ce qui s'offre à nous, paradoxalement, c'est l'âge d'or, c'est la chance du siècle.

C'est vrai que le mot partage a une image triste avec une auréole de disette et de rationnement.

Et c'est vrai que parler de partage du travail sans parler de partage des revenus n'a pas de sens. Alors, parlons argent.

La société des trois revenus

Il n'y a pas de discours valable sur la réorganisation du temps de travail si l'on n'aborde pas en même temps la réorganisation des sources de revenu. Il n'y a pas de perspective dynamique du partage du travail si on laisse planer l'ombre de la pauvreté et de la restriction.

Considérons le problème froidement ; en prenant le cas limite du mi-temps.

Travailler à mi-temps signifie toucher un demi-salaire. Or diminuer les revenus n'est pas envisageable et il faut rêver de les augmenter.

Donc, comment garder le même revenu en n'ayant qu'un demi-salaire ?

Voilà l'énigme que le Sphinx pose à notre fin de siècle, voilà le problème clé de notre époque dont il faudrait parler tous les jours.

Parmi les solutions je vous propose celle-ci : *il faut cesser de considérer le salaire comme source unique des revenus.*

D'une part parce que si le salaire est la seule source de revenus nous sommes coincés face à l'énigme.

D'autre part, parce qu'à côté de la richesse produite par le travail salarié, il existe deux autres filons qu'il suffit de creuser.

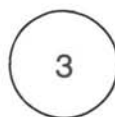
Je vous propose de considérer la société des trois revenus, qui correspondent à 3 concepts différents et forment ensemble un système modulable de manière diversifiée.



Le salaire du travail



*Le 2^e chèque
(revenu robotique,
revenu social)*



L'autonomique

1. Le salaire du travail

Vous connaissez.

Dans la mesure où le travail est partagé il est réduit. Si l'on travaille à mi-temps, on touche un demi-salaire.

2. Le deuxième chèque

A côté du salaire du travail, chacun touchera vraisemblablement dans l'avenir un 2^e chèque, versé par un organisme public. Observons que l'idée consistant à distribuer un revenu indépendamment du travail n'est pas très originale, c'est ce qui se passe avec le chômage. C'est ce qui se passe également dans tous les pays d'Europe qui mettent en place des systèmes de revenu social ou salaire minimum garanti.

Observons que c'est évident : dans la mesure où les machines remplaceront le travail humain, dans la mesure où le travail ne sera plus corrélé avec la production de richesse, il faudra bien trouver un autre système de distribution.

Sinon que se passerait-il pour l'atelier Hitachi qui fonctionne sans ouvrier, lesquels sont sans doute au chômage ? Comment cela fonctionne ? D'où vient l'argent ? Patience, nous y venons.

En matière de source de richesse, la première solution consiste à ne rien changer à son volume mais à organiser la collecte et la distribution.

C'est la solution actuelle du chômage, qui prélève des fonds sur les ressources collectives et notamment sur le salaire des actifs.

Michel Albert proposait d'augmenter cette masse par une légère augmentation de l'impôt sur le revenu de manière à pouvoir attribuer à tous ceux qui sont à mi-temps (de gré ou de force), une « prime », c'est-à-dire un deuxième chèque, correspondant en gros à 50 % de leur demi-salaire perdu.

La solution de Michel Albert

Michel Albert raconte dans le *Pari Français* comment lui est venue l'idée de la PVTR (Prime volontaire de travail réduit) lors d'un voyage dans l'est de la France, alors qu'il était commissaire général du Plan.

Nous en étions à discuter du cas d'une entreprise qui allait licencier 15 % de son personnel, aussi embarrassés les uns que les autres, quand tout à coup la secrétaire de séance, une jeune fille, s'écria : « J'en connais plusieurs dans cette usine. J'ai une idée : et si l'un de ceux qui conservent leur emploi offraient à leurs camarades licenciés de partager avec eux leur temps de travail ? Ils feraient chacun 20 heures par semaine et, pour faciliter la chose, les seconds donneraient aux premiers la moitié de leur indemnité de chômage. Ça serait juste et peut-être bien que tout le monde y trouverait son compte. » Et la jeune fille de nous raconter son histoire : elle est sortie d'une famille ouvrière et justement elle avait participé à une discussion là-dessus. Malgré le caractère informel de cette réunion, la réponse du direc-

teur de la jeune fille est tombée comme un couperet : « Taisez-vous, je vous en prie, vous voyez bien que vous ne comprenez rien, vous n'avez même pas pensé qu'à partir du moment où un chômeur retrouve un travail à temps partiel, il perd ses indemnités de chômage. Je vous en prie, continuez à prendre vos notes... »

Quel est alors le système imaginé par Michel Albert :

Celui-ci se fonde sur deux hypothèses. On suppose d'abord que A (qui travaille 40 heures par semaine) et B (qui est au chômage) « décident de partager leur travail par mi-temps chaque semaine et qu'ils conservent leur rémunération horaire normale ; on suppose également que, pour les y inciter, les collectivités publiques créent une prime au profit des travailleurs à temps réduit (PVTR) qui s'ajoute à cette rémunération normale et que cette prime s'élève, pour chacun d'entre eux, à 40 % par heure effectivement travaillée. Le tableau suivant permet alors de comparer le système de la PVTR à la situation actuelle.

Gain net hebdomadaire			
	Travailleur A	Travailleur B	Total
a) <i>Situation actuelle</i>			
Entreprise	400	0	400
Collectivités publiques	0	240 ¹	240
			640
b) <i>Système de la PVTR</i>			
Entreprise	200	200	400
Collectivités publiques	80	80	160
			560

1. On a retenu ici un chiffre moyen de 60 % du salaire antérieur, ce qui correspond au taux de l'allocation spéciale de l'UNEDIC au 4^e trimestre suivant le licenciement.

Ainsi A et B travailleraient chacun 5 demi-journées de 4 heures (soit 20 heures par semaine) et toucheraient, pour chaque heure de travail effectuée, 10 de rémunération horaire et 4 de prime (PVTR), soit au total 14.

On constate tout de suite que, si ce système est accepté par les deux travailleurs concernés, il permet d'avoir deux emplois à mi-temps au lieu d'un seul emploi à temps complet. Peu importe comment les deux intéressés se répartiront

leur temps de travail, à la semaine ou à l'année, mais on peut noter que, dans ce deuxième cas, celui des deux qui commencerait à partir du 1^{er} janvier travaillerait jusqu'à la mi-juin et, compte tenu de deux semaines et demi de congés payés et de la PVTR, conserverait son salaire intégral jusqu'à la fin août, une période « sabbatique » de 4 mois restant à courir. On remarque aussi que le système de la

PVTR répond parfaitement aux trois exigences de l'ordinateur : il y a neutralité économique puisque le coût horaire de l'emploi supplémentaire est le même pour l'entreprise que celui du premier, ce qui écarte tout risque direct de dérapage inflationniste ; il y a discontinuité puisque l'application du système est instantanée ; ce dernier peut, enfin, se diversifier à l'infini comme on le verra ci-dessous. »

C'est globalement une philosophie de solidarité : elle partage le gâteau.

C'est une solution pragmatique : considérons la richesse dont nous disposons aujourd'hui, et le volume de travail réel. Au lieu de payer 3 millions de chômeurs, payons plutôt 6 millions de personnes à mi-temps.

Taddei critique cette solution en disant « qu'elle ne stimule en rien la richesse globale et la productivité ». C'est vrai, elle répartit mais elle n'augmente pas. Mais ce n'est pas une raison.

Je pense que la solution de Michel Albert aurait dû être mise en place depuis longtemps. On ne parlerait plus de chômage ce qui serait déjà mieux pour le moral.

Mais c'est vrai aussi qu'à elle seule elle est insuffisante. C'est pourquoi je propose de la coupler avec la solution productivité, illustrée en France par Taddei, qui consiste à augmenter les richesses, à augmenter le volume du gâteau.

Le principe en est le suivant.

Il faut dissocier dans notre tête, le temps de travail des hommes et le temps de travail des machines. Les hommes vont se partager le travail, travailler à temps partiel, mais les machines non. Au contraire profitons-en pour les faire tourner plus à tour de rôle.

Accorder le temps de travail des robots (des usines, des bureaux, etc.) au temps de travail des hommes est complètement fou puisque c'est le robot qui produit la richesse. C'est un peu comme si on obligeait un distributeur de billets de banque à ne fonctionner qu'à mi-temps.

Les machines doivent tourner plus, les hommes moins.

Par exemple, au lieu de 39 heures par semaine, hommes et machines, les machines tournent 60 heures, les hommes 30 heures et l'on double les emplois.

La richesse produite par le plein-emploi des machines permet de payer plus les hommes. Actuellement, dans les entreprises où ce système existe, les solutions sont du type 35 heures de travail payées 38, ou

La solution de Dominique Taddéi

Chargé par le Ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur d'une mission d'étude sur l'aménagement du temps de travail et l'allongement de la durée d'utilisation des équipements, Dominique Taddéi, alors député du Vaucluse, insistait dans son rapport sur la possibilité de financer la réduction du temps de travail par les gains procurés par une meilleure utilisation des équipements :

« Si une entreprise industrielle sur neuf passait d'une équipe de 39 heures à deux équipes de 30 heures, on pourrait en attendre un gain net (création d'emplois plus suppression d'emplois évitée) de plus de 100 000 emplois dès la 1^{re} année et de 365 000 en 5 ans. Le Produit intérieur augmenterait respectivement de 1,3 % et 2,4 % ; l'investissement de 2,3 % et 3,2 % ; le niveau des prix baisserait seulement de 1,9 % et 6,2 % : les comptes extérieurs s'amélioreraient de 2,8 milliards et 3,6 milliards et surtout les comptes des administrations publiques de 20,8 milliards et 34,7 milliards de francs 1985. Ces résultats, confirmés dans leurs principes, pour les deux branches étudiées (textile-habillement, industries électriques et électroniques) seraient obtenus avec un taux de compensation salariale de près de 100 %.

Dès lors qu'on raisonne en termes de découplage entre durée du travail et durée d'utilisation du capital, il apparaît que le problème de la compensation salariale perd de son acuité. Les gains de productivité engendrés par la réorganisation permettent dans la plupart des cas une compensation forte, voire presque totale, a fortiori si une aide de l'Etat vient s'ajouter à ces gains. »

Pour inciter les entreprises à réduire le temps de travail tout en allongeant la durée d'utilisation des machines, Dominique Taddéi proposait trois mesures :

1) En matière d'amortissement fiscal et d'impôt sur les sociétés

Il conviendrait de rendre plus efficace une

disposition préexistante du Code Général des Impôts qui prévoit que le calcul d'amortissement peut être proportionné à une usure plus rapide du matériel, due notamment à une plus grande utilisation.

A cet effet, le Ministre de l'Economie, des Finances et du Budget pourrait confirmer publiquement cette disposition de telle sorte que l'ensemble des intéressés en soit averti.

Il conviendrait de même qu'il adresse une circulaire dans ce sens aux Directeurs Départementaux des Impôts.

Par ailleurs, le bénéfice du taux minoré de 45 % de l'impôt sur les bénéfices des sociétés, prévu par le projet de loi de finances pour 1986 dans le cas des bénéfices non-redistribués, pourrait être étendu aux entreprises qui créeraient au moins une équipe supplémentaire après négociation. Le dépôt de l'accord à la Direction départementale du Travail et de l'Emploi faisant foi.

2) En matière de cotisations sociales

Les salariés qui connaîtraient une réduction significative de leur durée de travail hebdomadaire bénéficieraient d'une diminution de la part salariale de leurs cotisations sociales qui viendrait s'ajouter à la compensation salariale négociée dans l'entreprise. En tout état de cause, l'addition de ces deux éléments ne pourrait pas dépasser 100 %.

Pour étudier les modalités les mieux adaptées de ce dispositif, un groupe de travail associant les organismes nationaux de Sécurité Sociale concernés devrait être mis en place dans les meilleurs délais, auprès du Ministère des Affaires Sociales et de la Solidarité Nationale.

3) En matière d'aides publiques à l'investissement et à la modernisation

L'attribution de ces aides pourrait être liée à l'engagement par les branches ou les entreprises concernées de négocier la durée d'utilisation des équipements et l'organisation du travail.

31 heures payées 37, etc. Entre 38 et 35 il y a une différence de trois heures, payées mais non effectuées. Payées par qui ? Par la machine. C'est ce que j'appelle le revenu robotique qui n'en est qu'à ses débuts mais qui constitue un gisement de richesse inépuisable.

Aux USA, les salariés de certaines entreprises qui travaillent le samedi et le dimanche, touchent pour 24 heures de travail un salaire complet. Pourquoi ? Parce qu'ils ont permis de faire tourner plus les machines.

La véritable révolution consiste donc à généraliser le temps partiel des hommes et le temps super-complet des machines.

Imaginons que les machines (les usines, les bureaux, etc.) tournent sept jours sur sept.

Certains salariés font la semaine de quatre jours, d'autres la semaine de trois jours. Leur salaire est compensé par le revenu robotique.

Utopique ? Non, c'est la voie dans laquelle se sont engagées certaines entreprises dans la foulée des travaux de la commission Taddei.

Mais ce type de solution est actuellement expérimental, isolé, pratiqué en cachette au lieu d'être présenté avec audace comme un véritable projet de société du futur.

Cela s'explique par un défaut majeur du système. Actuellement lorsqu'une entreprise décide de faire tourner plus les machines, d'engager une seconde équipe, de diminuer les horaires, la « compensation » salariale est payée par le patron et fait l'objet d'une négociation délicate, puisque le gain de productivité est difficile à saisir, variable pour chaque entreprise. On est dans le contexte de la traditionnelle négociation employeur/employé, et ce qui est touché c'est une « compensation » du salaire, une modification du salaire et non un deuxième revenu.

Ce système ne peut s'appliquer qu'à certaines entreprises, la compensation est difficile à évaluer. Il est trop timide. Le concept n'apparaît pas clairement.

C'est pourquoi je propose une autre démarche : dans toutes les entreprises où l'on aura augmenté la durée d'utilisation des machines, en diminuant le temps de travail et engagé une seconde équipe, chaque salarié touchera un deuxième chèque qui compensera la perte de salaire, versé non par l'employeur mais par une caisse publique.

Pour le patron, avantage évident : il est plus productif, cela ne lui coûte rien. Pour le salarié, avantage évident : il travaille moins, gagne autant. Lancé globalement, à l'échelon national, le système qui résout le chômage et rend l'économie plus riche et plus productive peut devenir un grand projet national.

Mais d'où vient l'argent ?

Je distinguerai le profit et la trésorerie. Le profit globalement vient de la richesse supplémentaire produite par les machines. Elle vient de la

productivité accrue. Le capital investi a un meilleur rendement. L'Etat prélève cette richesse par les moyens habituels.

Mais le point délicat est la trésorerie. Car avant qu'un gain de productivité entraîne pour l'entreprise une retombée concrète, le délai peut être long, et variable pour chacune. La trésorerie, c'est l'argent du chômage.

Je pense qu'il faut coupler la solution de Michel Albert et celle de Taddei.

Michel Albert avec sa prime qui encourage le temps partiel n'augmente pas la richesse nationale mais répartit la trésorerie du chômage (qu'il accroît par une légère augmentation de l'impôt sur le revenu). Taddei en faisant tourner les machines augmente les richesses mais ne règle pas la trésorerie au point de généraliser son système. Il faut jumeler les deux solutions, pour partager le travail sans diminuer les revenus, pour supprimer le chômage, pour entrer au plus vite dans la société du futur où chacun touchera forcément deux revenus, l'un lié au temps, l'autre aux machines.

Un problème de fond

Si cette solution ne vous convient pas, cherchez-en une autre. Plus nous sommes à imaginer, mieux cela vaut. En considérant qu'il faut de toute façon trouver un système pour redistribuer les richesses.

Différentes propositions commencent d'ailleurs à faire leur chemin. De l'impôt négatif de Milton Friedman, au salaire minimum garanti, l'aide courante aux besoins vitaux des Allemands, le Supplement Benefit des Anglais, ou le revenu minimum des Pays-Bas, etc.

Le principe de ces solutions est soit d'éviter la paupérisation en garantissant un revenu minimum, soit dans une optique distributive de verser à tous les citoyens une allocation minimum, ce qui revient au même.

Je suis personnellement opposé à cette philosophie. Pour deux raisons. Tout d'abord je pense qu'elle ne peut que renforcer la société duale et l'apartheid. Le résultat probable est que l'on verra se renforcer la coupure sociale : d'une part, les modernes dynamiques, actifs, participant à la grande masse productiviste, d'autre part les exclus, envers qui l'on aura bonne conscience, puisqu'ils touchent un « revenu minimum » qui devrait bien leur suffire. D'une part ceux qui sont attablés au festin de la productivité, d'autre part ceux à qui on jette des miettes, petits boulots et aumône publique. La deuxième raison est qu'il faut partager non seulement les revenus mais aussi le travail. Nous avons deux biens

rares à partager qui sont et doivent être corrélés. Et il me paraît aussi important de partager le travail, avec ce qu'il représente en satisfaction, en statut, en moyen d'accès aux connaissances, en moyen d'expression personnelle, en lieu d'implication privilégié, que de partager les revenus.

C'est là en tout cas un problème de fond de l'organisation sociale dont on ferait bien de débattre d'urgence.

Le troisième revenu

Parlons enfin du troisième revenu. Répartir le travail entre les gens, répartir la richesse, c'est un travail d'hydrolicien qui trace des réseaux d'irrigation pour éviter qu'une partie soit desséchée et l'autre inondée.

Le troisième revenu, lui, est lié à une décomposition du mot travail en deux modes de production si différents qu'il faudrait leur donner deux noms.

C'est pourquoi, pour désigner l'autre travail, je propose le terme « d'autonomique ».

Ce mot veut désigner les outils (techniques, juridiques, etc.) permettant de produire des richesses sous une autre forme que celle du travail salarié.

Il est composé de la racine autonomie et de la finale ique.

Autonomie, parce qu'il concerne principalement les richesses que l'on produit tout seul, pour soi-même.

La forme archaïque de l'autonomie est celle qui consiste à planter son jardin, à faire sa robe, à réparer sa voiture, etc.

La nouveauté c'est que ce concept archaïque va devenir futuriste, suite à l'irruption des nouvelles technologies.

D'où la finale - ique.

L'autonomique consiste à utiliser l'informatique, la télématique, les bio-technologies, les micro-processeurs, les systèmes photo-voltaïques, les satellites, le laser, les banques de données, etc. pour produire plus de choses pour soi.

L'autonomique c'est petit et moderne : à son point limite c'est moi tout seul, mon économie privée, utilisant à fond les nouvelles technologies.

Au-delà du point limite, différents cercles concentriques agrandissent le champ de l'autonomique.

L'autonomique correspond à une réalité économique et à une réalité psychologique.

La réalité économique, c'est celle de l'économie non monétaire, que tous les économistes décrivent et qui s'applique au spectre large des valeurs d'usage.

La réalité économique, c'est également celle d'un marché potentiel.

Le nouveau paysage du travail va créer une offre de temps libre, et une demande de revenus. Les technologies vont offrir des moyens.

La conjonction de ces trois facteurs va créer un nouveau marché. Les entreprises qui s'empareront les premières de ce marché laisseront loin derrière elles celles qui l'ignoreront.

L'autonomique correspond à une logique industrielle. Autonomique et productique sont complémentaires.

Les mégasystèmes industriels sont condamnés au gigantisme ; mais leur immensité les rend ingérables et anti-économiques.

Ils sont condamnés d'une part à se subdiviser en micro-structures, d'autre part à se délester d'une part de la production.

En livrant des produits semi-finis, des modules à agencer par le client.

En se consacrant à ce qu'elles savent bien faire, la production en grande série de structures standards dans des usines robotisées, elles laissent disponibles une valeur ajoutée qui sera livrée à l'autonomique.

La réalité psychologique de l'autonomique consiste à répondre au besoin de chacun de mettre de l'affectivité dans ce qu'il fait.

L'affectivité pour se décharger a besoin d'un « objet » comme la foudre a besoin de paratonnerre.

Les sociétés industrielles ont successivement détruit tous les objets : l'économie remplacée par des systèmes abstraits de prise en charge, le travail en miettes, le social réduit à des sondages ou à des images électroniques.

L'espace autonome permet de retrouver un « objet » économique (la valeur que je produis), un « objet » travail (ma propre activité), un objet social (les réseaux microsociaux dans lesquels elle se déploie).

Son pari, c'est d'arriver à se donner les moyens de son ambition.

L'illustration la plus typique de l'autonomique, c'est le « kit », mot qui désigne les produits livrés prêts à assembler, prêts à finir, prêts à monter, où l'on voit bien la liaison entre l'industrie, qui fabrique en grande série les éléments, et l'individu qui les assemble.

C'est un système qui s'est développé dans certains secteurs, par exemple l'ameublement, où les premières entreprises qui l'ont proposé perturbent profondément le marché du meuble. Il va probablement se développer prochainement dans l'habitat, où des fabricants se préparent à lancer massivement des maisons prêtes à monter. Son champ d'extension est théoriquement très vaste : de l'ordinateur à la bétonnière, de l'automobile au pain quotidien, du vêtement à l'électronique.

On peut penser que le développement de l'autonomique se fera en fonction de la demande (disponibilité de temps libre + besoin de revenu), et sous la pression de la concurrence.

Une autre illustration de l'autonomique est constituée par la possibilité de réparer/entretenir les objets. L'objet qui se jette dès qu'il est en panne est le contraire de l'autonomique.

L'objet dont on préserve la vie parce qu'on peut le démonter, le réparer soi-même, permet d'y incorporer une valeur ajoutée autonome.

Notons que ce secteur, au niveau national, est précieux parce qu'il économise des devises. Les produits totalement « made in France » sont rares. Tous les produits neufs incorporent 20 % de valeur importée, entre autre de main-d'œuvre importée. Le véritable marché intérieur c'est l'autonomique.

Lorsque l'on met soi-même l'essence dans son réservoir à la station-service, en payant l'essence moins chère, on fait un geste autonome : le distributeur s'est délesté d'une partie de sa fonction sur le consommateur qui remplace le pompiste.

Lorsque l'on retire de l'argent dans un distributeur automatique on remplace le caissier.

Sur ce modèle, de multiples formes de services peuvent être autonomisés.

La distribution de certains produits alimentaires peuvent être autonomisés : c'est le système « pick up you own », des champs maraîchers où chacun vient se servir. Il en existe dans plusieurs villes de France, d'Angleterre, et dans l'Etat de New York. Ce système pourrait être développé, encouragé, multiplié (près de chaque ville, dans chaque quartier), étendu à d'autres produits (aquaculture, etc.). Les produits valent moitié moins cher contre une heure de plus.

L'autonomique est un concept qui navigue entre passéisme et science-fiction, entre bricolage et révolution économique. Pour lui donner une réalité concrète, trois propositions :

— Je propose de créer un label « autonomic », figurant sur les produits et services laissant place à une valeur ajoutée autonome. Des mesures fiscales et des campagnes publicitaires pourraient encourager les produits « autonomic ».

— Le développement de l'autonomique suppose l'utilisation d'outils qui peuvent être lourds et coûteux. Il faut en faciliter l'accès. Déjà il existe des garages auto-réparations où chacun vient réparer sa voiture, utilisant les gros outils en location. Sur ce modèle il faut créer des systèmes d'accès à des outillages collectifs. Tels que des « bulles technologiques » où seront regroupés, au niveau du quartier, les terminaux d'ordinateur complexes, vidéo-disques, système laser, banque de données, etc. et les outillages classiques sophistiqués. Les « bulles » permettront également pour certains le travail à distance.

— Le développement de l'autonomique oblige à régler le problème du travail noir (à distinguer du travail clandestin). Si chacun a de multiples compétences autonomiques, chacun a également des aptitudes de prédilection qu'il aurait intérêt à échanger ou à vendre à son voisin. L'interdiction de travail noir freine l'autonomique. L'interdiction du travail noir est de surcroît idiote, parce qu'elle est impossible. Le développement du temps libre va forcément entraîner un développement considérable du travail noir. Or, le travail noir crée une concurrence inacceptable pour les artisans et les entreprises. L'ensemble de ces raisons obligent à traiter le problème clairement.

En conclusion, observons que le secteur de l'autonomique n'est pas celui de l'austérité. C'est l'inverse. Quels que soient les développements de la richesse dans les pays industrialisés, l'hypothèse de la partager avec les pays pauvres se posera un jour ou l'autre, de gré ou de force.

A combien le SMIC planétaire ? Par contre, rien ne limite la production autonomique.

Votre temps plus les technologies nouvelles sont une source de richesse infinie. L'autonomique, c'est l'opulence.

L'éco-système

Les trois revenus que je viens de décrire sont un peu comme des cercles posés côte à côte.

Chacun d'eux est significatif d'un ensemble, d'un système, qui a ses lois propres, ses avantages, ses inconvénients, ses valeurs et contreva-leurs.

Le premier ensemble, celui du travail salarié, c'est le système de la machine, de la technologie, de la productivité, en gros c'est le capitalisme. Le second ensemble, celui du 2^e chèque, c'est celui de la redistribution des revenus, de la justice sociale, en gros, c'est le socialisme. Le troisième ensemble, celui de l'autonomie c'est celui de l'individu.

Le problème est de trouver un dosage entre eux, de redéfinir un nouvel éco-système entre ces trois pôles, puisque l'ancien système sur lequel nous vivions (et qui d'ailleurs ne nous satisfaisait pas), est détruit. De même que le mouvement écologiste s'est construit sur l'idée d'une préservation des éco-systèmes naturels, la nouvelle prospective de notre époque doit viser à inventer un éco-système social où s'équilibrent le temps/le travail/les revenus.

Soyons clairs, il ne s'agit pas d'inventer une nouvelle utopie comme celles du XIX^e siècle. Les cercles d'un projet de société, il ne leur manque que des dents pour se transformer en engrenages, en rouages de

montre dont le mouvement régulier et invariable symbolise une cité idéale, c'est-à-dire un enfer de cristal.

Tous les projets de société idéaux, surtout ceux qui nous veulent du bien, sont par définition des systèmes d'enfermement, et constituent une menace totale et absolue contre la vie.

Nous ne demandons pas aux systèmes, de définir notre bien. Merci beaucoup, nous ferons notre bien tout seuls.

Ce que nous demandons aux systèmes, c'est juste de donner du mou pour nous permettre de construire chacun à notre manière notre utopie individuelle avec des bribes et des morceaux des grandes utopies collectives.

Produisez, réglez, nous ferons le reste.

Nous avons déjà parlé des objets en kit, des meubles en kit, des objets livrés en pièces détachées que chacun peut assembler.

Dans le domaine social, c'est la même chose. Livrez-nous non des structures rigides mais des structures démontables que nous pourrons assembler pour construire nous-mêmes, en do it yourself, notre propre utopie.

Entre les trois systèmes de référence, laissez-nous inventer notre propre cocktail.

Entre l'excès d'ordre et de désordre, entre les systèmes d'ordre quels qu'ils soient, nous pourrons alors développer l'espace de notre autonomie, ce terrain d'aventure des hommes, lieu de la création, espace salutaire du conflit, zone intermédiaire et mouvante de la vie.

Face aux incohérences socio-économiques : le Participat ?

Jacques Robin

Richesse de la période actuelle : voici deux docteurs en économie, l'un Yoland Bresson, professeur à l'Université du Val-de-Marne, l'autre Philippe Guilhaume, dirigeant d'entreprise et vice-président du CNOF¹, deux hommes de l'establishment, qui en viennent à écrire² dans un livre :

« Il n'est plus légitime aujourd'hui de lier le revenu à l'emploi — alors que plus de la moitié des revenus distribués en France sont des revenus de transfert — et qu'il est intolérablement absurde que certains hommes soient condamnés à travailler 39 heures par semaine, 47 semaines par an, 37 ans dans la vie, alors

que d'autres sont condamnés à être privés d'emploi, privés de statut et de dignité, exclus de la communauté...

« De moins en moins d'hommes ont le privilège de tirer jouissance de leur travail... La lutte pour la baisse de la durée du travail cesse d'être une lutte contre le travail pour devenir une lutte pour le temps libre...

« Dans les pays développés, l'homme pour l'essentiel, maîtrise la rareté : on est entré en économie d'abondance... »

Peu importent les critiques que nous ferons plus loin sur les propositions du « Participat », son contenu, son financement, sa mise en application. L'indispen-

Ce texte a été initialement publié dans la *Lettre Science Culture* du GRIT (Groupe de Réflexion Inter- et Transdisciplinaire du Groupe Science-Culture) n° 22, février 1987.

1. CNOF : Comité national de l'organisation française.

2. Bresson, Yoland. Guilhaume, Philippe. — *Le Participat - Réconcilier l'économie et le social*. — Paris, Editions Chotard et associés, 1986, 125 p., 80 F.

sable dans la mutation dans laquelle nous plongeons c'est en premier lieu la prise de conscience, le constat. Aussi, comment ne pas être d'accord avec Bresson et Guillaume lorsque nous examinons les incohérences et les paradoxes actuels de notre société occidentale.

Il vaut la peine, croyons-nous, de souligner les plus évidents à nos yeux.

Incohérence face aux surplus

L'un des plus étonnants, c'est notre désarroi face à la surproduction des biens et des services.

Pour la première fois dans l'histoire des hommes, une large zone, notre Occident, certes minoritaire à l'échelle de la planète, acquiert les moyens de procurer les conditions matérielles du bien-être à l'ensemble de ses populations. Non satisfaits d'avoir domestiqué l'atome et le gène, les hommes maîtrisent maintenant les technologies de l'information et de la commande qui se substituent avec rapidité au travail physique des hommes, à leur labeur, à leur peine. La nature du progrès technique de ces Technologies de l'information et de la commande (informatique, robotique, télécommunication, biotechnologies, leur entrecroisement et leur insertion dans le réseau des technologies énergétiques traditionnelles) permet la création de richesses considérables, de « *montagnes de biens* » dans les divers secteurs de la production et dans ceux des services.

Or, pour permettre au système économique dominant (le système marchand de production et de consommation de masse) de continuer à tourner, nos décideurs politiques et sociaux proposent (et nous-mêmes acceptons) une seule voie,

celle de la rigueur et de l'austérité : restriction des productions, quotas multiples, au besoin destruction des richesses produites.

Bien plus, que dire, aux côtés de ces excédents visibles, des excédents de richesses invisibles : celles qui seraient disponibles si les machines à commande numérique, les robots ou les « fermenteurs programmés » tournaient à plein régime !

Or face à cette situation neuve dans la production où l'automatisation n'en finit pas de s'accélérer, où nous entrons dans l'ère de la reproduction quasi gratuite de nombreux biens ou services, le mode de répartition des richesses, le mode de circulation des échanges ne sort pas des circuits financiers et monétaires traditionnels. Le système de répartition des richesses est considéré comme immuable. Il apparaît certes de nombreuses techniques bancaires et monétaires que l'on nous présente comme des nouveautés : en réalité ces nouveaux produits n'ont pour but que d'accélérer la productivité financière, la spéculation, la ruse monétaire, mais à l'intérieur du système existant, sans aucun changement dans les concepts fondamentaux de la distribution et de la circulation des richesses.

La majorité des acteurs sociaux paraissent se satisfaire de la non-crédation d'une plus grande quantité de richesses matérielles (qui manquent pourtant à tant d'individus !), comme s'ils étaient terrorisés à l'idée d'être contraints de les répartir autrement — ou comme s'ils étaient effrayés, dans leur subconscient, par les transformations des rapports sociaux à prévoir, si une large distribution de biens édulcorait les règles du jeu de la rareté, dans lesquelles nous vivons l'organisation quotidienne de notre vie.

Paradoxe surproduction / sous-emploi

Incohérence et paradoxe s'exagèrent, se nouent encore plus, lorsqu'on prend conscience que cette surproduction de biens s'accomplit dans le cadre d'un sous-emploi grandissant des producteurs.

Car la croissance économique liée à l'introduction des technologies de l'information se traduit en règle générale sans création d'emplois nouveaux. La croissance sans création d'emplois, quelle bombe pour la notion de travail ! Celui-ci, pierre angulaire du système industriel, est maintenant contesté comme valeur fondamentale, comme obligation et comme source de satisfaction personnelle.

Or nous avons confondu en ces derniers siècles les concepts d'activité et de travail : aussi nous voici devenus incapables de nous extraire des schémas linéaires comme ceux de « travail — emploi — revenu » ; « non-travail — chômage — allocation d'assistance ». Nous avons rendu indissolubles les couples de l'emploi et du revenu, et surtout celui du travail et du salaire. Ensuite pour nous donner bonne conscience nous discutons sur les bienfaits de la culture pour tous !

En Occident, se crée donc sous nos yeux, avec notre bénédiction, *une société duale*, toujours dénoncée, jamais affrontée. Avec la secrète espérance qu'après la crise (la fin du tunnel !) nous retrouverons bien au chaud le système antérieur de la société de consommation et du plein emploi, vécu pendant les trente glorieuses années de 1945 à 1975 !

Cette *dualité* éclate aussi bien dans le domaine des revenus que dans celui des emplois.

Travailleurs de moins en moins nombreux, chercheurs d'emploi en nombre croissant (surtout chez les jeunes, les femmes et les immigrés), face à l'accroissement des richesses, malgré les interdictions de productions, l'incohérence conduit bien entendu à l'extension de la pauvreté, voire de la misère ! Il y a peu de temps, un rapport au Conseil Economique et Social, extrapolant les enquêtes de l'INSEE, concluait qu'en France à l'heure actuelle deux millions et demi de personnes disposaient de moins de 1 500 F par mois pour vivre, que près d'un million étaient sans couverture sociale, et que 400 000 ne disposaient que d'un logement provisoire de fortune.

Des mentalités obsolescentes

En réalité, ce sont nos modes de raisonnement, nos mentalités, nos motivations, nos comportements qui sont incohérents et obsolescentes.

Obnubilés par la période des trente glorieuses après la Seconde Guerre mondiale, notre norme reste celle du plein emploi. Nous arrivons à considérer l'économie comme destinée à créer des emplois, alors que son rôle de base, c'est d'optimiser la création et la distribution des richesses.

Nous célébrons la guerre technologique et économique entre entreprises et économies nationales au nom de la modernisation. Mais par nature, celle-ci ne peut être que toujours en retard sur la modernisation de ce concurrent-ci ou de ce voisin-là. Pour les rattraper, l'entreprise ou le pays sont enchaînés à perpétuité à des gains de productivité et c'est bravo pour l'innovation et la créativité ! Mais encore une fois, de nos jours, la nature des progrès des technologies de l'information ne peut qu'induire des réductions

de temps de travail qui se traduisent par des licenciements qui accentuent la *dualité* de la société. Il est difficile de croire sans naïveté ou de faire croire sans machiavélisme que les emplois créés par la production des nouveaux biens ou des nouveaux robots compenseront les emplois perdus par l'introduction des nouvelles technologies de l'information dans l'ensemble du secteur productif.

Aussi, contrairement à ce qui est dit, les investissements d'aujourd'hui ne sont pas créateurs des emplois de demain.

Nous en sommes conduits à glorifier les gagners temporaires, les chevaliers de Bernard Tapie, sans nous rendre compte que le défi de la modernité n'est pas là : le défi c'est une *réussite collective* des entreprises, des citoyens. Pour appliquer à l'Occident l'heureuse formule d'Albert Jacquard, le défi c'est d'y créer déjà un monde attractif « sans perdants ». D'ailleurs, les moyens de productions modernes nous mettent en condition impérative, pour ne pas périr, de chercher justement le succès commun, en créant de nouvelles règles d'un jeu susceptible de nous délivrer des besoins organiques vitaux à moindre frais, pour nous lancer dans une toute autre « compétition-émulation » adaptée à l'évolution de notre espèce : celle de la conquête du mieux être qualitatif, l'ouverture sur la connaissance, les curiosités de toutes sortes, les solidarités nouvelles à conquérir, le copilotage avec l'environnement et la nature. Le cadre le mieux adapté pour un tel cheminement, c'est bien entendu l'Europe : elle réunit les moyens matériels, le vécu historique, les outils de réflexion qui la rendent capable de mener à bien les expériences d'une autre distribution des richesses en gardant le plein emploi... pour les seules machines automatisées !

L'Europe pourrait ainsi devenir le pôle d'un nouvel art de vivre, « Athènes sans les esclaves », selon la belle formule de K. Valaskakis. Elle pourrait décider alors d'un véritable partenariat avec les Etats-Unis, le Japon, l'URSS.

Surtout, l'Europe serait celui des grands ensembles géopolitiques le plus en mesure de comprendre les besoins et les intérêts des populations du Tiers-Monde, et de leur offrir une panoplie de moyens à choisir par eux-mêmes pour leur insertion dans une planète plus équilibrée.

Vers des propositions

Pour ce faire, comment envisager une autre fonction à l'économie et comment parallèlement nous débarrasser des normes si rassurantes, celles d'agressivité forte, de hiérarchie de valeur, de supériorité du monde actuel, masculin et blanc ?

Comment répondre aux conservateurs de tous poils attachés à leurs privilèges, aux mandarins, aux penseurs, lorsqu'ils rétorquent : où trouverez-vous les conditions de solvabilité des besoins ? Le temps libre, qu'en ferez-vous donc ?

Quelles pistes nouvelles nous faut-il suivre ? Comme le dit avec force Jacques Ellul : la plus difficile, comment assurer la transition ?

Revenons au « Participat » : Bresson et Guillaume proposent de plaquer sur le système salarial actuel, dans l'économie de marché, un « Revenu annuel de base minimum ». Son allocation serait inconditionnelle de la naissance à la mort. Ce revenu est défini par une loi de la valeur du temps, loi de répartition étudiée par Bresson dans un ouvrage précédent (*L'après-salariat*, Economica, 1984). Son

Face aux incohérences socio-économiques : le Participat ?

mode de calcul n'entraîne pas la conviction, au moment même où le temps de travail diminue progressivement. Sur la base de 1986, ce revenu distribué à chacun s'élèverait à 15 000 F par an, soit 1 250 F par mois ! Ce minimum ne serait pas « vital » pour les plus démunis, d'autant plus que le financement de la Banque de Solidarité Nationale chargée de le répartir supprimerait nombre d'aides : allocations familiales, aides aux vieux, aux handicapés (sans toutefois toucher la Sécurité Sociale proprement dite). Ce Revenu Minimum Vital, qui ne s'insère pas dans l'essentiel de la mutation — à savoir les gains de productivité liés à l'innovation de la communauté scientifique et technique — risquerait au bout du compte de se comporter comme une forme dérivée, intelligente, certes non

anglo-saxonne, de l'impôt négatif de Milton Friedman.

En réalité, l'essentiel c'est que l'ouvrage de Bresson et Guillaume sensibilise l'opinion, notamment dans les milieux de l'économie de l'entreprise, à ce qui est peut-être le questionnement essentiel pour l'Occident d'aujourd'hui : comment produire au maximum les richesses et les distribuer avec une certaine justice pour tous ? « Comment établir le couplage entre l'éthique et l'économie ? Comment traduire dans la réalité qu'une bonne philosophie politique doit tenir compte à la fois de ses liens avec la rationalité économique et avec les principes d'évaluation ou de justification éthiques ? » (Commentaire de Robert Maggiori³ sur l'ouvrage de John Rawls, *Théorie de la justice*⁴).

3. Robert Maggiori, *Libération* du 19 février 1987.

4. Rawls, John. — *Théorie de la justice*. — Paris, Le Seuil, 1987, 667 p., 290 F.

- Milton Friedman : *The Case of the Negative Income Tax : a view from the right. Issues of American Public Policy*. Prentice Hall, 1968.
- Lionel Stoléru : *Vaincre la pauvreté dans les pays riches*, Flammarion, 1977.
- Michel Albert : *Le pari français*, Paris, Seuil, 1982.
- Marie-Louise Duboin : *Les Affamés de l'An 2000*, Paris, Syros, 1982.
- Keith Roberts : « Un nouveau mode de distribution des revenus », *Futuribles* n° 68, juillet 1983.
- Collectif Charles Fourier : « L'allocation universelle, une idée pour vivre autrement », *La Revue Nouvelle*, 4/1985, Bruxelles.
- René Marlin : « Revenu garanti : bonne ou mauvaise idée », *La Grande Relève*, n° 850, décembre 1985, 88, bd Carnot, 78110 Le Vésinet.
- Degrotte et Euverte : *L'économie bafouée*, Editions Entente, 1985.
- Serge-Christophe Kolm : *Le contrat social libéral*, PUF, 1985.
- Oscar Gélinier : *Le chômage guéri... si nous le voulons*, R. Laffont.
- Gérard Mendel : *La crise est politique, la politique est en crise*, Payot, 1986.
- Elisabeth Marc et Bernard Simonin : « Pauvreté - précarité - tentatives de mesure », *Credoc* 1986.
- Dominique Taddei : *Des Machines et des Hommes*, Documentation française, 1986.
- André Gorz : « Qui ne travaille pas mangera quand même », *Futuribles* n° 101, juillet-août 1986.
- Serge Milano : « Le revenu minimum social : un droit local à la solidarité », *Futuribles* n° 101, juillet-août 1986.
- David Macarov : « Un monde quasiment sans travail. Comment s'y préparer ? », *Futuribles* n° 104, novembre 1986.
- Denis Clerc : « Le revenu minimum garanti », *Alternatives économiques*, janvier 1987.

Or de multiples travaux, se font jour pour poser ces questions principales, parfois de manière généralisée et utopique, parfois de manière segmentaire et sans effet d'entraînement. Rien ne paraît plus urgent que de prendre les problèmes économiques et sociaux de l'emploi, du

revenu, du chômage, et de l'activité à bras le corps, car le système actuel est réellement de plus en plus absurde et inadapté, les décideurs à la langue de bois de plus en plus méprisés. Une telle situation n'est jamais bonne pour la démocratie.

Fondation Claude-Nicolas Ledoux

futuribles international

LA FRANCE À L'HORIZON 2000

SÉMINAIRE DE FORMATION À LA PROSPECTIVE
5 & 6 MAI 1987



Contacter Emmanuel Coudel

**CENTRE INTERNATIONAL DE RÉFLEXION SUR LE FUTUR
SALINE ROYALE - 25610 ARC-ET-SENANS - TEL. 81.57.45.22**

Une nouvelle jeunesse ?

Olivier Galland ¹

Les mouvements de décembre 1986 en France et ceux qui ont suivi en Espagne, ont fait craindre... ou espérer un retour des révoltes étudiantes et lycéennes de mai 1968. La mobilisation de la jeunesse autour des problèmes de formation et de sélection a surpris par son ampleur et sa vigueur bon nombre d'observateurs qui la croyait assagie, atone, sans dynamisme ni valeurs.

Pourtant la jeunesse française a profondément changé depuis vingt ans. Le chômage qui atteint les jeunes en priorité a conduit à prolonger leur période de formation et à retarder leur entrée dans la vie active ; plus encore, leurs comportements à l'égard du mariage et de la vie professionnelle ont évolué.

Olivier Galland, chercheur au CNRS et auteur d'un ouvrage sur les jeunes, dresse ici une cartographie de la jeunesse française et met en évidence les difficultés qu'il y a aujourd'hui à entrer dans l'âge adulte.

Plusieurs travaux ayant vocation à faire le bilan des connaissances disponibles sur les jeunes viennent de sortir ² et permettent de faire utilement le point de la situation et des comportements des jeunes en France après les événements que nous avons connus ces derniers mois.

Un objet de recherche sociologique ?

Est-il légitime de considérer la jeunesse comme une catégorie sociologique ?

Cette question a des implications conceptuelles qui sont capitales pour le sujet qui nous intéresse.

Le problème peut être résumé de la manière suivante : la différence d'âge est d'abord une différence d'ordre biologique mais rien ne prouve a priori que cette différence d'ordre biologique soit aussi une différence sociologique. Si l'on prend un exemple absurde, on n'aurait pas l'idée de faire une sociologie des individus blonds ; ici manifestement la différence biologique ne renvoie aujourd'hui à aucune différence d'ordre social. La situation est cependant différente lorsqu'il s'agit du sexe : lorsqu'on parle alors de différence sociale, on voit bien

1. Groupe de recherches sociologiques, Centre national de la Recherche scientifique (CNRS).

2. On pourra se reporter en particulier à :

— « Les jeunes et les autres. Contribution des sciences de l'homme et de la société à la question des jeunes ». 2 tomes. — Vaucresson, Ed. du CRIV, 1986.

— Geneviève Welcomme et Claire Willerval (dir.). — « Les 10-20 ans qui sont-ils ?... Où vont-ils ? Juniorscopie. » — Bayard Presses-Larousse, 1986.

— Jean-Charles Lagrée et Paula Lew-Fai. Portraits de jeunes en chiffres. N° spécial des *cahiers du Réseau Jeunes et Sociétés*, décembre 1986.

que l'on ne fait pas seulement allusion à des différences de comportements (entre hommes et femmes) mais aussi au fait que s'est institué, en prenant appui sur la différence naturelle, un rapport de domination ; en s'appuyant sur la différence naturelle car le discours, le plus souvent inconscient, des dominants consiste alors à faire en quelque sorte basculer du côté biologique toute la différence. On connaît les infinies variations sur le thème de l'« éternel féminin » qui revient à dire que si les femmes sont ce qu'elles sont, ou plutôt ont la position qu'elles ont, c'est que s'exprime là une vocation biologiquement inscrite dans la nature féminine.

On comprend donc toutes les précautions terminologiques que doit prendre le sociologue pour éviter de se laisser imposer de fausses évidences. Il le fait d'abord en démontant ces mécanismes idéologiques ; mais cela ne saurait suffire. Ce n'est pas, si l'on s'en tient toujours à l'exemple des différences de sexe, parce que les femmes se trouvent inscrites dans un rapport social de domination que ce fait, une fois démontré, efface toute particularité du groupe social considéré. Ces particularités ont une réalité sociologique qui ne peut se laisser totalement enfermer dans le cadre déterministe d'une sociologie de la domination, parce qu'un rapport de domination est le plus souvent aussi un rapport de transaction, parce que les acteurs, comme dans leur domaine l'ont montré les sociologues des organisations, conservent toujours une part de liberté stratégique, parce qu'enfin ces acteurs peuvent s'appuyer sur leur situation même de dominé pour se construire une identité particulière.

Ces questions se posent aussi dans le cas des jeunes. Là aussi peut fonctionner

une idéologie essentialiste qui revient à éterniser des différences sociales sous le couvert de l'échelle naturelle des âges. Mais dans ce cas, le problème se complique du fait que la jeunesse n'est après tout qu'un état transitoire : tout le monde a été jeune et personne ne le demeure. La question de la jeunesse est donc moins celle d'un état « être jeune » que celle du passage d'un état à un autre « comment ne plus être jeune ? ». C'est vers cette perspective que s'est orientée la sociologie de la jeunesse des dernières années posant ainsi la question de l'« entrée dans la vie adulte ». On s'intéresse d'abord aux ruptures qui marquent le franchissement d'étapes significatives dans la transition qui va d'une situation de dépendance à l'autonomie. On pense bien sûr en premier lieu aux étapes scolaires et professionnelles, mais on est vite amené à considérer que les statuts juvéniles ou adultes ne peuvent être seulement définis en fonction de critères scolaires ou d'emploi. Il semble évident que la transition de l'adolescence à l'âge adulte est un processus social complexe durant lequel interagissent des phénomènes qui relèvent de deux grands « axes » principaux : un axe scolaire-professionnel et un axe familial-matrimonial. Comment se combinent ces étapes — fin des études, premières expériences professionnelles, stabilisation dans l'emploi, départ de la famille, premières expériences de vie en couple, mariage — quelles formes particulières prennent ces combinaisons dans les différentes catégories sociales ? Voilà donc un domaine de recherche sur lequel les travaux récents apportent de précieuses contributions dont nous voudrions rappeler ici quelques résultats et à propos desquels nous voudrions soulever quelques questions plus générales.

L'entrée dans la vie adulte : permanences et évolutions

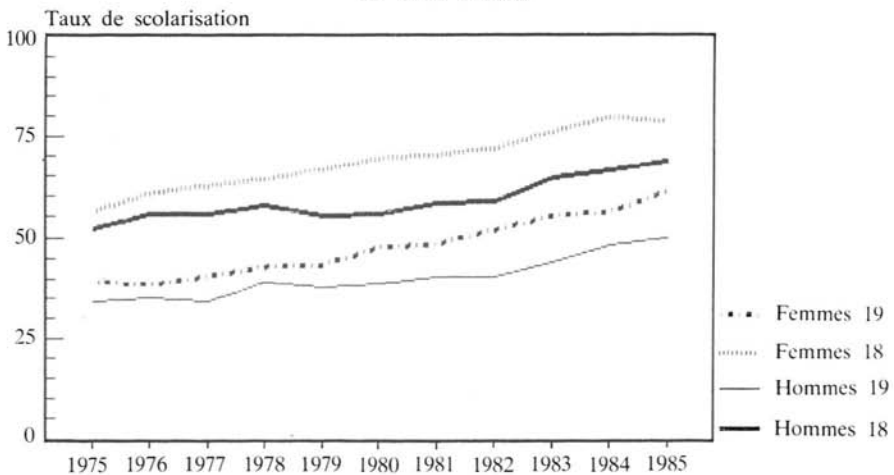
Les effets de la prolongation scolaire

Le premier fait capital à considérer lorsqu'on s'interroge sur les transformations des formes de l'entrée dans la vie adulte est l'explosion scolaire qui a suivi la Seconde Guerre Mondiale. La population scolaire et universitaire a doublé de 1946 à 1970 (passant de six millions d'individus à douze millions d'individus). Cette croissance de la population scolarisée n'est pas seulement le résultat du

baby-boom de l'après-guerre qui a culminé en 1964. La croissance démographique n'est responsable que du cinquième de l'augmentation globale. Les faits marquants sont donc surtout la généralisation et la prolongation scolaires, la volonté toujours plus affirmée des familles et des jeunes de poursuivre le plus loin possible des études. En 1950, 30 % d'une classe d'âge entrait en sixième, en 1985 ce taux est proche de 100 %. Les taux de scolarisation progressent ainsi régulièrement comme le montre le graphique ci-dessous qui concerne les âges de 18 et 19 ans ³.

En 1985 plus des trois quarts des jeunes filles sont encore scolarisées à 18 ans alors qu'elles n'étaient que 56 % en 1975 : la progression est de 39 % en dix ans. La croissance de la scolarisation des garçons déjà moins élevée à ces âges de

Graphique I — Evolution des taux de scolarisation à 18 et 19 ans selon le sexe de 1975 à 1985



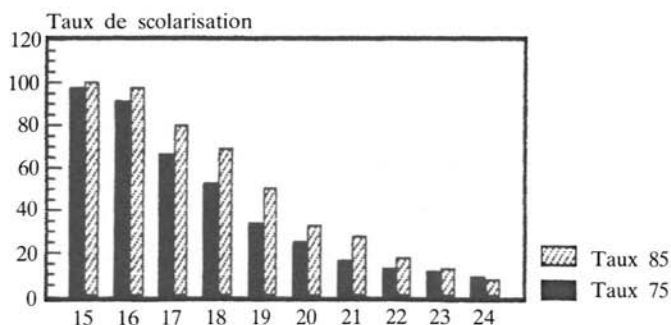
3. Les données ayant servi à la réalisation de ces graphiques ont été rassemblées par Jean-Charles Lagrée (op. cit.) à partir des statistiques de l'INSEE.

18 et 19 ans en 1975 a été moins rapide. Les graphiques suivants montrent que c'est surtout aux âges compris entre 17 et 21 ans que la scolarisation a crû, à un rythme particulièrement élevé pour les filles, depuis dix ans.

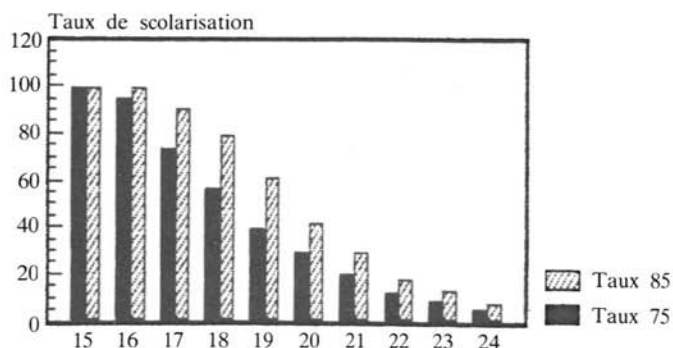
Si l'on considère l'ensemble de la période qui va de l'après-guerre à nos jours, cette croissance de la scolarisation s'est accompagnée d'une réduction cer-

taine des inégalités d'accès selon l'origine sociale au second cycle long de l'enseignement secondaire et à l'université. Les enfants d'ouvriers ont ainsi multiplié par 8,6 leurs chances d'accès à l'université entre 1959-1960 et 1975-1976. La sous-représentation de ces catégories reste toutefois très nette et comme le montre Antoine Prost dans son dernier ouvrage ⁴ la démocratisation, réelle

Graphique II — Taux de scolarisation selon l'âge en 1975 et 1985
Hommes



Graphique III — Taux de scolarisation selon l'âge en 1975 et 1985
Femmes



4. Prost, Antoine. — *L'enseignement supérieur s'est-il démocratisé ?*. — Paris, PUF, 1986.

jusqu'à la fin des années 60, a pris par la suite un tour plus ambigu : le développement des filières techniques dans les lycées a introduit une nouvelle forme de tri qui a contribué à ralentir, voire à stopper, la croissance des taux d'accès des enfants des classes populaires aux sections générales du secondaire. Entre 1967-1968 et 1976-1977 le pourcentage d'enfants d'ouvriers dans les sections A et C des classes de seconde a même légèrement décroché alors qu'il augmentait dans les sections de CAP et de BEP en deux ans.

En résumé, on peut donc retenir trois points principaux :

- on enregistre un mouvement de prolongation et de généralisation scolaires, particulièrement vif de la fin de la guerre à la fin des années 60, plus modéré ensuite ;
- cette progression de la scolarisation a particulièrement touché les filles qui partaient de niveaux plus bas ;
- ce mouvement s'est accompagné, sur-

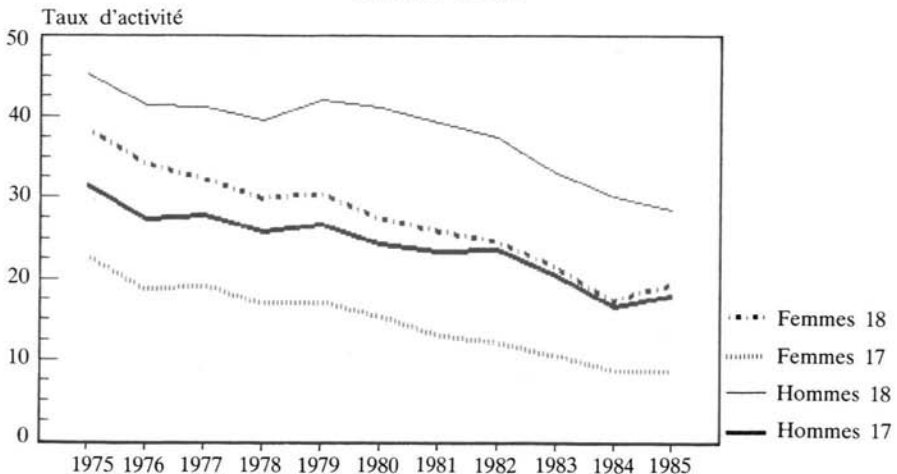
tout dans la phase de croissance la plus marquée des effectifs scolaires, d'une réduction des inégalités d'accès aux filières longues du secondaire (et donc à l'université) ; par la suite, la structure sociale des effectifs scolaires selon les cycles a eu tendance à se figer.

On peut essayer d'envisager les conséquences de cette série d'évolutions structurelles.

Une entrée plus tardive dans la vie active

La première conséquence, mécanique, de la prolongation scolaire est évidemment un report de l'âge d'entrée dans la vie active et donc sans doute une prolongation de la phase de dépendance familiale. Alors qu'en 1975 45 % des garçons étaient actifs à 18 ans, ils ne sont plus que 28 % en 1985 ; la décroissance des taux d'activité est encore plus nette pour les filles : 38 % d'actives à 18 ans en 1975, 19 % en 1985.

Graphique IV — Evolution des taux d'activité à 17 et 18 ans selon le sexe de 1975 à 1985



Une élévation des attentes à l'égard de l'école

Mais la prolongation et la généralisation scolaires n'ont pas que cet effet purement mécanique. On a souligné qu'elles relevaient avant tout d'une demande sociale accrue d'éducation, en particulier de la part des catégories qui n'avaient auparavant qu'un recours limité et bref à l'école : jeunes filles, enfants de milieu populaire, ou même des couches moyennes. Or, cet investissement plus marqué dans l'école ne peut manquer d'élever le niveau des attentes sociales à l'égard des performances de l'institution scolaire, à l'égard de sa capacité à délivrer des titres qui assurent une place jugée satisfaisante dans le système d'emploi.

On trouve dans une enquête que nous menons actuellement à Elbeuf (Seine-Maritime) auprès de lycéens (840 lycéens de toutes sections d'année terminale des seconds cycles long et court) confirmation de ces attentes élevées à l'égard de l'école. Bien que l'échantillon soit composé d'un fort contingent de classes techniques et de jeunes originaires des classes populaires, 59 % des élèves déclarent qu'ils veulent aller le plus loin possible dans les études et si possible faire des études supérieures ; 69 % déclarent qu'ils veulent poursuivre des études après le lycée. Ces ambitions sont encore plus nettement exprimées chez les parents (72 % d'entre eux, d'après les lycéens, voudraient que leurs enfants aillent le plus loin possible et fassent des études supérieures) qui interviennent activement dans les choix scolaires : ils sont nombreux à discuter avec les lycéens à ce propos (40 % souvent), à donner des conseils (75 %), et même, critère plus décisif, à aller voir des pro-

fesseurs (38 %). Cette implication à l'égard de l'école est d'abord guidée par des préoccupations d'ordre professionnel : la raison la plus souvent citée (par 40 %) pour poursuivre des études est que « c'est utile pour trouver un emploi » (la deuxième raison (26 %) est la suivante : « j'ai une idée précise de ce que je veux faire plus tard »).

Bien sûr, ces ambitions ne se distribuent pas de façon homogène selon les sections scolaires et l'origine sociale : alors que 85 % des élèves de terminale générale déclarent vouloir aller le plus loin possible et faire des études supérieures, ce n'est plus le cas que de 65 % des élèves de terminales G, de 42 % des élèves de BEP tertiaires, et de 35 % des élèves de classes industrielles. Toutefois, ce qui est étonnant, ce n'est pas tant la décroissance de ces taux que le maintien de pourcentages élevés. La limitation du niveau des ambitions n'équivaut nullement à un renoncement à trouver sa place à ce niveau et à employer les moyens et l'énergie qu'il faut pour y parvenir. 35 % des élèves des sections industrielles déclarent avoir la plus forte probabilité de devenir ouvrier ou employé mais souhaiteraient devenir technicien. Le pragmatisme exprimé au sujet des chances de promotion sociale ne signifie donc pas que l'on renonce à cette perspective. L'école est le moyen, sans doute imparfait et insuffisant, mais néanmoins indispensable de réaliser ces ambitions.

Dévaluation des diplômes et attentes scolaires

Cependant, alors que les ambitions scolaires progressent continûment à chaque niveau scolaire, et tentent de s'appuyer

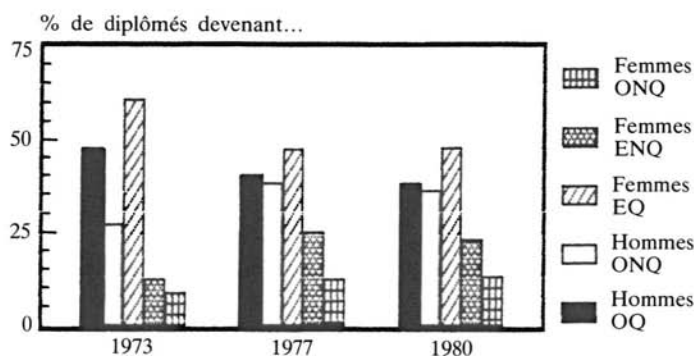
sur l'obtention de diplômes censés assurer une position professionnelle, la relation entre le titre scolaire et le poste de travail tend paradoxalement à se relâcher ; à cela une explication déjà développée par les sociologues de l'éducation⁵ : l'inflation des diplômes délivrés a pour contrepartie automatique, dès que la structure des emplois n'évolue pas au même rythme et qu'en outre l'offre de travail diminue, une dévaluation des titres scolaires. On peut mesurer cet effet d'inflation-dévaluation grâce aux bilans Formation-Emploi établis par le CEREQ et l'INSEE⁶. Il ressort que l'effet de dévaluation est particulièrement net pour les diplômés de niveau CAP-BEP. Les jeunes garçons titulaires de ces diplômes ont de plus en plus de difficultés à accéder directement à des postes d'ouvriers qualifiés et deviennent plus souvent ouvriers non qualifiés ; les jeunes filles de même niveau de forma-

tion sont moins nombreuses à devenir employées qualifiées et plus nombreuses à devenir employées non qualifiées ou ouvrières non qualifiées.

On enregistre aussi des effets de dévaluation, plus complexes (car ce diplôme conduit moins directement à un type d'emploi bien défini), au niveau du baccalauréat qui se traduisent essentiellement par un transfert des emplois d'insertion des bacheliers de postes « employés » vers des postes « ouvriers » pour les garçons, et de postes « cadres moyens » à des postes « employées » pour les filles.

Les diplômés universitaires eux-mêmes n'échappent pas aux effets de la dévaluation. Même si ces diplômes demeurent un moyen de protection efficace contre le chômage, la comparaison des enquêtes FQP 65-70 et 72-77 montre que la proportion de diplômés accédant directement à des postes de cadres supérieurs a

Graphique V — Niveaux d'insertion des titulaires de CAP/BEP en 1973 - 1977 - 1980



ONQ : Ouvrier non qualifié.

ENQ : Employé non qualifié.

OQ : Ouvrier qualifié.

5. Cf. par exemple : Bourdieu, Pierre. — « Classement, déclassement, reclassement ». — Actes de la Recherche en Sciences Sociales, 24, novembre 1978, ou Passeron, Jean-Claude. — « L'inflation des diplômes ». — *Revue Française de Sociologie*, 4, octobre-décembre 1982.

6. Bilan Formation-Emploi 83, INSEE-CEREQ. Série D n° 110, octobre 1986.

sensiblement diminué entre ces deux enquêtes, surtout pour les jeunes hommes diplômés de niveau II (licence, maîtrise, CAPES). D'après le recensement de 1982, 22 % des diplômés d'université de 25 à 34 ans occupés au moment de l'enquête avaient un emploi de maître auxiliaire ou d'instituteur, 12 % un emploi de technicien et 7 % un emploi d'employé.

L'école, mais en fait la société tout entière, se trouve donc confrontée à un redoutable paradoxe : alors que la demande sociale d'éducation, et au-delà sans doute les ambitions de promotion sociale et de réalisation professionnelle n'ont jamais été aussi élevées, l'investissement éducatif s'avère de moins en moins rentable. On conçoit les frustrations que peut engendrer ce décalage croissant entre les attentes sociales générées par une société plus ouverte sur le plan de la diffusion et de la transmission du savoir (même si cette ouverture reste relative et hiérarchisée) et leurs opportunités de réalisation qui sont loin d'atteindre le même degré de fluidité et d'ouverture.

On enregistre les manifestations de cette contradiction et de ces frustrations chez les élèves que nous avons interrogés et tout particulièrement chez les jeunes filles qui sont orientées dans les sections tertiaires du technique court. Le scepticisme à l'égard de la valeur de la formation reçue, de sa capacité à assurer une insertion à bon niveau, est manifeste (c'est le cas aussi dans une large mesure des élèves, majoritairement féminines, des terminales A et B), alors que les attentes de mobilité sociale sont éle-

vées : c'est parmi ces élèves qu'on se déclare le plus souvent décidé à adopter un genre de vie différent de celui des parents ; ce sont eux qui font état du plus grand écart entre la position sociale probable (ouvrier ou employé) et la position sociale souhaitée (cadre supérieur). Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que ce soit aussi dans ces sections qu'on relève les plus fortes insatisfactions à l'égard de l'orientation scolaire qui est souvent ressentie comme ayant été imposée par l'école et comme ayant contrarié les choix personnels de l'élève.

Des stratégies de contournement

Comment réagissent les jeunes qui, dès le lycée, pressentent, confusément pour certains, de façon très précise pour beaucoup d'autres, que leur diplôme ne leur assurera pas automatiquement une position sociale conforme ni à leurs espérances ni à ce que ce diplôme assurait dans un état antérieur du marché du travail ?

Il y a d'abord tous ceux qui sortent de l'école sans aucun diplôme, et ils sont encore nombreux. En 1985 on comptait parmi la population non scolaire de 15 à 24 ans 35 % de jeunes n'ayant aucun diplôme ou seulement le certificat d'études primaires. On sait que ces jeunes connaissent les taux de chômage les plus élevés et les périodes de chômage les plus longues : 59 % des garçons scolarisés en 1983 et se présentant sur le marché du travail sans diplôme sont toujours à la recherche d'un emploi 9 mois plus tard ; c'est le cas de 63 % des filles de même niveau ⁷.

7. Bilan formation-emploi 83, op. cit.

Les jeunes : un enjeu stratégique pour les banques

Les banques jouissent auprès des particuliers d'un privilège qui rappelle le rapport au médecin de famille et que beaucoup de commerçants leur envient : à raison de 70 %, le client est fidèle à sa banque. La mobilité géographique n'a pas bouleversé cette donnée. Certes, les banques ont su s'attacher cette clientèle par l'octroi de crédits à long terme. Les enquêtes montrent cependant que pour les particuliers la banque où l'on est titulaire d'un compte bénéficie d'une image meilleure que celle de « la banque » en général, c'est là un gage certain de pérennité.

La tentation était donc forte de saisir la clientèle dès son plus jeune âge, en faisant le pari qu'à 70 % elle serait bancairement captive pour la vie entière.

La crise et l'acuité de la concurrence stimulant les énergies, on pouvait s'attendre à des conquêtes à la hussarde de ces segments de marchés inexploités que constituaient les jeunes. Les services de marketing des banques ont agi le plus souvent avec prudence. Ils ont commandé des sondages et des analyses psychosociologiques. Les sociétés consultées ont mis l'accent sur le caractère particulier de l'argent — attrait et répulsion, rêve et réalisme des jeunes générations — et sur les risques d'une campagne à dimension nécessairement pédagogique car elle ne saurait le plus souvent se passer de la médiation des parents.

D'une vue synthétique, se dégagent toutefois deux attraits surprenants.

D'une part, les tranches d'âges « ciblées » varient sensiblement d'une banque à l'autre : les « 13-18 » (opération du CIC) ; 5 à 25 ans (enquête de l'Ecole supérieure de commerce de Tours) ; « produit 12-21 » (Société Générale de Banque, Belgique) ; étude auprès des moins de 12 ans (Crédit Lyonnais) et des 15-25 ans (Société Générale). Signe de la difficulté à borner les étapes de la socialisation.

D'autre part, peu d'enquêtes analysent les jeunes selon les critères appliqués aux adultes : sexe, niveau d'urbanisation, catégorie sociale des parents. Comme si l'âge était une variable sinon exclusive, du

moins suffisante pour comprendre le comportement financier des jeunes et agir sur lui.

Le classement selon les trois tranches classiques apparaît cependant assez éclairant :

- les jeunes majeurs : 18-25 ans ;
- les adolescents : 13-17 ans ;
- les enfants : moins de 13 ans, avec, par définition, un impact direct nul auprès des moins de 6 ans.

Les formes de séduction déployées auprès de ces trois catégories sont sensiblement différentes.

Avant 13 ans les banques ne peuvent espérer plus, semble-t-il, que s'inscrire par les jeux, les concours, les tirelires ou les magazines de bandes dessinées dans les souvenirs agréables de l'enfance, rétribués quelques années plus tard par l'ouverture d'un compte au guichet jadis émetteur d'images heureuses. Les campagnes publicitaires n'auront sans doute pas modifié chez l'enfant le système de valeurs inculqué par les parents à l'endroit de l'argent. Elles auront peut-être accéléré la désacralisation des banques et préparé les nouveaux rapports qui s'instaurent entre elles et les adolescents.

« La majorité à 13 ans »

Ce slogan provocateur et un tantinet démagogue a été lancé par le CIC (Crédit industriel et commercial). Il montre assez que l'enjeu du renouvellement du fonds de commerce bancaire se situe chez les adolescents.

Les adolescents sont-ils intéressants pour les sommes qui transitent par leurs poches ? Le CIC a fait étudier les occasions de recettes et de dépenses.

Sous l'angle des flux financiers, il ne faut pas se faire d'illusion. Certes, les adolescents peuvent déposer à la banque leur argent de poche, qu'ils vont dépenser. Ils épargnent aussi, et parfois de manière conséquente, en vue d'un projet important comme l'achat d'une chaîne Hi-Fi ou d'une moto. Mais les montants à considérer sont minimes si on les rapporte aux encours bancaires globaux.

Les études menées sont intéressantes en ce qu'elles mettent en relief les produits conçus pour s'adapter aux comportements analysés.

Ce qui frappe le plus à cet égard, du point de vue qui nous intéresse ici, est l'irruption considérable des traitements électroniques. Il s'agit d'un nouveau langage, auquel les adultes s'initient avec plus ou moins de mal mais auquel les jeunes adhèrent totalement, naturellement pourrait-on dire :

- carte magnétique qui permet le retrait à un DAB (distributeur automatique de billets) sans chèque ni signature : au minimum 100 F par opération et jusqu'à hauteur du solde du compte, ce qui évite toute fraude ;

- carte de reconnaissance, dans le cas où les parents n'ont pas autorisé la banque à délivrer une carte magnétique. Elle est personnelle (avec photo au CIC) et facilite

les opérations (dépôts, retraits) aux guichets traditionnels et la connaissance à toute heure du solde de son compte dans un GAB (guichet automatique de banque).

Aristote, déjà, avait souligné la parenté entre le langage et la monnaie dans les relations humaines. Il n'est pas surprenant que les gestionnaires patentés de la monnaie aient investi le nouveau langage, à base d'informatique. Les adolescents le maîtrisent souvent plus vite que leurs parents, qui n'ont pas été leurs initiateurs. L'Histoire des mœurs retiendra sans doute que pour fidéliser les jeunes à leur établissement les banquiers auront exercé une fonction initiatrice essentielle à l'entrée dans la vie adulte.

Extrait de *Le groupe familial*, n° 113, octobre-décembre 1986, « Adolescents : cherchez la crise ».

Ces jeunes, pris en charge par leur famille mais dans des conditions matérielles souvent difficiles, constituent la clientèle privilégiée des missions locales pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes et le public cible des stages d'insertion. Ils connaissent donc une forme subie de prolongation de l'adolescence qui s'organise à la fois autour de la sociabilité du groupe des pairs, autour du noyau familial qui assure survie économique et hébergement, et enfin au travers de nouvelles formes de socialisation de type para-scolaire qui offrent à cette population le cadre minimum de légitimité institutionnelle et de reconnaissance sociale sans lequel elle serait sans doute en butte à des réactions de rejet très vives à la fois de la part des familles et des résidents des quartiers dans lesquels elle vit⁸.

La situation de ceux qui sortent de l'école munis d'un diplôme technique du type CAP et BEP (22 % de diplômés CAP-BEP parmi l'ensemble des sorties en 1983, 32 % de sorties au niveau 5) est plus diversifiée, à la fois sur le plan des déterminations externes organisant leur insertion et sur le plan des stratégies possibles. On peut sans doute considérer que trois grands cas de figures se présentent.

Certaines spécialités assurent à la fois une insertion relativement rapide et durable (comme les BEP mécanique, CAP électronique, CAP et BEP, BTP, BEP électricité...), d'autres comme les BEP commerce, techniques financières et comptables une insertion plus lente mais qui conduit au bout de 5 ans à une relative stabilité, alors que d'autres enfin conduisent à une insertion rapide mais

8. Olivier Galland, « Une transition à négocier », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n° 27, juillet 1985.

qui reste précaire (hôtellerie, alimentation...) ⁹ (Ces données concernent les garçons).

Cela dit, cette analyse des flux, tributaire d'une conception quelque peu mécaniste des processus d'insertion, ne tient pas compte des mécanismes symboliques de formation des représentations sociales de la valeur des diplômes et des emplois, et de l'effet du chômage ou des difficultés d'insertion sur ces représentations. Ainsi les différences de taux de chômage entre diplômés ne signifient pas forcément que ces diplômés rencontrent objectivement plus ou moins de difficultés à trouver un emploi ; elles peuvent vouloir dire aussi que certains, moins dépendants par exemple d'une tradition familiale, régionale et historique du « métier », ont une représentation de leur avenir professionnel plus volatile, pouvant s'actualiser dans une gamme plus étendue d'emplois ; d'autres par contre feront preuve d'une grande résistance à l'idée d'accepter un emploi qui ne corresponde pas strictement à la formation reçue.

C'est donc entre ces trois pôles, dépendant à la fois de l'état local du marché du travail et des formations et du mode local de formation des représentations professionnelles que peuvent évoluer les comportements : insertion rapide au niveau souhaité, résistance au déclassement, acceptation d'un déclassement ou d'une mobilité, sans que l'on sache précisément aujourd'hui comment s'ordonnent, selon le niveau scolaire, le sexe, la région..., les comportements autour de ces trois pôles. Notons seulement que les ouvriers non qualifiés sont recrutés pour presque la moitié d'entre eux parmi les

diplômés de CAP et de BEP ¹⁰ ; l'acceptation d'une déqualification à l'embauche est donc aujourd'hui à ce niveau scolaire une réalité effective même si ces jeunes diplômés peuvent espérer accéder par la suite à un poste d'ouvrier qualifié par promotion interne.

En tout état de cause, c'est bien plus autour du niveau et de la durée d'insertion et des attitudes à l'égard des risques de déclassement professionnel qu'autour de la question du chômage proprement dit que se joue la question de l'entrée dans la vie active des jeunes issus du technique court.

Cette constatation est évidemment encore plus vraie en ce qui concerne les diplômés d'un niveau plus élevé qu'il s'agisse des bacheliers ou des diplômés de l'enseignement supérieur. Mais pour ces derniers, outre le fait que les risques de déclassement sont moins élevés, les stratégies de contournement sont sans doute plus variées et plus performantes. Alors que les diplômés du technique court peuvent mettre en œuvre essentiellement une prolongation de la phase de recherche d'emploi, les étudiants ont à leur disposition des moyens moins coûteux symboliquement : par exemple les stratégies de prolongation scolaire à la fois dans l'idée d'éviter un déclassement immédiat qui serait consommé au niveau atteint et dans l'idée d'augmenter les chances d'insertion à un niveau supérieur par une accumulation de diplômes ; (toutefois, cette stratégie ne semble mise en œuvre que par une minorité d'étudiants, car on constate qu'au-delà de 20 ans les taux de scolarisation ont peu progressé depuis 10 ans) ; ou encore,

9. Bilan formation, emploi 83, op. cit.

10. Bilan formation, emploi 83, op. cit.

pour ceux issus de milieux possédant un capital social et culturel élevé, des stratégies de reclassement analysées par Pierre Bourdieu¹¹. Toutefois, les stratégies d'insertion des étudiants mériteraient d'être analysées par type de formation : sans doute constaterait-on alors de notables différences dans les rythmes et les modalités d'entrée dans la vie active.

Une nouvelle « jeunesse » ?

Toujours est-il que ces transformations dont on a tracé ici un rapide tableau ont plusieurs conséquences sur la configuration de cette période de la vie qui nous intéresse ici :

— d'abord son allongement dû à l'effet conjugué de la prolongation scolaire et de la prolongation de la phase d'insertion ;

— en second lieu, et c'est le plus important, sa destruction due au brouillage des frontières qui démarquaient autrefois de manière claire en une échelle discontinue période de formation — c'était là la phase socialement légitime et contrôlée de l'adolescence — et entrée dans l'activité qui équivalait à l'entrée dans la vie adulte avec attribution et reconnaissance de nouveaux rôles sociaux.

Bien sûr ce schéma reste valable pour une bonne partie des jeunes : ceux dont les aspirations sociales ont pu s'actualiser dans un capital scolaire suffisamment rare pour permettre une deuxième forme de conversion à équivalence, cette fois en capital professionnel ; ce peut être le cas aussi bien de diplômés du technique que de diplômés universitaires lorsque les filières choisies sont suffisamment performantes.

Mais, on l'a souligné, une partie grandissante des jeunes, ceux qui ont quitté l'école sans diplômes ou ceux qui ont choisi ou ont été orientés dans des filières dévaluées, doivent vivre une période moratoire, parfois longue de plusieurs années, avant de s'insérer de façon stable dans l'activité. La « jeunesse » semble donc progressivement comprendre une nouvelle phase, une phase d'ambiguïté sociale, durant laquelle on doit construire une position sociale qui n'est plus donnée par ces mécanismes d'équivalence scolaire automatique qui avaient fonctionné jusqu'alors.

Il faut insister sur le fait que cette tendance est très certainement structurelle (nous voulons dire par là qu'elle n'est pas un simple effet de la « crise » ou du moins que si elle en est un effet, c'est par un mécanisme complexe de réaménagement des conditions d'entrée dans la vie adulte qui ne permettra pas de revenir au modèle antérieur). Plusieurs raisons le font penser :

— En premier lieu, la demande sociale d'éducation continuant de croître, la régulation et la hiérarchisation des attentes sociales à l'intérieur du système scolaire ont toutes les chances de perdre de leur efficacité. Tant que la demande sociale d'éducation restait faible et se hiérarchisait « naturellement » en niveaux bien différenciés dans le cadre même de l'école, la hiérarchie sociale des positions se construisait dès ce moment dans les représentations et les attentes des acteurs et avait de bonnes chances de correspondre à la hiérarchie sociale effective (ce modèle correspond au fond à l'école décrite par Bourdieu et Passeron dans *les Héritiers*).

11. Bourdieu, Pierre, op. cit.

Mais si les attentes sociales continuent de croître sous la pression conjuguée des jeunes filles (qui seront sans doute de moins en moins disposées à accepter les formations et les métiers « traditionnellement féminins »), des enfants des classes moyennes désireux de parachever l'ascension sociale de leurs parents, ou même, comme nous l'avons constaté à Elbeuf, des enfants de la frange la plus qualifiée de la classe ouvrière, alors l'école pourra de moins en moins aisément assurer en son sein une régulation des ambitions en fonction de la structure sociale effective des positions. Tout concourra alors à faire éclater le cadre d'une gestion malthusienne des flux scolaires. Mais si la régulation ne se fait plus à l'intérieur de l'école, elle devra bien se faire après l'école ; si, comme c'est probable, la relation entre titres scolaires et postes continue de se relâcher, si par conséquent la construction des ambitions sociales s'effectue moins sur la seule possession du diplôme, elle se fera plus sur les stratégies post- et para-scolaires. Bref, en dehors même de la question du chômage qui a contribué sans doute à obscurcir ces enjeux, tout laisse penser que sont réunies les conditions pour que se forme une nouvelle phase de la vie correspondant à la construction post-scolaire des ambitions et des positions sociales.

Nous insistons sur le fait que l'enjeu de cette phase concerne aussi bien la représentation de sa place dans la hiérarchie sociale que la construction effective de cette position. En effet, si le diplôme, comme c'est déjà le cas pour un certain nombre d'entre eux, est un moins bon indicateur à la fois symbolique et pratique de hiérarchisation sociale et de positionnement professionnel, la définition de ce niveau, l'élaboration du compro-

mis entre le souhaitable et le possible s'effectueront par tâtonnements itératifs, expériences répétées jusqu'à parvenir à un niveau à la fois réaliste et satisfaisant d'ambition qui puisse d'actualiser dans des stratégies effectives.

— Il est par ailleurs frappant de constater à quel point les entreprises ont déjà adapté leurs stratégies d'embauche à ces nouvelles conditions. Ces stratégies n'ont plus grand chose à voir avec les formes traditionnelles d'un processus discontinu (embauché ou refusé), on passe de plus en plus à des processus continus et réversibles : si l'on est embauché c'est pour une période déterminée qui a le sens d'une période d'essai plus longue et plus souple que les périodes d'essai traditionnelles ; d'un processus formel (sur titres, qualification effective...), on passe à des processus qui incorporent de multiples éléments extra-professionnels fondés sur l'appréciation de la personnalité. Bref, tout va dans le sens d'une individualisation et d'une flexibilité croissante des procédures de recrutement.

Que ces procédures soient rendues possibles par le déséquilibre global entre l'offre et la demande de travail ne constitue pas le fond du problème ; ce serait adopter une perspective réductionniste que de s'en tenir à cet aspect économique. Il faut plutôt considérer l'ensemble des changements structurels que nous venons d'esquisser pour comprendre que la phase d'entrée dans la vie adulte se restructure sans doute en profondeur dans un contexte général de plus grande mobilité et précarité des positions sociales.

Mais le plus étonnant est que cette tendance manifeste à la flexibilité, à la continuité (en opposition à la disconti-

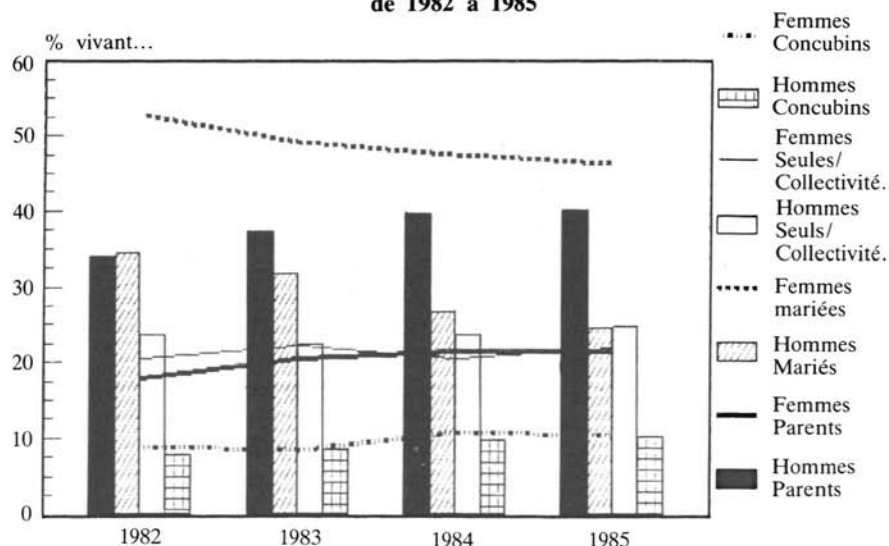
nuité des trajectoires marquées par des limites franches), et à la réversibilité des itinéraires que l'on constate sur l'axe scolaire-professionnel a comme son pendant dans le domaine des modes de vie, ou si l'on veut sur l'axe familial-matrimonial, avec le développement de formes intermédiaires entre les deux formes stables que constituent famille d'origine et famille de procréation. Avant de proposer quelques interprétations possibles de

cette concordance, il faut rappeler les grands traits et les évolutions récentes des modes de vie juvéniles.

Un report de l'entrée dans la vie adulte

Le graphique ci-dessous rend compte à la fois de la structure par sexe et de l'évolution des modes de vie juvéniles.

Graphique VI — Evolution des modes de vie des hommes et des femmes à 24 ans de 1982 à 1985



Plusieurs constatations peuvent être faites :

— concernant les différences de structure selon le sexe : modes de vie féminins et masculins se différencient fortement ; alors qu'à 24 ans une très nette majorité de filles ont quitté leurs parents, la cohabitation avec les parents reste à cet âge le mode de vie dominant

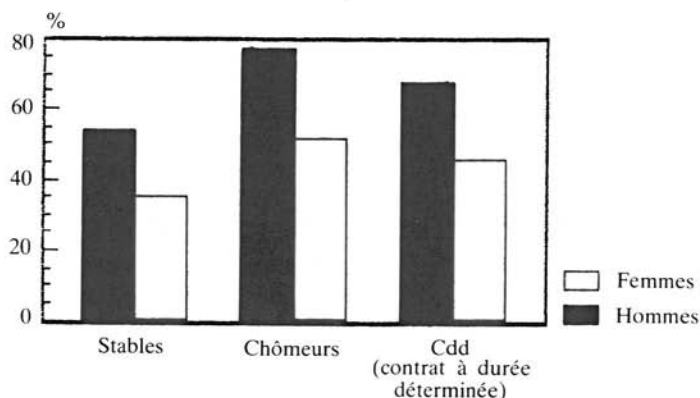
chez les garçons. A l'inverse, le pourcentage de jeunes filles mariées est considérablement plus élevé que celui des garçons. Quant à la vie en couple non marié, à la vie solitaire ou en groupe, elles sont pratiquées à peu près dans les mêmes proportions par les filles et les garçons. Notons que ces modes de vie intermédiaires entre le départ de la fa-

mille d'origine et la constitution d'une nouvelle unité familiale concernent plus de 30 % des jeunes de 24 ans.

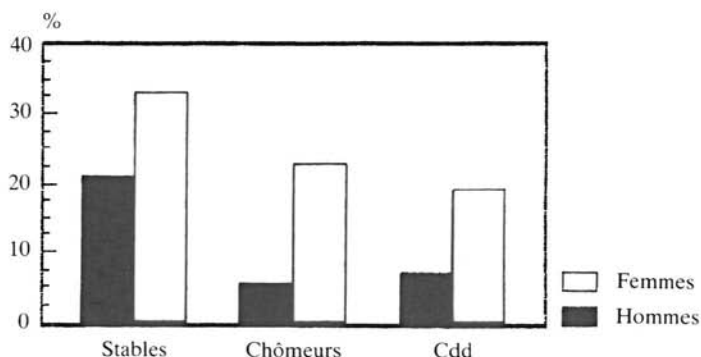
— concernant l'évolution des modes de vie depuis 1982 : elle est particulièrement marquée chez les garçons et va dans deux directions : prolongation de la cohabitation avec les parents et report du mariage. Alors qu'en 1982 le pourcentage de jeunes hommes de 24 ans mariés

était équivalent à celui des cohabitants avec les parents, en 1985 la proportion de ces derniers est très nettement supérieure à celle des mariés. Chez les filles, les évolutions vont dans le même sens (croissance de la cohabitation chez les parents, recul du mariage) mais sont beaucoup plus modérées. Les contrastes entre les modes de vie masculin et féminin se sont donc accentués.

Graphique VII — Jeunes de 20 à 24 ans vivant chez leurs parents selon la situation d'emploi et le sexe



Graphique VIII — Jeunes de 20 à 24 ans mariés selon la situation d'emploi et le sexe

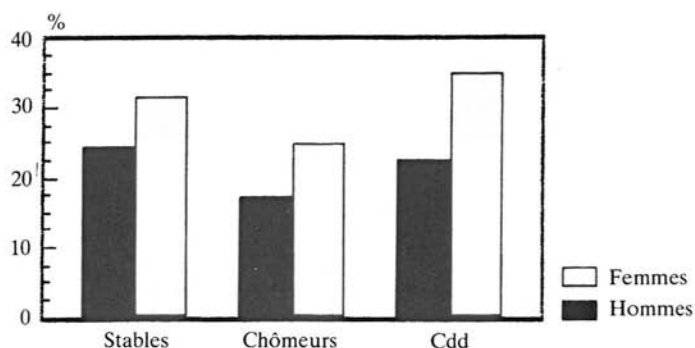


La prolongation du séjour chez les parents s'explique essentiellement par l'allongement de la scolarité et surtout par le développement du chômage et des situations d'emploi précaires. Les taux de cohabitation avec les parents sont en effet nettement plus élevés dans ces deux cas : 47 % des jeunes actifs occupés de 20 à 24 ans vivent chez leurs parents contre 63 % des chômeurs de même âge et 62 % des scolaires et étudiants. Mais le chômage ou la précarité ont un effet de report du départ de la famille beaucoup plus net chez les garçons que chez les filles.

Par ailleurs, l'effet de report du mariage

est chez les garçons très marqué. Par contre, le choix d'un mode de vie intermédiaire entre la famille d'origine et la famille de procréation (vie en couple non marié, vie solitaire, vie en groupe) est beaucoup moins sensible aux aléas de la situation d'emploi. L'effet massif du chômage est donc de retarder, et ceci surtout pour les garçons, le moment de la décohabitation familiale comme le moment de constitution d'une nouvelle famille. Mais ce décalage des calendriers induit par le retard de la stabilisation professionnelle n'a qu'une incidence limitée sur la propension à adopter des modes de vie intermédiaires entre ces deux moments.

Graphique IX — Jeunes de 20 à 24 ans ni chez leurs parents ni mariés selon la situation d'emploi et le sexe

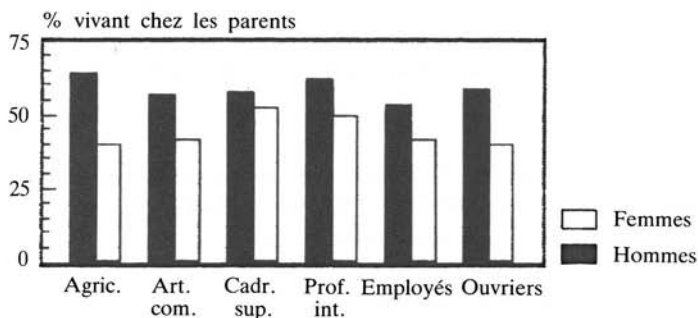


Des modalités différentes selon l'origine sociale

Pour que l'analyse soit complète, il faut considérer les différences dans les modalités d'entrée dans la vie adulte selon l'origine sociale. On remarque tout

d'abord que les calendriers de décohabitation familiale sont peu différents d'une classe sociale à l'autre. Chez les hommes en particulier les proportions de cohabitants chez les parents entre 20 et 24 ans se différencient peu selon l'origine sociale ; elle tourne toujours autour de 60 %.

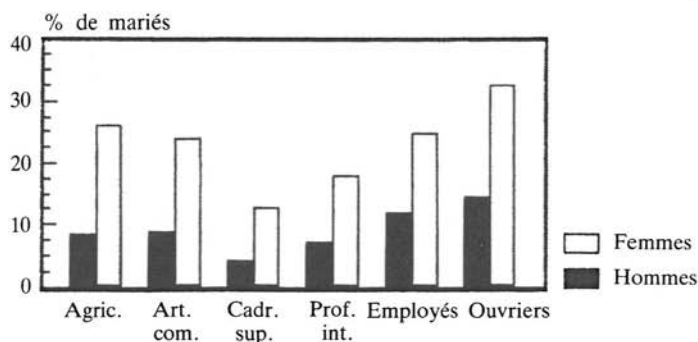
Graphique X — % de cohabitants avec les parents entre 20 et 24 ans selon le sexe et la CSP du père



Bien sûr cette similitude formelle cache des différences importantes dans les conditions et les formes d'entrée dans la vie. On en a d'ailleurs une indication quand

on se penche sur les calendriers du mariage : ici les différences sociales sont beaucoup plus marquées, surtout chez les filles.

Graphique XI — % de mariés entre 20 et 24 ans selon le sexe et la CSP du père



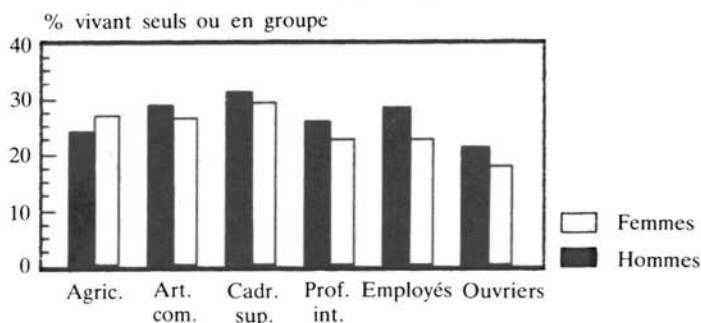
Le calendrier du mariage des enfants d'ouvriers et dans une moindre mesure des enfants d'employés et de travailleurs indépendants est beaucoup plus précoce que celui des enfants de professions intermédiaires et surtout de cadres supérieurs.

On voit donc que le départ de la famille n'a pas le même sens ici et là : dans les classes populaires et une partie des classes moyennes, il équivaut plus souvent à une véritable « installation », à une insertion qui se veut durable et stable dans le statut adulte ; les enfants des classes

supérieures et des classes moyennes salariées choisissent par contre plutôt des modes de vie « intermédiaires » qui ne les inscrivent pas d'emblée dans le statut adulte. On constate par exemple que les

enfants de cadres supérieurs sont nettement plus nombreux que les autres à vivre seuls ou en groupe : c'est le cas de 31 % des fils de cadres, contre 21 % des fils d'ouvriers.

Graphique XII — % vivant seuls ou en groupe entre 20 et 24 ans selon le sexe et la CSP du père



La vie en couple non marié est par contre choisie aussi souvent par les jeunes de tous milieux ; ou plutôt contrairement à ce qu'on pouvait attendre elle est plus souvent adoptée par les filles d'ouvriers et d'employés que par les filles de cadres (chez les garçons les différences sont faibles).

Cela signifie d'abord qu'il y a bien là un phénomène de génération qui transcende les différences sociales. Toutefois, il est probable que ces formes de vie en couple hors du cadre du mariage ont pris un sens différent dans les classes populaires et dans les classes moyennes et supérieures. Les deux graphiques suivants en apportent, sinon une preuve, du moins une indication.

Ils montrent en effet que de 20 à 29 ans la propension au non mariage est plus dura-

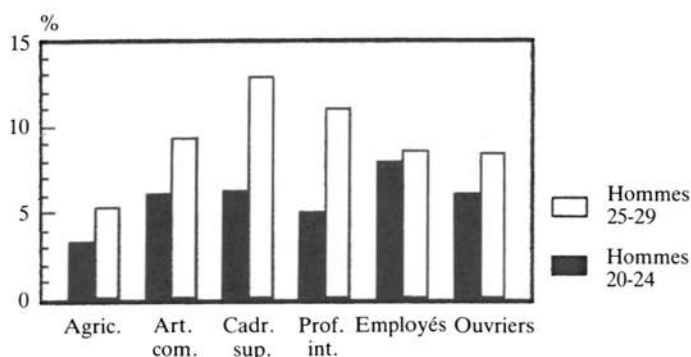
ble chez les filles de cadres supérieurs et de professions intermédiaires que chez les filles d'ouvriers et qu'elle s'accroît considérablement après 25 ans chez les fils de cadres supérieurs. Tout se passe donc comme si la vie en couple hors mariage prenait deux sens différents : le sens d'un véritable essai matrimonial, c'est-à-dire d'une expérience à durée limitée effectuée en vue de conclure dans de bonnes conditions une union légale, et ce modèle serait plutôt celui des classes populaires ; un mode de vie choisi plus délibérément pouvant se substituer de manière prolongée, voire définitive, au mariage, et ce choix serait plutôt celui d'une partie au moins des enfants des classes supérieures et des classes moyennes.

On enregistre depuis une dizaine d'années un recul global de la vie en couple :

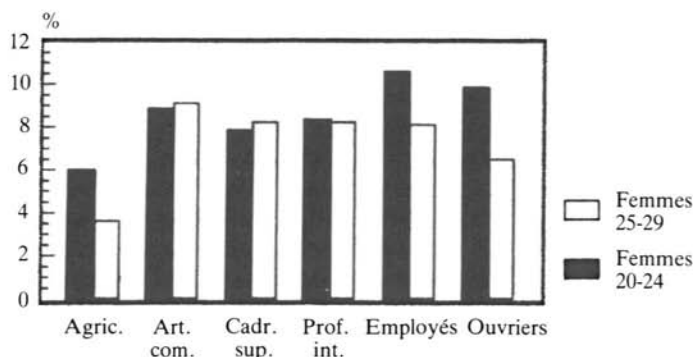
ce recul s'explique en partie par les difficultés d'insertion que connaissent les jeunes, et plus particulièrement ceux d'origine populaire. Mais l'explication est très certainement insuffisante quand on constate la croissance de la vie solitaire : selon P.-A. Audirac ¹² la popula-

tion féminine vivant seule dans un logement s'est ainsi accrue de 180 000 personnes entre 1975 et 1982. Les taux de vie solitaire sont particulièrement élevés dans les classes supérieures : environ 30 % des enfants des classes supérieures vivent à l'extérieur de leurs familles sans

Graphique XIII — % vivant en couple non marié à 20-24 ans et 25-29 ans selon la CSP du père (hommes)



Graphique XIV — % vivant en couple non marié à 20-24 ans et 25-29 ans selon la CSP du père (femmes)

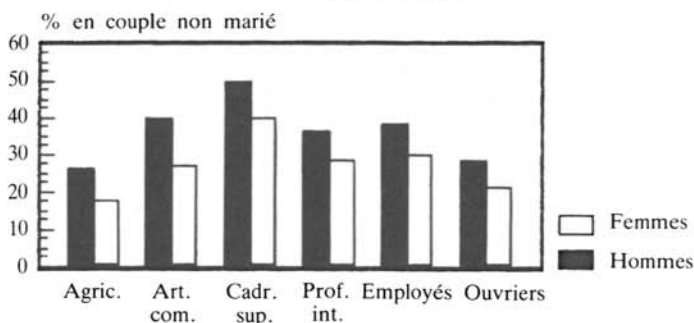


12. Audirac, Pierre-Alain. — « Crise du mariage ou crise du couple ? ». — *Dialogue*, n° spécial sur l'union libre, 92, 2^e trim. 1986.

vivre en couple. Chez ces derniers, la propension à vivre en couple, marié ou non, immédiatement après la décohabitation familiale est donc moins forte que chez les enfants des classes populaires. Ceci relativise le fait que les proportions de jeunes vivant en couple non marié soient équivalentes selon l'origine sociale : le nombre de personnes vivant en couple non marié se rapporte en effet dans les classes supérieures à un effectif potentiel de couple bien moins impor-

tant. D'ailleurs, lorsqu'on ne raisonne plus par rapport à l'ensemble des jeunes mais seulement par rapport à ceux qui ont décidé de vivre en couple, les hiérarchies sociales traduisant une attirance ou une répulsion à l'égard du mariage se creusent à nouveau : les enfants des classes supérieures sont largement gagnés par des comportements de vie hors mariage alors que les enfants d'ouvriers restent encore très majoritairement acquis au mariage.

Graphique XV — % de jeunes de 20 à 24 ans mariés parmi ceux vivant en couple selon le sexe et la CSP du père



Notre enquête à Elbeuf confirme et précise ces tendances (cf. encadré). Première remarque, dans l'ensemble, les lycéens sont peu pressés de s'établir de manière indépendante. A la question relative au départ de chez les parents, 72 % déclarent qu'ils préfèrent attendre, et c'est sans surprise que le travail stable est considéré comme la condition du départ de la famille. En fait, l'échantillon se divise en trois tiers : un tiers ne voulant pas poursuivre d'études envisage de partir rapidement, un tiers veut poursuivre des études tout en ayant un logement indépendant, et enfin un tiers veut poursuivre des études tout en restant

chez les parents. Cette tendance à l'expectative est confirmée lorsqu'on analyse les réponses relatives au moment de vivre en couple : 61 % des lycéens déclarent que « rien ne presse ».

D'autre part, le mariage comme première expérience de vie en couple ne recueille qu'une minorité de suffrages (19 %) ; la majorité des lycéens déclarent qu'ils préfèrent attendre et faire précéder le mariage, voire remplacer celui-ci, par une expérience de vie en couple sans cadre juridique. On le voit donc, l'essai matrimonial (au moins) est dorénavant considéré comme la forme normale d'établissement.

Trois scénarios « matrimoniaux »

Nous demandions en outre aux lycéens d'indiquer leur préférence pour un scénario parmi trois représentant des couples à 30 ans. Les scénarios étaient rédigés de la manière suivante :

Scénario 1 : Jean-Claude et Françoise sont mariés depuis cinq ans et travaillent tous les deux. Mais avant de se marier et d'avoir un enfant, ils ont vécu trois ans en commun, car ils voulaient être sûrs de bien s'entendre. Ils ont maintenant deux enfants de 5 et 2 ans et comme Françoise travaille tard, sa mère va les chercher et s'occupe d'eux.

Scénario 2 : Isabelle et Frédéric sont mariés depuis huit ans et ont trois enfants. Frédéric travaille beaucoup et a un bon salaire ; Isabelle, elle, qui a dû s'arrêter de travailler à la naissance de son premier enfant, a préféré ne pas reprendre le travail et se consacrer à ses enfants, son mari et sa maison.

Scénario 3 : Pierre et Claire vivent en couple depuis trois ans, mais ne se sont pas mariés et n'ont pas d'enfants. Ils ne pensent pas se marier un jour. Ils travaillent tous les deux et à la maison ils se partagent ce qu'il y a à faire.

Globalement, chaque scénario est choisi par environ un tiers de l'échantillon. Le scénario 2, celui si l'on veut du mariage traditionnel, ne remporte donc qu'une minorité de suffrages, alors qu'on ne peut être que frappé par le succès du scénario 3 pourtant assez radical. Mais ce sont surtout les différences selon le sexe et l'origine sociale qui sont intéressantes. L'analyse factorielle des correspondances effectuée sur ces modalités met en lumière deux groupes en forte opposition : les filles des classes moyennes et supérieures d'un côté, les enfants d'ouvriers (à l'exclusion importante des filles d'ouvriers qualifiés) de l'autre côté, et deux groupes intermédiaires aux attitudes plus composées : fils de cadres et filles d'ouvriers qualifiés.

Un premier groupe est donc formé par les filles originaires des classes moyennes et supérieures. Leur attitude se caractérise

par une volonté de départ plus précoce de la famille d'origine, mais à l'inverse par l'intention affichée de différer le moment de vivre en couple. Ce sont donc ces jeunes filles, et plus encore les filles des classes moyennes salariées que les filles de cadres supérieurs, qui envisagent de vivre la période intermédiaire la plus longue entre le départ de la famille d'origine et la formation d'une nouvelle unité familiale. Ce sont elles aussi qui se déclarent le moins disposées à renoncer à leur vie professionnelle au cas où elles auraient des enfants. Ce sont elles enfin qui choisissent le plus souvent (toujours plus nettement pour les filles des classes moyennes) le scénario de vie en couple le plus éloigné du modèle traditionnel (scénario 3) (43 % des filles dont le père exerce un emploi relevant des professions intermédiaires choisissent ce scénario contre 33 % pour l'ensemble de l'échantillon) et qui se déclarent le plus nettement en faveur d'un partage des tâches dans le couple. Tout donne donc à penser que ces jeunes filles songent d'abord à finir leurs études puis à asseoir leur vie professionnelle avant d'envisager de former un couple. En outre, ce projet encore lointain se forme en opposition nette au modèle parental et aux formes traditionnelles du mariage et de la répartition des rôles.

A l'opposé extrême de ce modèle se trouve celui qui ordonne les représentations des fils d'ouvriers et d'une partie des filles de même origine (celles qui sont issues de la partie la moins qualifiée de la classe ouvrière). Ici ne se manifeste aucune impatience de quitter les parents et on se déclare plus souvent en faveur du mariage comme première expérience de vie en couple. Ce sont par ailleurs les formes traditionnelles du mariage et de la division des rôles qui l'emportent largement. 43 % des fils d'ouvriers et 39 % des filles d'ouvriers non qualifiés choisissent le scénario 2. Il est d'ailleurs frappant de constater la concordance des représentations des fils d'ouvriers et des filles d'ouvriers non qualifiés à ce sujet. Ces dernières sont prêtes à abandonner toute

ambition professionnelle pour se consacrer à leur famille (elles sont les plus nombreuses à déclarer qu'elles arrêteront de travailler si elles ont un enfant). Les seules différences notables concernent les souhaits exprimés à l'égard du nombre d'enfants (plus élevé chez les filles) et l'attachement à la fidélité (plus fort chez les filles). Bref, les représentations mentales sont déjà accordées au devenir probable des uns et des autres et concourent par avance à la formation d'unions à l'intérieur de ces catégories sociales.

Entre ces deux groupes se situent les filles d'ouvriers qualifiés. Elles se rattachent aux représentations ouvrières par le fait qu'elles sont attachées au mariage, mais elles se rapprochent des représentations des jeunes filles des classes moyennes et supérieures par le fait qu'elles sont fermement décidées à continuer de travailler quelque soit l'évolution de leur vie familiale et par le fait qu'elles s'inscrivent en opposition au genre de vie parental sur le plan des relations entre mari et femme. Cette position intermédiaire est confirmée par le choix prioritaire qu'elles font du modèle de vie en couple qui, dans le cadre du mariage après essai pré-nuptial, traduit une position d'équilibre entre les deux membres du couple (scénario 1). Elles cherchent donc une solution de compromis qui, tout en réservant certains aspects traditionnels des relations entre hommes et femmes (mariage, stabilité affective : elles sont les plus attachées à la fidélité,

enfants) leur assure une certaine autonomie.

Quant aux fils de cadres, ils penchent plutôt du côté traditionnel, se rapprochant ainsi du modèle masculin dominant, mais de façon beaucoup moins nette que les fils d'ouvriers.

D'une manière générale on voit donc que sont à l'œuvre à la fois des mécanismes de reproduction qui concourent, à travers l'action de modèles culturels au sens anthropologique, à la transmission de référents incorporés, et des mécanismes d'évolution et d'adaptation progressive de ces modèles aux changements structurels. Le modèle ouvrier d'établissement ressort par exemple particulièrement nettement, fondé sur la place centrale de la famille dont la reconstitution dans des formes immédiatement stables est la première, et à vrai dire, la seule phase d'établissement, fondé aussi sur la division et la complémentarité des rôles. Mais on l'a vu, les filles d'origine ouvrière (du moins celles dont la famille a pu soutenir les ambitions scolaires et professionnelles), soumises à l'influence contradictoire de leur milieu d'origine qui devrait leur faire adopter un rôle féminin passant essentiellement par l'établissement matrimonial, et à celle de l'école qui contribue à former et à élever leurs attentes sociales, tentent de trouver un positionnement intermédiaire qui, tout en respectant certains traits culturels du modèle d'origine, permettrait néanmoins d'imposer un nouveau rôle féminin.

L'enquête présentée en encadré révèle le rôle fondamental que joue la prolongation scolaire : elle ne contribue pas seulement à élever les attentes sociales, et indirectement à rendre plus improbable leur accomplissement, elle a aussi pour effet de bouleverser profondément le monde de constitution des unions ; elle en retarde le moment de formation, mais surtout elle impose un nouveau modèle de relations entre les sexes, non plus fondé sur cette sorte de complémentarité dissymétrique qui assurait la stabilité du

mariage traditionnel, mais sur des formes plus précaires d'association symétrique où chaque partenaire conserve sa liberté stratégique : ce modèle semble déjà être celui des jeunes filles originaires des classes moyennes salariées.

Flexibilité professionnelle, flexibilité des modes de vie ?

A première analyse, il apparaît donc que le brouillage des frontières de passage

enregistré dans les itinéraires scolaires et professionnels, a comme son pendant dans les trajectoires familiales et matrimoniales : il se constitue manifestement un espace de vie intermédiaire marqué par la relative indéfinition et instabilité des positions occupées. Bien sûr, énoncée comme telle, cette proposition est trop générale pour être acceptable. Dans le rapport que nous avons rédigé à l'occasion du colloque « Les jeunes et les autres »¹³, nous montrions qu'on ne pouvait s'en tenir à cette homologie formelle flexibilité professionnelle/flexibilité des modes de vie ; d'abord parce que statistiquement il n'y a pas de liens de dépendance évident entre les deux ordres de phénomènes : les jeunes occupant un emploi stable occupent pour ainsi dire aussi souvent que les précaires une position intermédiaire entre famille d'origine et famille de procréation.

Toutefois, il me semble que le développement concomitant de ces comportements n'est pas un hasard. Mais pour apprécier la relation entre ces deux évolutions, il faudrait pouvoir disposer de données plus fines et plus qualitatives que les données statistiques sur lesquelles nous nous sommes appuyés dans cet article. En effet, si notre hypothèse selon laquelle se constitue une nouvelle phase de la vie post-scolaire durant laquelle se construisent et s'ajustent par mouvements itératifs ambitions et positions sociales (moins qu'auparavant déterminées par la seule certification scolaire), si cette hypothèse est juste, elle signifie que les positions occupées durant

cette période moratoire peuvent être très diverses, tant du point de vue du statut d'activité — prolongation scolaire, stages, essais professionnels, emplois d'attente, chômage... — que du point de vue du contenu et du niveau des emplois, et s'articuler de façon complexe durant toute cette phase de transition.

Notre hypothèse signifie aussi que cette phase d'ajustement concerne aussi bien les ambitions que les positions : le processus de stabilisation se joue à la fois au niveau de l'évolution des représentations de sa place dans la hiérarchie sociale, des représentations de la hiérarchie sociale elle-même, qu'au niveau de l'évolution effective de cette place.

Enfin, dernier élément de complexité, la croissance et la généralisation scolaires qui sont à la base de l'évolution du système d'attentes et des changements enregistrés dans les formes d'entrée dans la vie adulte, concerne au premier chef les jeunes femmes et, de ce fait, contribuent à modifier radicalement le mode de constitution des couples¹⁴.

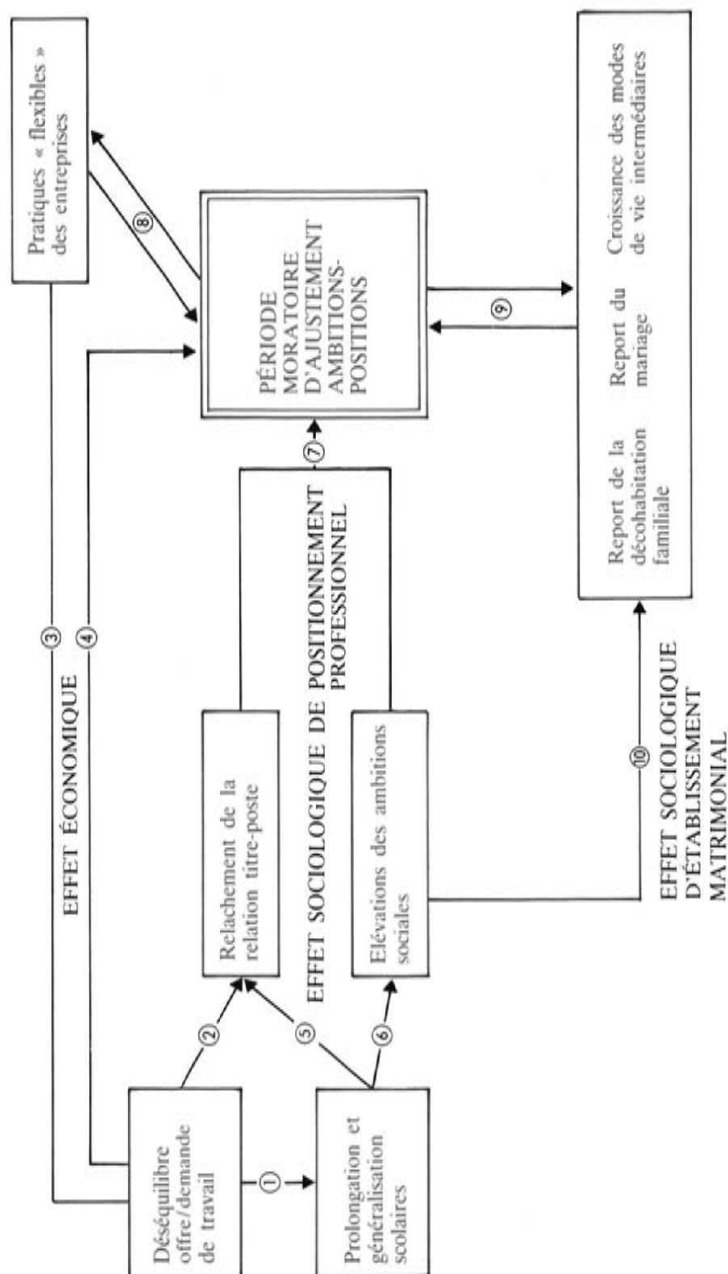
Dans ce contexte, les catégories globales d'« emploi » ou de « chômage », utilisées de plus hors d'une perspective longitudinale, ne rendent compte sans doute que très imparfaitement de ces processus complexes d'ajustement.

Les enchaînements supposés peuvent être résumés dans le schéma ci-contre. Trois effets se conjuguent finalement (et ont eux-mêmes des effets d'entretien réciproques) pour constituer cette période moratoire.

13. Les jeunes et les autres, op. cit., voir note 2.

14. Cf. les travaux de François de Singly ; par exemple : « La cohabitation : un compromis entre les générations et entre les sexes ». Les familles aujourd'hui. Colloque de Genève, Association Internationale des démographes de langue française, septembre 1984.

Schéma simplifié des mécanismes de constitution de la période moratoire d'ajustement. Ambitions - positions



— Un effet économique sur lequel nous n'avons pas insisté car ce n'est pas notre objet, mais qui est bien évidemment important : le déséquilibre global entre l'offre et la demande de travail a des effets d'accentuation de la demande scolaire (relation 1) (pour se protéger du chômage ou du déclassement), tout en contribuant au relâchement de la relation titre scolaire-poste (relation 2, puisque de facto nombre de postes offerts et nombre de titres distribués évoluent en relation inverse) ; ce déséquilibre permet en outre aux entreprises, dorénavant en position dominante sur le marché du travail, de mettre en œuvre des politiques d'emploi flexible (relation 3).

— Enfin ce déséquilibre se traduit directement par du chômage et donc un allongement objectif et incompressible (dans l'état donné de l'offre et de la demande) de la phase de transition (phénomènes de files d'attente) (relation 4).

— Un effet sociologique de positionnement professionnel (relations 5, 6, 7) nous n'y insistons pas, l'ayant suffisamment développé plus haut. Disons simplement qu'il s'agit du mode de constitution des ambitions confronté aux chances objectives d'atteindre les positions. Les décalages et ajustements nécessaires se traduisent par l'émergence d'une période moratoire. Cette période moratoire a des relations d'entretien réciproques avec les stratégies d'emploi flexible des entreprises (relation 8) : ces dernières s'appuient sur les disponibilités de main-d'œuvre ainsi constituées, utilisent les

résistances au déclassement pour former un volant d'emplois précaires ; mais ces résistances elles-mêmes peuvent trouver un support dans la durée par l'utilisation de ce réseau d'emplois (cf. par exemple les stratégies des vacataires de la fonction publique) ; en outre, cette période moratoire post-scolaire a des effets sur les modes de vie (relation 9) qui sont surtout de trois ordres : report de la décohabitation familiale, report du mariage, croissance des modes de vie intermédiaires. Ici les relations sont complexes car elles dépendent sans doute fortement à la fois du sexe, de l'âge et de l'origine sociale.

Un effet sociologique d'établissement matrimonial (relation 10) l'élévation du niveau d'ambitions sociales a pour effet, en particulier chez les jeunes filles, d'inverser les moments professionnels et matrimonial d'établissement ; dorénavant, dans des couches sociales de plus en plus étendues (à mesure que la scolarisation s'étend et s'allonge dans ces couches sociales), l'établissement professionnel des jeunes tend à précéder l'établissement matrimonial. En outre, les formes d'établissement matrimonial ne doivent pas constituer un obstacle à l'établissement professionnel : les formes privilégiées ont donc pour caractéristique d'éviter une inscription marquée et irréversible dans des rôles dysmétriques ; elles cherchent à éviter toute formalisation trop précoce de constitution des unions et privilégient donc des formes flexibles et réversibles.

Reconquérir le futur

Manuel d'études prospectives à l'usage des planificateurs africains

Voici enfin un ouvrage d'initiation à la démarche et aux méthodes prospectives qui simultanément démystifie la prévision et met en lumière la nécessité d'anticiper pour agir.

Cet ouvrage publié par Futuribles International fournit un panorama des différentes méthodes d'anticipation du futur (extrapolation, modèles économétriques, Delphi... etc.), en insistant tout particulièrement sur la méthode des scénarios qui, en cette période de grande incertitude, permet de prendre une juste mesure de l'éventail des futurs possibles, et des stratégies des acteurs.

Ce livre est utilement assorti d'une riche bibliographie et d'un glossaire des concepts plus ou moins complexes auxquels recourent les chercheurs en prospective, en prévision, et planification.



Destiné en priorité aux planificateurs africains, ce livre rend compte de la nécessité de se doter d'une capacité de réflexion à long terme afin que les responsables de ce continent, face à une situation en continuelle détérioration, puissent se doter de stratégie de développement mieux adaptées aux spécificités de la région, et aux besoins de sa population.

Cet ouvrage a été élaboré à la demande du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), et réalisé grâce à la collaboration des trois principales organisations non gouvernementales de prospective : la World Futures Studies Federation, l'Association Internationale Futuribles et l'Association Mondiale de Prospective Sociale.

En vente à **Futuribles International**, 55, rue de Varenne, F. 75431 Paris, Cedex 07, France - Tél. (33-1) 42.22.63.10 - Télex 201220 F. — (90 Francs F.).

Les modes de vie des jeunes ruraux

Nicole Eizner ¹

Les transformations qui ont affecté la jeunesse n'ont pas épargné les jeunes ruraux qui ont longtemps constitué un groupe à part, avec ses propres valeurs et ses engagements militants spécifiques.

Nicole Eizner, Directeur de recherche au CNRS, décrit dans ce texte les résultats d'une enquête réalisée avec l'aide de militants du mouvement rural de la jeunesse catholique dans six régions françaises. Elle met en évidence que ce qui distingue aujourd'hui les jeunes ruraux du reste de la jeunesse, ce ne sont plus les valeurs ni des formes spécifiques d'interconnaissance, mais une volonté d'enracinement local.

L'enquête, faite à la demande du JAJC ², et réalisée par des militants de ce mouvement formés et dirigés par l'auteur de ces pages, se proposait de connaître un peu mieux les jeunes ruraux, toutes catégories confondues : écoliers, agriculteurs, ouvriers, employés.

Les quelques résultats synthétiques présentés ici sont plus des pistes, des hypothèses pour une enquête quantitative éventuelle, qui, elle, pourrait être représentative au niveau national, alors que le nombre des sondés (même si la méthode qualitative permet de mieux comprendre la structure des attitudes) ne l'est pas, et de loin.

Il me semble que si on devait résumer en deux mots ce qui caractérise les jeunes ruraux, qui d'ailleurs en ce domaine ne semblent guère différer des jeunes en général, on pourrait dire qu'ils sont à la fois *raisonnables et réalistes*. Bien entendu, il ne s'agit pas de jugements de valeur, mais d'un moyen de marquer d'une manière très simple que leurs

1. Directeur de Recherche au Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS). Groupe de Recherches Sociologiques.

2. Mouvement Rural de la Jeunesse Catholique. L'enquête a eu lieu dans six régions, à l'aide d'entretiens semi-directifs. 150 jeunes ont été touchés.

souhaits, leurs rêves ne concernent guère l'utopie, mais ce qui leur semble accessible, toutes choses égales par ailleurs, que leur comportement ne s'inscrit pas en *rupture* (même s'il est en conflit) avec les générations qui les ont précédés, mais en continuité. Osons une hypothèse : bien que cette génération se retrouve dans des modes vestimentaires, des musiques, un « look » commun, il apparaît qu'elle ne se pense pas comme une classe d'âge séparée, mais comme en *transition* entre l'enfance et l'âge adulte. Ceci est globalement vrai qu'il s'agisse de jeunes travailleurs, de jeunes agriculteurs ou de scolaires. C'est aussi vrai qu'il s'agisse de filles ou de garçons. Car voilà encore un phénomène intéressant. Les attitudes féminines et masculines sont de moins en moins distinguables, même dans le milieu rural. Seule l'attitude des parents semble quelque peu différer, notamment à propos de la liberté de sortir, selon qu'il s'agit de filles ou de garçons, mais à vrai dire faiblement. La majorité des filles a les mêmes droits que les garçons à âge égal.

Si cette génération est réaliste, elle n'en est pas moins *généreuse* et *ouverte*. Cette générosité et cette ouverture concernent avant tout les copains et copines, la bande, mais elle concerne aussi le seul point politique, qui parfois émeut ou donne envie de s'engager : les pays en voie de développement ; on y reviendra plus loin. Dans le même ordre d'idées, l'ouverture à l'autre, aux autres se manifeste encore dans l'envie de voyager, de voir le monde, de connaître autre chose et mieux que son environnement immédiat. Le corollaire de tout ceci c'est que ces jeunes sont tolérants, méfiants à l'égard de toute forme de « vérité », qui apparaîtrait comme « totalitaire », guère attirés par les bouleversements, bien que guère contents des choses telles qu'elles sont. Pourtant, il semble qu'à l'heure actuelle au moins, le scepticisme sur la possibilité de changer le monde l'emporte sur toute autre attitude.

Il ne faudrait surtout pas penser que les jeunes, à quelques exceptions individuelles près, sont malheureux. Le désir de voyager n'est pas une fuite devant une réalité difficile ou insupportable, mais réellement l'envie de connaître autre chose.

L'avenir est éventuellement perçu en termes de difficultés, mais pas en termes de catastrophes. La crise, on la ressent, mais on ne la vit pas de façon apocalyptique. Bref : lucidité sûrement ; réelle angoisse, ça n'est pas sûr.

Les jeunes ruraux et la politique

D'une manière générale et à l'exception de quelques étudiants et jeunes agriculteurs, les jeunes sondés expriment un net refus de la

politique, ou plutôt une grande indifférence. Bien entendu cette indifférence est plus grande chez les tout jeunes (15-17 ans) qui précisent qu'ils ne sont pas assez informés, que chez les plus âgés, mais le refus de prendre intérêt à la chose politique nationale est malgré tout très frappant y compris parmi les jeunes membres du MRJC, qui semblent plus intéressés par les problèmes de tiers-monde et les problèmes locaux, villageois, que par la vie politique nationale. Pourtant tous ces jeunes (à partir de 18 ans au moins !) votent, et les plus jeunes déclarent qu'ils voteront. Mais tout se passe comme si, sur un fond de scepticisme total, aucun gouvernement ne pouvant résoudre la crise, les choix se faisaient comme s'il s'agissait d'un match, d'un choix entre deux équipes sportives, et dans ce choix jouent à la fois les traditions familiales, l'impact télévisuel et peut-être le désir de voir les têtes changer. La politique alors devient un moment fort de l'existence sociale, pendant les campagnes électorales, pour tendre au degré quasi zéro entre deux campagnes. En d'autres termes, la mass-médiatisation intensive de la vie politique a pour corollaire un désengagement, non seulement militant, mais aussi idéologique, et tout simplement d'intérêt. Si un certain nombre, parmi les sondés, suit les débats et les rencontres entre hommes politiques à la télévision, presque aucun d'entre eux ne lit de quotidiens ni d'hebdomadaires où la vie politique a une place importante. L'aspect match, vedettariat semble bien fondamental. Pourtant, il faut nuancer ce tableau à plusieurs niveaux.

Une partie des jeunes exprime son refus par l'âge, et disent que lorsqu'ils seront plus vieux, ils chercheront à s'informer et à mieux comprendre les enjeux. Ainsi, on pourrait presque dire que sur fond de non-passion idéologique, ils s'octroient le privilège de mettre la politique entre parenthèse, comme un problème qui concerne d'abord et avant tout les adultes.

Un certain nombre d'entre eux expriment un réel intérêt pour la vie municipale, locale, et se disent même prêts à s'engager plus tard dans la gestion communale ou cantonale ou dans la vie associative. Il est d'ailleurs probable que cet intérêt est lié au fait que la vie locale est présente dans leurs problèmes actuels, ne serait-ce que par le biais des équipes sportives, des équipements de loisirs, des maisons de jeunes et salle des fêtes, etc. Mais plus généralement, les problèmes locaux sont des problèmes sur lesquels les jeunes ont le sentiment d'avoir prise, maîtrise, possibilité d'agir et d'être entendus. La minorité intéressée par la vie locale se retrouve bien sûr, parmi les membres du MRJC, mais pas seulement parmi eux. Un certain nombre de jeunes agriculteurs non MRJC, et un certain nombre d'étudiants se sentent tout à fait concernés. Les uns parce que la gestion locale joue un rôle important dans leur vie professionnelle, les autres, par attachement (ou culpabilité ?) à l'égard du

village, dont les études les éloignent, et peut-être même par une idéalisation, liée à la rupture.

Si la politique globalement n'enthousiasme pas, la morale politique par contre, fait partie de l'univers des attitudes de ces jeunes. Ainsi, au nom de la morale, une forte proportion d'entre eux rejette Le Pen et le racisme, parce que Le Pen est du côté de l'intolérance, de la haine, bref « du mal ». De la même manière, l'intérêt pour le tiers-monde, lorsqu'il s'exprime, est d'ordre éthique et non politique. Il est scandaleux de laisser des gens mourir de faim, et les pays riches ont des devoirs à l'égard de ceux qui ne le sont pas.

C'est parmi les jeunes agriculteurs et les jeunes étudiants que l'on trouve ceux qui se disent intéressés par la politique. Les uns, pourrait-on dire par corporation, parce que les décisions économiques et politiques, qu'elles viennent de Bruxelles, de Paris ou qu'elles soient internationales, ont une répercussion directe sur leur vie professionnelle, par ailleurs par la médiation des organisations professionnelles, des journaux spécialisés, etc., ils ont accès à une certaine information, qui les arme mieux (que leur interprétation soit juste ou non) pour comprendre certains mécanismes globaux. Les autres, également parce qu'ils sont mieux informés que la moyenne, et que la nébuleuse politique leur paraît moins opaque.

Les loisirs

Ils sont comme on peut s'en douter très importants pour les jeunes, ce qui n'est guère nouveau, mais ce qui l'est plus en milieu rural, c'est semble-t-il l'éclatement en général du groupe des jeunes du village (qui était la forme traditionnelle de la sociabilité des jeunes à la campagne), au profit des bandes dont l'appartenance géographique est bien plus large que celle du village, puisqu'il s'agit de jeunes qui se rencontrent aussi bien au chef-lieu de canton qu'à la petite ville ou à la ville proche. On peut penser qu'il y a à cela plusieurs raisons. La facilité des transports, la diffusion des mobylettes, des motos, et même des voitures chez les jeunes bien sûr, mais aussi et peut-être surtout la rupture avec le village qui a touché presque tout le monde lorsqu'il a fallu aller ailleurs à l'école dès la fin des études primaires. Cette rupture a été l'occasion d'une rencontre avec d'autres gens, d'autres milieux, d'autres modes de vie, et ceci d'autant plus que les études sont poussées plus loin. Nombreux sont les lycéens et étudiants qui se sentent déphasés, lorsqu'ils rentrent chez leurs parents pendant le week-end, par rapport aux jeunes du village. Certains en souffrent, vivent ça comme une exclusion, ou une nostalgie

de l'enfance, mais il n'empêche que la sociabilité de village n'est plus essentielle pour eux. La sociabilité entre ruraux ne fonde pas forcément les bandes de copains. Disons que certaines sont à majorité plus rurales mais comprennent tout de même quelques jeunes urbains ou vice-versa. La bande, n'est pas non plus représentative de catégories socio-professionnelles ; jeunes ouvriers, employés, scolaires s'y mêlent. Pourtant, mais il faudrait une étude quantitative pour le prouver, on a l'impression que les jeunes agriculteurs, ne se mêlent pas aux autres, ou s'y mêlent moins, qu'ils rencontrent plutôt d'autres jeunes agriculteurs. Dans les entretiens, cinq, six cas de ce genre donnent à penser que le fait d'être insérés dans une vie professionnelle, plus contraignante en termes d'horaires que celle des lycéens, étudiants ou salariés, leur donne moins de liberté pendant les fins de semaine, et les marginalise donc quelque peu par rapport aux autres.

Que font ces jeunes : essentiellement être ensemble, parler, écouter de la musique, aller au bal, jouer au foot (les garçons). Les bistrots, les maisons des uns ou des autres servent de lieu de rencontre, ou des salles de fêtes ou maisons des jeunes, ou le cinéma de la ville la plus proche. Mais, il semble bien que l'essentiel, c'est de se tenir *chaud* ensemble, de goûter sa liberté par opposition aux contraintes familiales, scolaires ou professionnelles, de se raconter et se soutenir, bref de faire ses griffes, en s'appuyant sur un microcosme de gens identiques à soi-même, pour affronter la vie. Les jeunes ne supportent pas la solitude, qui leur paraît le malheur suprême. Peu ont des loisirs solitaires, lecture ou bricolage par exemple, et même les couples, s'ils vivent bien entendu des moments à deux, cherchent souvent à d'autres moments à rejoindre la bande, le groupe, à communiquer (communier ?) dans le rock, Renaud ou J.J. Goldman. A ce propos, une typologie des goûts musicaux, serait amusante à faire.

Les uns n'aiment que le rock sous ses formes diverses, recherchent donc avant tout le rythme et les sonorités fortes, les autres (souvent les filles d'ailleurs), préfèrent les chanteurs et les chansons dont les paroles ont une signification ; une troisième catégorie éclectique, aime les deux. Mais l'essentiel n'est pas là, l'essentiel c'est qu'à peu de choses près, les jeunes du milieu rural aiment finalement les mêmes choses que ceux du milieu urbain, même si les modes pénètrent avec un peu de retard.

Un trait frappant concernant les loisirs, c'est le fait que très peu de jeunes aiment regarder la télévision. En d'autres termes, *sortir hors* de la famille, rencontrer les copains, ne pas être dans le train-train quotidien est fondamental pour eux. La télé, finalement n'occupe une place importante que dans les jeunes foyers avec enfants, où il est bien entendu plus difficile de sortir. Mais dans les quelques entretiens de jeunes mariés, la nostalgie des copains qu'on ne peut plus fréquenter revient comme un

leitmotiv, comme le signe par excellence d'un passage à l'état adulte, d'une transformation de la vie.

Le groupe de copains est le référent des jeunes, et son rôle dépasse de loin le fait d'avoir des loisirs en commun. Par exemple des séries d'informations s'échangent sur les possibilités de travail que peuvent connaître les uns les autres. Une solidarité financière (par exemple pour payer les pots ou le cinéma à ceux qui ont des difficultés temporaires) existe. Enfin, et ceci n'est pas le moins important, le groupe est un des lieux majeurs de rencontre entre filles et garçons, et la pépinière des amitiés durables.

Pourtant un correctif : ces bandes concernent d'abord et avant tout les vrais adolescents (de 17 ans au service militaire pour les garçons), et beaucoup moins les 15-17 ans, qui se rencontrent plus volontiers entre garçons ou entre filles, dans des groupes généralement moins nombreux. Les groupes mixtes de copains enfin, même s'ils existent dans toutes les catégories de jeunes du milieu rural, concernent au premier chef les scolaires et les étudiants. Les sorties du samedi et du dimanche entre jeunes semblent bien admises par les parents, qui, lorsque le jeune n'a pas de revenus, donnent volontiers de l'argent de poche. En un sens, c'est une vieille tradition du milieu rural, celle de la ritualisation de comportements propres aux jeunes. Mais le contenu de la ritualisation a changé. Ses référents sont d'abord et avant tout liés aux modes urbaines et médiatiques. Ils ne sont pas puisés dans les traditions paysannes et rurales. Par ailleurs, les groupes de jeunes traditionnels étaient des groupes villageois, ce qu'ils ne sont plus ou plus seulement.

Ce déplacement géographique de l'aire de choix des jeunes entre eux en dit long sur l'évolution du monde rural, et sur le rôle de plus en plus ténu du village comme structure de la vie sociale.

Pour examiner les choses d'un autre point de vue, le groupe de jeunes c'est l'apprentissage et le vécu concret du collectif, de la solidarité, et souvent le seul. C'est par les difficultés et les problèmes des uns et des autres *que s'apprend la société*. Nous avons déjà fait allusion au désintérêt de ces jeunes à l'égard de la politique et de toute forme de vie collective institutionnalisée. Certains en concluent à l'individualisme des jeunes générations.

Pourtant cet individualisme, à supposer qu'il soit aussi fort qu'on le prétend, a ses propres limites ; celles de la solidarité entre copains. D'où probablement l'importance primordiale, dans la période actuelle, de ces groupes, lieu souvent unique de socialisation en dehors de la famille, de l'école et du travail, lieu par exemple de recours contre l'angoisse et la solitude pour les jeunes chômeurs. Tout ceci dépasse bien entendu et de loin le problème des loisirs. La preuve en est que les jeunes couples qui ont un ou des enfants, ont un sentiment de solitude, lorsqu'ils ne

peuvent plus participer aux activités de leurs copains, alors que la vie sociale se retourne à nouveau vers la famille et ses rencontres traditionnelles. La question reste ouverte de savoir pourquoi les jeunes n'aiment surtout se retrouver qu'autour de l'hédonisme, et qu'il semble bien difficile de transférer leur disponibilité au collectif (lorsqu'il s'agit des loisirs) en... engagement.

Les valeurs

La religion

Presque tous les sondés disent qu'ils sont croyants et presque tous qu'ils ne sont pas pratiquants au sens traditionnel de la pratique religieuse. Mais il faut nuancer très vite les propos. Un tiers des sondés est concerné par Dieu et la foi, un tiers est plutôt agnostique, oscillant entre croyance et scepticisme et le dernier tiers croit vaguement ou plutôt n'est pas vraiment intéressé par les problèmes religieux. Mais chez tous à peu près on retrouve le même refus du « catholicisme sociologique », celui de la pratique dominicale obligatoire par exemple. Pour les « croyants », seule une foi intériorisée et vécue dans le quotidien semble avoir un sens. La foi étant alors un certain engagement librement consenti par l'individu et qui l'amène à agir de telle et telle manière dans la vie réelle. Cette génération n'est guère réceptive au magistère et aux rites religieux, et ces jeunes ruraux ne semblent guère ouverts aux sirènes des sectes. Notamment ceux qui appartiennent à des régions de forte tradition catholique. Ils ont le sentiment d'être la première génération libre des pesanteurs sociologiques de la religion. La foi est un choix individuel et ne doit en aucun cas être un marqueur social. Elle est aussi du côté de la vie privée, si bien que même les plus croyants n'admettent guère ou n'admettent pas que l'Eglise se permette de régenter les mœurs et la morale. Les positions de la hiérarchie catholique sur la vie sexuelle, la contraception, l'avortement, etc., choquent. Elles sont ressenties comme passéistes, mais surtout comme si l'Eglise se mêlait de ce qui ne la regarde pas. Même pour les croyants, l'éthique, la morale est laïcisée, ce que dit la hiérarchie n'a plus valeur d'impératif catégorique. Même les jeunes qui suivent les règles morales dictées par l'Eglise disent le faire par choix individuel, par désir de cohérence avec eux-mêmes, mais n'admettraient pas que ces règles soient imposées. De plus, il semble bien qu'il y ait un problème avec les manifestations du rite. Nombreux sont les jeunes qui disent qu'ils ne vont plus à la messe parce qu'ils s'y

ennuient. Y compris d'ailleurs parmi les jeunes du MRJC. Peut-être s'agit-il là du même refus que celui de la politique. Toute forme de collectif institutionnalisé et rituel donne le sentiment de ne pas correspondre à la sensibilité des jeunes. Au fond, peut-être ont-ils envie que les choses bougent, changent, se transforment, que la vie au collectif soit une sorte de création perpétuellement renouvelée, comme elle l'est ou comme ils croient qu'elle l'est dans leurs groupes de jeunes. C'est peut-être là une des formes de l'utopie, inconsciente ou non, claire à leurs propres yeux : rêver d'une vie qui ne se déroule pas sous le signe de la répétition.

Mais au fond, outre le refus de voir l'Eglise s'insérer dans la vie privée, qui semble général, ce qui est frappant quand on se penche sur les entretiens, c'est de voir à quel point la majorité de ces jeunes (sauf le tiers qui se déclare croyant), ne semble pas avoir de préoccupations métaphysiques réelles. Non pas qu'ils aient réellement une conception rationaliste ou positiviste du monde, mais bien plutôt parce que le problème de la foi, de la croyance, semble être mis entre parenthèses pour d'autres moments de la vie, comme si la jeunesse n'était plus le temps de l'absolu. Et puisqu'ils ne participent que très peu à la vie liturgique, que les interdits religieux ne les touchent guère, que toutes les formes d'hypocrisie sociale concernant la religion les hérissent, il reste surtout une sorte d'imprégnation culturelle du catholicisme, une morale judéo-chrétienne implicite mais la foi en tant que telle n'est plus forcément une dimension importante de leur vécu, elle est plutôt considérée comme « la chose » des parents, de l'autre génération.

La famille

La majorité de ces jeunes s'entend bien avec ses parents, communique avec eux, et ne ressent guère le besoin de s'évader hors de la famille ou de rompre, besoin si caractéristique de beaucoup de jeunes des générations antérieures. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de conflits entre les générations, mais plutôt que les jeunes ont tendance à *gérer ces conflits* dans le sens d'un effort de compréhension et de tolérance à l'égard des positions parentales même quand ils ne les partagent pas.

Bref, on évite la rupture, et ceci d'autant plus que l'on avance en âge. Si certains jeunes de 15 ou 16 ans se sentent « romantiquement » incompris chez eux, ce sentiment disparaît fortement chez les jeunes de 18 à 22 ans. On ne parle pas de tout avec les parents (notamment pas de la vie privée, de la sexualité), mais on a des domaines d'échanges importants, et surtout un grand sentiment de sécurité. Tout se passe donc comme si il y avait une sorte de division des niveaux différents

d'implication affective et de lieux de la communication. Les copains de la même classe d'âge pour certains domaines, les parents pour d'autres. Les jeunes vivent de plus en plus longtemps dans leur famille, sauf bien entendu lorsqu'ils travaillent dans un lieu relativement éloigné.

La famille est le refuge, la sauvegarde matérielle en cas de chômage, ou devant les difficultés à trouver un premier emploi. La famille joue à nouveau un rôle primordial de protection sociale, qu'elle avait en partie perdu — en ce qui concerne les jeunes — ces 20 dernières années. Elle est souvent à nouveau la structure élémentaire de soutien en cas de difficultés importantes, notamment la famille agricole. Ainsi, nombre de fils d'agriculteurs qui avaient envisagé un autre métier, reviennent travailler à la ferme en tant qu'aide familial en attendant de trouver autre chose.

De plus, le milieu rural est un milieu où il est plus facile qu'ailleurs de trouver des bricolages à faire, des petits travaux temporaires. A cause à la fois de l'interconnaissance et de l'éloignement de l'artisanat et des services. En attendant donc de résoudre leurs problèmes de travail, certains jeunes ont intérêt à revenir y vivre, parce qu'ils ont là la possibilité de gagner un peu d'argent. Un autre trait frappant, et qui est à certains égards très révélateur symboliquement de l'absence d'esprit de révolte chez les jeunes, c'est qu'ils ont, par exemple au niveau politique, des opinions et des attitudes en continuité avec celles des parents. Ainsi dans l'enquête, une bonne partie des adhérents au MRJC ont des parents eux-mêmes engagés, plutôt à gauche, au CMR ou à la CNSTP par exemple.

De même, un jeune dit : « j'ai des idées de droite, parce que dans ma famille on pense comme ça », mais en dehors de ces attitudes politiques affirmées, rien ne semble réellement distinguer les jeunes en ce qui concerne les valeurs qui guident leur comportement.

Le fait d'avoir des conflits avec les parents apparaît normal à ces jeunes et à la limite peu dramatique.

En gros, ça fait partie des relations normales entre générations. Les seuls conflits qui ont vraiment l'air de poser problème, sont pour les jeunes, et notamment les filles, les interdictions de sortir le soir. Mais en ce domaine, même si quelques poches de résistance parentale existent encore, surtout pour les enfants de 15-16 ans, dans l'ensemble le libéralisme éducatif semble avoir largement atteint les campagnes ! Une autre catégorie qui vit la relation familiale de manière relativement conflictuelle se trouve parmi les jeunes agriculteurs qui travaillent avec leur père. Phénomène classique dont on aurait pu penser qu'il serait très atténué par la généralisation de la modernisation, et qui semble perdurer dans des conceptions différentes concernant l'orientation et la gestion de l'exploitation.

Pour le reste, que les parents soient par exemple exigeants à propos du travail scolaire, qu'ils aient des goûts différents en matière de loisirs, de musique, etc., apparaît comme étant de l'ordre des choses qui vont de soi, et on peut même penser que ces exigences et les différences servent au jeune à se marquer en tant que tel, à créer son identité et sa personnalité.

La vie amoureuse, la sexualité

C'est bien entendu un des grands problèmes, quoiqu'abordé avec tact dans les entretiens.

Un premier point notable et général, c'est la disparition totale ou presque du tabou de la virginité et de la culpabilité vis-à-vis de son corps, de l'érotisme ou du sexe, ceci aussi bien parmi les garçons que parmi les filles. Ce qui ne veut pas dire ou pas forcément que l'on fait l'amour avec de nombreux partenaires et de manière pourrait-on dire « impersonnelle ». Le sentiment amoureux au contraire semble être primordial surtout pour les filles, qui n'envisagent guère de vie sexuelle sans sentiment. Mais il semble bien qu'un nombre important de garçons partage ce même point de vue. La rencontre de deux sujets, et non la possession en tant que telle, guide les réflexions des enquêtés.

Bien entendu la parole n'est que la parole, et n'éclaire pas entièrement sur les comportements réels, mais elle est révélatrice d'une modification en profondeur des rapports hommes-femmes, où il est devenu au moins verbalement tabou de parler des femmes en tant que proies.

Le mariage n'est pas un commencement, mais éventuellement l'aboutissement de relations de couple, commencées avant, à la campagne comme à la ville ; on teste, parfois des années, l'affection, la tendresse l'un pour l'autre, l'entente dans la vie quotidienne, le désir de vivre ensemble, avant de s'engager définitivement en se mariant... ou pas, encore que, parmi les enquêtés, rares sont ceux qui envisagent d'avoir des enfants hors mariage. *La tendresse et la fidélité* semblent deux valeurs essentielles. Quand un « copain et une copine sont ensemble », il s'agit à chaque fois, a-t-on l'impression, de quelque chose de sérieux, et la rupture, si rupture il y a, est vécue comme une déchirure. Tout se passe comme si cette génération était celle de la post-libération sexuelle, où la liberté étant acquise, le fait de pouvoir construire quelque chose avec quelqu'un redevenait primordial. Ceci n'empêche probablement pas quelques-uns d'avoir des rencontres fugaces, d'une soirée ou d'un jour. Mais ceci est ressenti comme sans importance. Finalement, ces jeunes ont une attitude grave vis-à-vis de l'amour, sérieuse, et tout se passe comme s'ils recherchaient avant tout une sécurité affective plutôt que l'aventure. On

serait tenté de penser que ces jeunes du milieu rural, qui sont probablement une des premières générations à vivre hors des contraintes et des tabous concernant le mariage et la sexualité, ont fait l'économie d'une vie débridée, qui caractérise peut-être les jeunes urbains des années post soixante-huit. Ils conquièrent eux leur autonomie, dans une période où « l'air du temps » n'est plus à la jouissance tous azimuts, et comme on disait alors « sans entrave ». Ce qui est beaucoup plus en cause dans leurs attitudes, c'est l'expérimentation avant l'engagement, le refus des mariages de patrimoine, le droit à l'erreur, et l'importance de l'entente physique et psychique entre deux êtres. « Copains-copines », ces vocables ont bien un sens spécifique ni fiancés, ni amants : autre chose sans doute, des associés, dont on espère que l'association pourra durer longtemps, peut-être la vie, à s'épauler l'un l'autre.

Le travail

Les agriculteurs

Formés à cette profession, et l'ayant choisie, ils sont parmi les sondés, ceux qui sont le plus à l'aise et le plus satisfaits de leur vie professionnelle, malgré les difficultés et les aléas de conjoncture actuelle. L'agriculture, c'est à la fois un mode de vie et une profession et indistinctement les sondés expliquent leur choix par l'attrait du métier et l'attrait de la vie à la campagne. L'enquête confirme ce que l'on savait par ailleurs : parmi les enfants d'un agriculteur, celui qui reprend l'exploitation le fait parce que l'agriculture lui plaît, et non parce qu'il est l'aîné de la famille.

Cela dit, ces jeunes se heurtent aux difficultés bien connues de l'installation, à l'endettement et à la crise de surproduction. Nous n'insisterons pas sur ces aspects, qui expliquent soucis et angoisses de l'avenir. Mais si ces jeunes savent qu'ils vont au-devant de difficultés, il n'en reste pas moins qu'ils ont la chance insigne d'avoir pu faire correspondre leur désir et la réalité, ce qui n'est pas forcément le cas des autres catégories de jeunes dans le monde rural. En un sens, ils sont les seuls à être un peu protégés grâce au fait que la structure de l'agriculture est familiale et patrimoniale.

Un point intéressant à noter tient à la différence d'attitude entre eux et la génération qui les a précédés : contrairement à beaucoup de leurs pères, surendettés, qui ont souvent réinvesti, pour moderniser et intensifier leur exploitation, eux préfèrent s'endetter au minimum, investir peu

à peu, intensifier à un rythme moins soutenu et chercher dans la diversification des productions à ne pas trop être victimes des crises dans la production. En d'autres termes, et on ne reprend ici que ce que l'on avait indiqué en débutant le papier, cette génération est sage et réaliste.

Par exemple : les jeunes agriculteurs sont très soucieux de conserver du temps libre, des possibilités de partir en vacances, d'avoir des loisirs, et cherchent donc à aménager l'exploitation de façon à rendre compatibles travail et vie personnelle, ce que leurs parents n'ont souvent pas su ou pas voulu faire.

Le problème ici n'est pas de savoir s'ils y arriveront, mais de noter la volonté de chacun de ne pas se sentir exclu par rapport à la vie de tout un chacun sous prétexte que l'on est agriculteur.

Les jeunes ouvriers et salariés

Ce sont, parmi les sondés, les moins investis dans leur travail et leur vie professionnelle, qui n'est souvent qu'un moyen de gagner sa vie, parce que c'est ainsi. Mais la vraie vie est ailleurs. Avec les copains, en moto, en vacances, etc.

Souvent ces jeunes ont trouvé du travail grâce à des réseaux d'interconnaissance : famille, gens du village, copains. Une bonne partie d'entre eux a le sentiment de la fragilité de l'emploi, et une grande conscience de la crise. Si bien que le soulagement d'avoir trouvé du travail l'emporte sur les revendications quant aux conditions de rémunération et de travail. Plus même : les premiers jobs ne correspondent pas forcément à la formation que l'on a reçue. On cherche d'abord dans sa spécialité, et si on ne trouve pas, on prend ce qui s'offre, quitte à continuer à chercher ensuite autre chose qui corresponde plus à ses goûts.

Ainsi on peut avoir un CAP de mécanicien, se retrouver OS dans une usine, en espérant un jour, trouver un vrai boulot de mécano, etc.

Le sentiment de la fragilité du travail est fort, mais il n'est pas vécu avec angoisse tant que les jeunes n'ont pas de responsabilité familiale. Même la perspective du chômage ne provoque pas de hantise... Si ce n'est l'ennui de voir passer les jours sans activité tant que le gîte et le couvert sont assurés chez les parents. En réalité, deux moments cruciaux de l'existence des jeunes jouent comme un frein à la projection dans l'avenir. Le répit jusqu'au service militaire (pour les garçons bien sûr). La « vraie vie adulte » commence après, et pour chacun des sexes, la naissance des enfants. En attendant, on vit son boulot ou son chômage au jour le jour, au quotidien, en essayant de ne penser qu'au présent. Aucun jeune n'a vraiment le sentiment que la situation de l'emploi ira en s'améliorant. Mais aucun n'ose envisager que sa situation personnelle ne

s'améliorera pas. Surtout s'il est chômeur. A propos du chômage, on aurait pu penser que les jeunes sans travail exprimeraient beaucoup d'inquiétude et une sorte de désespoir, et penser également qu'ils se sentiraient marginalisés par rapport à leurs copains et à l'environnement villageois. En fait, ils ne se sentent pas marginalisés parmi leurs copains, ou rejetés par la société locale. Peut-être l'ampleur du problème de l'emploi a-t-elle amené une évolution des esprits, en ce sens que quelqu'un qui ne travaille pas n'est plus forcément considéré comme un « fainéant » par son entourage.

Mais subsiste un énorme problème : comment occuper ses journées lorsqu'on ne travaille pas ? Et du coup se révèle *toute la misère culturelle de ces jeunes*, qui ne trouvent pas en eux des ressources et des ressorts pour surmonter par des activités d'ordre divers la carence du travail salarié.

En fait, les stages dans ce cas sont toujours les bienvenus, non seulement parce qu'ils permettent éventuellement de se réorienter, mais aussi et peut-être surtout parce qu'ils sont une occupation et un moyen de rencontrer les autres, de ne pas se sentir inutile.

En règle générale d'ailleurs, le *milieu du travail* est pour ces jeunes presque plus important que le contenu du travail. L'investissement est bien plus dans la sociabilité que dans l'intérêt intrinsèque des tâches. On ne rencontre guère parmi ces jeunes de « Bernard Tapie » potentiels ! A quelques exceptions près, l'idée de créer une entreprise, d'essayer de s'en tirer par des initiatives personnelles et locales ne rencontre guère d'écho. Ce qui est bien plus visé, c'est un travail « peinard et sûr ».

Les jeunes n'ont pas du tout une mentalité libérale, mais ont envie de vivre normalement, c'est-à-dire sans trop de problèmes et de soucis matériels, en ayant un emploi et un salaire qui leur permettent de répondre à leurs besoins et à leurs rêves (voitures, magnétoscopes, voyages), besoins et rêves qui restent d'ailleurs modestes.

Les scolaires et les étudiants

Bien entendu, les scolaires sont moins préoccupés de leur avenir que du lycée (surtout les 15-16 ans encore à cheval entre l'enfance et l'adolescence). Néanmoins une minorité d'entre eux a des rêves de métier utile, qui servent aux autres (infirmière, assistante sociale, éducateur, etc.) typique de l'idéalisme des tout jeunes. Mais à part cette minorité, et une autre suivant des études spécifiques qui mènent à des métiers précis (collèges et lycées agricoles, école des beaux arts, etc.), les autres n'ont pas l'air d'avoir d'idées très précises sur leur métier.

Le grand problème en première ou en terminale est de faire des études après le bachot ou pas, et si oui, lesquelles ? A ce niveau-là le milieu social d'origine joue un rôle fondamental. Mais cela n'est pas nouveau.

Les étudiants, eux, sont peut-être parmi les plus inquiets des sondés à propos de leur avenir. A la crainte de ne pas trouver de travail s'ajoute celle d'être obligé éventuellement de faire un métier qui ne corresponde pas à ses goûts et à ses désirs.

C'est probablement dans ce milieu que la conscience de la crise est la plus forte et que se décèlent le plus d'angoisses. C'est normal, parce qu'en fait, les études supérieures sont le dernier palier avant une vie active définitive. De plus, les étudiants sont les plus informés, ceux qui lisent le plus et donc les plus lucides quant à l'environnement socio-économique. Enfin, peu ou prou, les études ont été entreprises pour permettre une mobilité sociale, et tout se passe comme si nombre d'étudiants craignaient que cet investissement n'ait été fait en vain, et qu'ils se retrouvent dans des professions déqualifiées par rapport à leurs aspirations.

*
**

Le désir de vivre au pays reste toujours aussi fort, sauf pour une minorité d'étudiants qui ont envie de vivre en ville. Mais à la différence des jeunes de la génération précédente, tout le monde est prêt à partir, si le départ permet d'avoir un travail plus intéressant ou mieux rémunéré, ou un travail tout court.

En d'autres termes, on ne choisit plus de vivre au pays en espérant que le travail suive, mais on choisit d'abord le travail en espérant qu'il sera compatible avec la non-mobilité géographique.

Toutefois, presque tout le monde, en tout état de cause, veut garder le contact avec le milieu rural, donc en cas de départ, essayer de trouver du travail dans une ville proche de chez soi, si l'on peut dire, afin de pouvoir revenir pendant les week-ends. Ou encore : trouver du travail ailleurs même loin, mais à la campagne. Finalement, ce qui distingue au premier chef ces jeunes de leurs homologues urbains, ce ne sont plus ni des valeurs, ni des formes spécifiques d'interconnaissance, mais une volonté d'enracinement, un désir de vie plus calme, plus tranquille... à condition bien sûr de pouvoir aller en ville facilement pour les loisirs !

Certains parlent beaucoup de l'individualisation des jeunes. Il semble que les choses ne sont pas aussi simples. Dans une société pour le moment sans utopie, sans idéologie globale mobilisatrice (le régionalisme lui-même semble faire long feu) sans perspective claire à long terme,

chacun essaie de s'en tirer comme il peut. Mais en même temps ces jeunes ne supportent pas l'injustice, et sont ouverts aux autres. S'ils ne ressentent pas réellement l'existence d'objectifs globaux pour lesquels s'engager, se mobiliser, ils sont tout à fait capables en tout cas, pour une minorité importante d'entre eux, de se mobiliser autour de problèmes ou de causes concrètes. Une générosité latente est toujours là, elle ne prend pas des formes *politiques* mais *éthiques*, et elle passe par la médiation de l'affectivité, du rapport aux autres. Pourrait-on avancer que cette génération est d'abord et avant tout relationnelle ? On serait tenté de le faire, en entendant les paroles des jeunes du MRJC dans l'enquête.

Ils ont rejoint le mouvement, d'abord pour rencontrer des gens « bien », parce que le milieu est sympathique et chaud, et ensuite pour ses objectifs : plus exactement il n'y a plus dichotomie entre l'engagement et la sociabilité ! L'un n'existe plus sans l'autre.

Une génération orpheline des grandes idées de bouleversement social. Finalement, c'est peut-être un bien, puisque la lucidité et le réalisme n'ont pas pour corollaire le rejet des autres et le repli sur soi.

Rencontres prospectives

23-25 avril 1987, Paris (France)

Europrospective, colloque européen de prospective organisé par le CNRS, le Centre de Prospective et d'Evaluation, le Commissariat Général du Plan et la CEE (DG XII, FAST). *Contact* : Karen Hardy, Europrospective, 1, rue Descartes, 75005 Paris, France. Tél. : (33.1) 46 34 31 69. Télex : MIRETEC 206 209F

12-14 mai 1987, Strasbourg (France)

Congrès IDT (information, documentation, transferts des connaissances) sur « l'espace européen de l'information ». *Contact* : Congrès IDT 87, c/o ADBS - Alsace, 14, rue A.-Seyboth, F-67000 Strasbourg. Tél. : 88 75 54 93.

13-15 mai 1987, Avignon (France)

Septièmes journées internationales organisées par l'Agence de l'Informatique « Les systèmes experts et leurs applications », conférence et exposition. *Contact* : Madame Marie-Martine Sainflou, Direction RTT, Agence de l'Informatique, Tour Fiat, Cedex 16. F-92084 Paris-La Défense, France. Tél. : (33 1) 47 96 43 21.

19-21 mai, Mexico (Mexique)

Métropolis 1987, deuxième congrès des grandes métropoles. *Contact* : IAURIF, 21-23, rue Miollis, 75732 Paris Cedex 15, France. Tél. (33.1) 4306 1005.

20-23 mai 1987, Tokyo (Japon)

Salon High Tech Material Exhibition sous les auspices de la Nihon Keisai Shinbun, du Groupe d'études sur les nouveaux matériaux, et de l'Association japonaise des céramiques fines. *Contact* : Nihon Keizai Shinbun, 1-9-5 Ohtemachi, Chiyoda Ku, Tokyo 100, Japon. Tél. : (81 3) 270 0251.

26-27 mai 1987, Boston (USA)

Septième symposium international de prospective sponsorisé par l'International Institute of Forecasters en collaboration avec la Harvard Business School et la Sloan School, MIT. *Contact* : P^r J. Scott Armstrong, General Chairperson, ISF 87, Wharton School, University of Pennsylvania, Phila., Pa. 19104-6302. *Contact pour l'Europe* : D^r Ro-

bert Fildes, Manchester Business School, Booth Street West, Manchester M15 6PB, Grande-Bretagne. Tél. : (61) 273 82 28.

1-2 juin 1987, Genève (Suisse)

PROGRES (Research Programme on the Service Economy of the Geneva Association), The Graduate Institute of European Studies et The Services World Forum, organisent leur troisième séminaire annuel sur l'économie des services. *Contact* : PROGRES, 18, chemin Rieu, CH-1208 Genève, Suisse.

3-7 août 1987, Dalian (Chine Populaire)

La troisième conférence internationale sur l'avenir de l'éducation organisée par la World Futures Studies Federation portera sur « L'avenir de l'enseignement supérieur et les dialogues transnationaux : expériences et perspectives. *Contact* : D^r Rolf Homann, Project Manager, Gottlieb Duttweiler Institute, CH-8803 Ruschlikon.

1-5 septembre 1987, Amsterdam (Pays-Bas)

Conférence générale 1987 de l'European Association of Development Research and Training Institutes « Gestion de l'économie mondiale ou réforme de la société mondiale ? ». *Contact* : EADI, Hogeschoollaan 225, 5037 GC Tilburg, Pays-Bas. Téléphone : (13) 63 10 35.

13-15 octobre 1987, Versailles (France)

Troisième conférence internationale sur la robotique avancée : « Vers la robotique de troisième génération » de l'Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique. *Contact* : IRIA, Domaine de Voluceau-Rocquencourt, BP 105, 78153 Le Chesnay Cedex, France. Tél. : (33 1) 39 63 56 00.

19-21 novembre 1987, Bermudes

L'Association for the Advancement of Policy, Research and Development in the Third World tiendra sa septième conférence annuelle aux Bermudes sur « International Development, Cooperation and Politics ». *Contact* : Association for the Advancement of Policy, PO Box 70257, Washington DC 20024-1534, USA. Tél. : (202) 723 7010.

Les économies française et britannique à l'horizon 1991

Analyse comparée de scénarios à moyen terme

Charles du Granrut ¹

La réalisation probable du tunnel sous la Manche aura comme conséquence d'accroître les relations, tant culturelles que commerciales, entre le Royaume-Uni et la France. Bien que ces deux pays soient différents, tant par leurs structures économiques que par leur organisation politique, il a paru intéressant de comparer des scénarios économiques à moyen terme élaborés par deux organismes indépendants du gouvernement : le Sénat pour la France et le National Institute of Economic and Social Research pour le Royaume-Uni.

1. Futuribles International.

L'économie française à l'horizon 1991

Au printemps dernier, la cellule économique du Sénat a établi à l'intention des sénateurs, et à l'aide du modèle DMS de l'INSEE, un ensemble de projections à l'horizon 1991. Nous présentons la révision de ces projections qui a été réalisée durant l'été 1986.

Hypothèses

Hypothèses concernant l'environnement international :

- le prix du pétrole est de 17 dollars en 1987 et atteint 22 dollars en 1991 ;
- le PIB de nos principaux partenaires progresse en moyenne de 2,7 % en 1986-1987 et croît de 2,8 % en 1990-1991 ;
- en fin de période, le cours du deutschemark se rapproche de 3,4 francs et celui du dollar est de l'ordre de 6,6 francs.

Hypothèses concernant la France :

- équilibre en valeur de la balance du commerce extérieur des biens et des services ;
- progression modérée du pouvoir d'achat qui est accompagnée de hausses différentes selon la productivité des secteurs. La durée du travail n'est pas réduite tandis que les travaux d'utilité collective sont maintenus. Par ailleurs, le coût fiscal du travail est réduit en supposant un allègement de 15 % des cotisations sociales des entreprises au titre des allocations familiales ;
- allègement de la fiscalité compatible avec l'objectif d'une suppression du déficit budgétaire hors charge d'intérêt. L'équilibre financier du régime général de la Sécurité Sociale est obtenu essentiellement par des hausses de prélèvement sur les ménages.

Résultats

• *Les caractéristiques de la croissance*

En début de période, la croissance française prévue à 2,4 % serait inférieure à celle de ses partenaires ; elle atteindrait 3 % en 1991. Hors grandes entreprises nationales, l'investissement (essentiellement de rationalisation) des entreprises augmente sensiblement au cours de la période. Ainsi le stock de capital installé dans les industries manufacturières est en 1991 supérieur de 36 % à celui de 1985. En ce qui concerne les échanges extérieurs, le « contre choc pétrolier » rend notre balance commerciale excédentaire. Mais cela ne doit pas faire perdre de vue que le taux de couverture des échanges industriels continue de diminuer tout au long de la période de projection.

• *L'emploi et le chômage*

La relation taux de croissance-nombre d'emplois passe par la variable fondamentale qu'est la productivité apparente du travail et dépend des hypothèses faites sur l'évolution de la durée du travail. Dans cette projection, on a supposé

Les économies française et britannique à l'horizon 1991

que la durée du travail restait stable et que le développement du travail à temps partiel ne s'accélérait pas. Par ailleurs, la productivité dans la branche des services n'augmente que de 1,0 % par an en fin de période. Dans ces conditions, le nombre d'emplois augmente significativement dans cette branche (+ 430 000 en six ans) mais cela ne compense pas la diminution du nombre d'emplois dans les branches industrielles. Ainsi, le décalage entre l'augmentation du nombre des actifs potentiels et la baisse du nombre d'emplois dans l'économie est aussi important dans la projection que l'écart qui a été observé entre 1979 et 1985.

En moyenne annuelle le nombre de chômeurs serait de 3 380 000 en 1991. En l'absence des travaux d'utilité collective, le résultat aurait dépassé 3 520 000.

● *Les prix et les revenus*

Jusqu'en 1989 inclus, l'inflation reste, en moyenne, plus forte en France que chez nos principaux partenaires. En 1991, le taux d'inflation fléchit en liaison avec l'allégement des cotisations sociales des entreprises.

Conformément aux hypothèses de départ, la progression du pouvoir d'achat du salaire brut moyen dans l'ensemble des branches serait inférieure à l'accroissement de la productivité moyenne apparente du travail.

Dans l'ensemble, le partage de la valeur ajoutée se modifie sensiblement en faveur des entreprises au cours de la période de projection.

● *Les comptes financiers des agents*

La principale caractéristique de la période de projection est la réduction des besoins de financement des entreprises et des administrations.

Sur toute la durée de la période, la capacité de financement de la nation se maintient à un niveau correspondant à 0,3 % ou 0,4 % du PIB.

Résultats par variables macro-économiques			
	(% de croissance par an)		
	1986-1987	1988-1989	1990-1991
PIB français	2,2	2,6	3,0
Exportations	3,1	4,8	4,9
Consommation des ménages	2,3	2,2	2,9
Investissements des entreprises	7,4	7,2	7,8
Productivité horaire du travail	2,3	2,8	3,0
Créations-suppressions d'emplois (en milliers/an)	- 91	- 95	- 68
Chômeurs (en milliers/an)	+ 135	+ 180	+ 175
Prix à la consommation	2,6	3,3	3,0
Gain du pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages	2,1	2,6	3,1
Niveau des prélèvements obligatoires	45,6	45,0	44,7
Capacité de financement de la Nation	0,3	0,3	0,4

Perspectives à l'horizon 1991

Contributions de l'INSEE aux « Prévisions Glissantes Détaillées » établies par le Bureau d'Informations et de Prévisions Economiques (BIPE).

I - Le scénario de référence

Hypothèses concernant l'environnement international

- Le prix en dollar du baril de pétrole est fixé à 18 \$ en 1986 et 1987 et atteint 21,8 \$ en 1991. Tandis que le prix des matières premières baisse en 1985-1987 et augmente en 1987-1991.
- Reprise de la croissance des principaux partenaires commerciaux de la France puisqu'elle atteint 2,9 % en moyenne.
- Le cours du dollar chute sur la pé-

riode de projection et atteint 1,93 DM et 6,50 francs en 1991.

- L'inflation est maîtrisée puisqu'elle atteint en moyenne 3,0 % entre 1985 et 1991 et les taux d'intérêt réels décroissent.

Hypothèses concernant la France

- Stabilisation du taux de prélèvements obligatoires, ce qui nécessite une politique très restrictive des dépenses publiques car des prélèvements doivent être effectués principalement sur les ménages pour résorber le déficit de la Sécurité Sociale.
- Rétablissement des comptes des entreprises, aussi les salaires réels bruts dans le secteur privé retrouveraient une évolution comparable à la productivité du travail qu'à partir de 1988.

Résultats par principales variables macroéconomiques

(% de croissance par an)

	1985/1986	1987/1991
PIB français	2,3	3,2
Importations	6,6	6,9
Exportations	4,4	5,5
Consommation des ménages	2,6	3,1
Investissements des ménages	1,7	5,2
Investissements des entreprises	5,6	7,7
Productivité horaire du travail	2,8	3,4
Créations/suppressions d'emplois (en milliers/an)	- 91	- 33
Chômeurs (en milliers/an)	+ 134	+ 137
Inflation	2,7	2,6
Revenu disponible brut des ménages	2,8	3,4

Variante « hausse du prix du pétrole »

Afin de mieux apprécier l'impact sur l'économie française de la baisse du prix du pétrole, une variante a été réalisée en prenant comme hypothèse de départ une augmentation du prix du baril. Le prix en dollars du baril est fixé à

25 \$ en 1986 et 1987 et atteint 30,6 \$ en 1991. La croissance de nos principaux partenaires commerciaux est de 2,5 % en moyenne tandis que le taux d'inflation est de 3,8 % entre 1985 et 1991. La croissance française serait inférieure à celle du scénario de référence à cause notamment de la baisse de la consommation des ménages et de l'investisse-

ment. La capacité de financement de la Nation se détériorerait même si l'aggravation du déficit énergétique est partiellement atténuée par la diminution des importations consécutive à la baisse de la croissance. Aggravation ex-ante importante du déficit des administrations à cause du caractère dépressif et inflation-

niste du choc étudié qui ne pourrait être contrebalancé que par une augmentation des impôts directs supportés par les ménages et par les entreprises. Enfin, les entreprises sont plus pénalisées que les salariés car ceux-ci arrivent à maintenir, après une période de transition, leur pouvoir d'achat.

Résultats par principales variables macroéconomiques			
Ecart relatif en % par rapport au scénario de référence			
	1986	1987	1991
PIB français	- 0,4	- 0,8	- 2,1
Importations	- 0,9	- 1,9	- 4,2
Exportations	0,0	- 0,7	- 2,2
Consommation des ménages	- 0,6	- 1,0	- 2,4
Investissements des ménages	- 0,7	- 1,5	- 4,6
Investissements des entreprises	- 0,8	- 1,7	- 4,8
Créations/suppressions d'emplois (en milliers) par rapport au scénario de référence	- 24	- 58	- 33
Chômeurs (en milliers) par rapport au scénario de référence	+ 14	+ 34	+ 117
Inflation	1,3	2,0	5,0
Revenu disponible brut des ménages		- 1,2	- 3,2

L'économie britannique à l'horizon 1991

Le « National Institute of Economic and Social Research » a publié en novembre 1986 une série de scénarios à moyen terme concernant l'économie du Royaume-Uni. Ces prévisions utilisent le modèle économétrique de cet institut et sont divisées en deux grandes familles : les scénarios à politique économique inchangée, les scénarios supposant une victoire du parti travailliste aux prochaines élections.

Trois scénarios conservateurs

Ces scénarios supposent que le parti conservateur conserve le pouvoir dans les prochaines années et qu'il applique une politique économique qui est grossièrement la même que les années précédentes.

Hypothèses communes aux scénarios conservateurs

Hypothèses concernant l'environnement international :

- le volume du commerce international en biens croît de 4,5 % par an en 1987 et 1988 et de 5 % par an dans les trois années suivantes ;
- le prix du pétrole augmente pour atteindre 22 \$ le baril en 1991 tandis que le prix des autres matières premières demeure constant.

Hypothèses concernant le Royaume-Uni :

- la production de pétrole en Mer du Nord baisse de 4,5 % par an et atteint 103 millions de tonnes en 1991 ;
- les dépenses publiques augmentent en volume de 0,75 % par an tandis que le pouvoir d'achat des prestations sociales est maintenu.

Hypothèses différenciant les scénarios

- Le scénario A est un scénario où l'impôt est indexé sur l'inflation et où le taux de change de la livre est constant en termes réels.
- Le scénario B suppose des réductions d'impôt : 2 milliards de livres en 1987/1988, 4 milliards en 1988/1989, 3 milliards en 1989/1990, 1990/1991 et 1991/1992. Le taux de change, quant à lui, est maintenu en termes réels.
- Le scénario C suppose des réductions d'impôt de 2 milliards de livres en 1987 et de 4 milliards en 1988 seulement. La livre est dévaluée en termes réels de 10 % en 1989.

Résultats

- *Les caractéristiques de la croissance.* Dans le scénario A, le taux de croissance annuel moyen du PIB est de 1,4 % (1,8 % hors pétrole). Ce taux est plus élevé que le taux de croissance depuis 1979. Dans le scénario B, le PIB augmente de 1,8 % (2,2 % hors pétrole). L'augmentation rapide de la consommation intérieure conduit à un accroissement de la pénétration étrangère et donc à une détérioration de la balance commerciale. Dans le scénario C, la croissance du PIB est en moyenne de 2,1 % (2,5 % hors pétrole). A la fin de la projection, la production intérieure est plus orientée vers les exportations que dans les deux autres scénarios. En effet, la dévaluation augmente dans un premier temps le déficit commercial qui se résorbe à la fin de la projection.
- *L'emploi et le chômage.* Dans le scénario A, le nombre d'emplois se réduit progressivement. Aussi en supposant que le traitement social du chômage a la même ampleur qu'actuellement, le chômage continue à augmenter. Dans le scénario B, l'emploi augmente et le chômage commence à décroître. Dans le scénario C, le chômage baisse d'une façon plus marquée, non seulement parce que l'augmentation de l'emploi est importante, mais aussi parce que les emplois créés sont essentiellement dans l'industrie et génèrent une dynamique positive.

Les économies française et britannique à l'horizon 1991

Scénarios de continuité pour l'économie britannique					
Résultats par variables macroéconomiques					
	1987	1986	1989	1990	1991
Scénario A					
PIB (croissance en %)	2,1	1,5	1,6	1,1	1,0
Emploi (croissance en %)	- 0,3	- 0,2	0,0	- 0,2	- 0,5
Chômeurs (en millions)	2,98	3,01	3,01	3,05	3,10
Prix à la consommation (croissance en %)	4,8	6,3	6,8	6,0	5,2
Balance courante (en milliards de £)	- 4,9	- 5,2	- 5,0	- 4,1	- 3,6
Déficit du secteur public (en milliards de £)	16,4	15,0	15,1	14,6	12,9
Scénario B					
PIB (croissance en %)	2,4	1,9	2,1	1,5	1,3
Emploi (croissance en %)	- 0,1	0,3	0,7	0,7	0,6
Chômeurs (en millions)	2,94	2,92	2,86	2,83	2,79
Prix à la consommation (croissance en %)	4,8	6,3	6,8	6,2	5,6
Balance courante (en milliards de £)	- 5,5	- 6,9	- 7,9	- 8,2	- 8,8
Déficit du secteur public (en milliards de £)	17,7	19,2	21,0	21,9	21,5
Scénario C					
PIB (croissance en %)	2,4	2,1	2,7	2,2	1,4
Emploi (croissance en %)	0,0	0,4	1,2	1,5	1,3
Chômeurs (en millions)	2,94	2,89	2,76	2,61	2,45
Prix à la consommation (croissance en %)	4,8	6,4	7,4	10,1	9,7
Balance courante (en milliards de £)	- 5,6	- 7,2	- 12,4	- 11,7	- 8,2
Déficit du secteur public (en milliards de £)	17,7	18,9	18,6	15,4	12,6

• *Les prix et les revenus.* Dans les scénarios A et B, l'inflation est de 5 à 6 % par an et équivaut à l'augmentation du coût du travail. L'augmentation des prix et du coût du travail est quelque peu inférieure dans le scénario A car le chômage est plus élevé. Dans le scénario C, la dévaluation conduit à une spirale inflationniste et le taux d'inflation s'élève à 10 % dans les deux dernières années de la projection.

Quel que soit le scénario, le pouvoir d'achat augmente modérément.

• *Les comptes financiers des agents.* Dans le scénario A, les recettes d'impôt augmentent plus vite que le produit intérieur brut, aussi le déficit du secteur public se réduit notablement. Le déficit dans le scénario B est plus élevé en fin de projection mais pas autant que les réductions d'impôt car celles-ci engendrent un surcroît d'activité et réduisent le chômage. Dans le scénario C, le déficit public baisse sensiblement car il n'y a pas de réduction d'impôt dans les trois dernières années et la croissance est plus importante que dans le scénario A et B.

Deux scénarios travaillistes

Le National Institute of Economic and Social Research a tenté de chiffrer les propositions de politique économique du parti travailliste et a essayé, dans la mesure du possible, d'en évaluer l'impact à l'aide de son modèle.

Hypothèses

Les deux scénarios travaillistes reposent sur les mêmes hypothèses que les scénarios conservateurs quant à l'environnement international et à la production de pétrole en Mer du Nord.

Mesures concernant la dépense publique :

- augmentation des dépenses publiques de 60 milliards de livres sur cinq ans ;
- augmentation des prestations sociales dans le cadre d'un programme de lutte contre la pauvreté ;
- accroissement des impôts dans les tranches les plus élevées.

Mesures concernant l'emploi :

- baisse de la cotisation des employeurs finançant l'indemnisation du chômage ;
- mesures spéciales pour les chômeurs de longue durée qui consistent notamment dans des embauches dans des services sociaux ;
- introduction d'un salaire minimum de deux livres par heure.

Hypothèses différenciant les deux scénarios :

- dans le scénario D, le taux de change est constant en termes réels ;
- dans le scénario E, la livre est dévaluée de 8 % dès la première année.

Résultats

L'effet de la politique travailliste est essentiellement expansionniste. Toutes les mesures accroissent la demande et par là-même les importations. Dans le scénario D, le produit intérieur brut connaît une progression annuelle moyenne de 4,0 %. Dans le scénario E, la dévaluation de la livre accroît encore plus l'effet expansionniste de la politique économique puisque le PIB progresse en moyenne de 5,2 %.

Le chômage décroît sensiblement à cause de l'accroissement de l'activité économique et des mesures spéciales en faveur des chômeurs de longue durée. En fin de projection, le chômage baisse de 1 million dans le scénario D et de 1,3 million dans le scénario E.

Le taux d'inflation atteint des valeurs importantes : 13,1 % dans le scénario D et 15,2 % dans le scénario E.

La balance des paiements sera en déficit permanent tandis que le déficit du secteur public s'accroît.

Les économies française et britannique à l'horizon 1991

Résultats des principales variables économiques des « scénarios travaillistes » Différences en niveau par rapport au scénario A après :					
	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
Scénario D					
PIB (%)	1,6	2,5	3,1	3,1	3,2
Emploi (%)	1,9	3,9	5,8	7,2	8,9
Chômage (million)	- 0,3	- 0,5	- 0,7	- 0,8	- 1,0
Prix à la consommation (%)	+ 0,1	- 0,1	0,5	1,2	1,8
Balance courante (milliards de £)	- 2,5	- 4,5	- 6	- 7	- 7,5
Déficit du secteur public (milliards de £)	2,5	5,5	6	7	8
Scénario E					
PIB (%)	2,8	3,8	4,4	4,2	4,0
Emploi (%)	2,8	5,4	7,9	9,8	11,7
Chômage (million)	- 0,4	- 0,7	- 1,0	- 1,2	- 1,3
Prix à la consommation (%)	2,8	5,2	7,7	9,6	10,9
Balance courante (milliards de £)	- 5	- 5	- 5,5	- 5	- 5,5
Déficit du secteur public (milliards de £)	2	5	6	6	7

L'économie française à l'horizon 1991

Les prévisions de l'INSEE

I - Le scénario de référence

Hypothèses concernant l'environnement international

- Le prix du baril de pétrole passe de 27,5 dollars en 1985 à 18 dollars en 1986-1987, pour croître ensuite au rythme de l'inflation mondiale.
- Le PIB des principaux partenaires commerciaux de la France croît au taux annuel moyen de 2,7 % sur la période 1985-1991, tandis que le rythme annuel moyen d'inflation est de 3,2 %.

- Le dollar se déprécie de 2,4 % l'an en moyenne de 1987 à 1991 tandis que le cours du franc se déprécie par rapport au mark pour tenir compte du différentiel d'inflation.

Hypothèses concernant la France

- Les capacités de production croissent au même rythme que la production dans l'industrie, aussi l'âge de mise au rebut des équipements augmente.
- Le pouvoir d'achat du salaire croît progressivement à partir de 1988 pour

rejoindre en 1989 les gains de productivité du travail. Baisse des cotisations sociales payées par les entreprises tandis que la durée du travail ne diminue pas.

- Politique restrictive concernant la dé-

pense publique, ce qui permet de baisser le taux de prélèvements obligatoires et de diminuer le déficit budgétaire. Cette politique s'accompagne d'une baisse des taux d'intérêts réels.

Résultats par principales variables macroéconomiques			
(% de croissance par an)			
	1986/1987	1987/1989	1989/1991
PIB marchand	2,2	2,6	3,0
Importations	6,9	5,5	5,9
Exportations	3,1	4,8	4,9
Consommation des ménages	2,3	2,2	2,9
Investissements des ménages	1,7	3,4	2,5
Investissements des entreprises	5,9	6,2	6,4
Productivité horaire du travail	2,3	2,7	3,1
Créations/suppressions d'emplois (en milliers par an)	- 91	- 96	- 67
Taux de chômage (en niveau)	11,2	12,6	14,0
Inflation	2,6	3,3	3,2
Revenu disponible brut des ménages	2,1	2,6	3,1

II - Variante

Parmi les variantes élaborées par l'INSEE, la variante « Allègement des prélèvements fiscaux » paraît la plus intéressante.

Allègement des prélèvements fiscaux

Diminution des charges fiscales de 0,6 point du PIB en 1988 (soit 27 milliards de francs courants) et de 0,7 par la suite. L'allègement des prélèvements obligatoires est partagé par moitié entre les ménages et les entreprises.

Plus forte progression des principales composantes de la demande finale par rapport au scénario de référence qui est bénéfique à la croissance et à l'emploi. Par ailleurs, l'inflation diminue tandis que la rentabilité des entreprises augmente.

Résultats par principales variables macroéconomiques

(Variations relatives en % par rapport au scénario de référence au bout de 4 ans)

PIB marchand	+ 0,7
Importations	+ 1,5
Exportations	+ 0,4
Consommation des ménages	+ 0,7
Investissements des entreprises	+ 2,2
Emploi (en milliers)	+ 68
Chômage (en milliers)	- 39
Inflation	- 1,1

Commentaires

Bien que les hypothèses comme la démarche de leurs auteurs ne soient pas identiques, la comparaison de ces projections concernant l'économie française et l'économie britannique se révèle fructueuse. En effet, les résultats de ces projections qui ne peuvent prétendre prédire le futur avec certitude et qui ne sont pas exhaustives, soulignent les problèmes économiques auxquels ces deux pays ont à faire face et délimitent leur marge de manœuvre.

Deux problèmes majeurs sont soulignés : la compétitivité et le chômage.

La compétitivité, c'est-à-dire la capacité à produire des biens d'équipement performants et des biens de consommation de bonne qualité à des prix compétitifs, de l'économie britannique comme celle de l'économie française, est insuffisante.

En ce qui concerne le Royaume-Uni, son industrie est peu diversifiée et la pénétration de son marché intérieur a fortement augmenté dans les années récentes : il est passé de 26 % en 1980 à 35 % en 1985. Par ailleurs, le taux annuel d'augmentation des salaires qui est la cause principale de l'inflation anglaise est beaucoup trop élevé par rapport à ses concurrents (7,75 % en janvier 1987). Enfin, dans les années futures, la production pétrolière de la Mer du Nord, et donc les recettes associées, commencera à se réduire. La France, quant à elle, connaît une industrie insuffisamment spécialisée, notamment dans le secteur des biens d'équipement : la propension à importer des biens d'équipement est plus forte en France par rapport à ses principaux concurrents. Aussi, l'effort d'investissement, qui est indispensable dans les années futures pour moderniser l'écono-

mie française, a un fort contenu en importations et explique en grande partie les mauvais résultats du commerce extérieur dans les projections françaises. Globalement, les importations qui représentent 28,9 % du PIB marchand français en 1985 (28,5 % pour les exportations) pourraient atteindre le niveau de 35,4 % en 1991 (31,4 % pour les exportations).

Dans les deux pays, le chômage se maintiendra à des niveaux élevés à structures économiques inchangées. La contrainte extérieure et une croissance du produit intérieur brut en partie absorbée par les progrès de productivité empêchent de créer un nombre suffisant d'emplois pour résorber le chômage. Aussi, les programmes de « traitement social » du chômage seront maintenus dans les deux pays. Les projections sont un peu moins pessimistes en ce qui concerne l'économie britannique en raison notamment d'une faible croissance de la productivité et de la population active. En France le chômage, au sens du Bureau International du Travail, pourrait toucher en 1991, 3,4 millions de personnes, soit environ 14 % de la population active.

L'évolution de l'économie britannique doit être analysée en tenant compte du fait que, contrairement à la monnaie française, la livre sterling ne fait pas partie du Système Monétaire Européen (SME). Aussi, certains scénarios du National Institute of Economic and Social Research envisagent une dévaluation pour accroître la compétitivité des produits anglais. Le flottement actuel de la livre sterling s'explique notamment par le rôle prépondérant de Londres comme centre financier international, la dérégulation monétaire et financière qui a eu lieu au Royaume-Uni et la volonté du gouvernement britannique de ne pas uti-

liser le taux de change comme instrument de politique économique. Mais ce flottement entraîne pour le Royaume-Uni des coûts de plus en plus élevés pour des avantages de moins en moins certains. La monnaie britannique est la proie de spéculations qui rendent ses variations erratiques et affaiblissent l'efficacité de toute politique économique et la compétitivité de l'industrie. Pour défendre leur monnaie, les autorités monétaires britanniques sont obligées de pratiquer les taux d'intérêt réels les plus élevés des pays industrialisés, ce qui tend à déprimer l'investissement. Aussi l'entrée de la livre sterling dans le SME semble une perspective plausible à moyen terme, bien qu'elle se heurte à des problèmes pratiques importants. Cette décision aurait plusieurs conséquences. Premièrement, elle affirmerait l'appartenance du Royaume-Uni à la Communauté Economique Européenne et rapprocherait son économie du reste des autres pays européens.

Deuxièmement, le maintien d'une parité fixe représenterait un objectif qui permettrait de guider la politique économique du gouvernement britannique depuis que celui-ci a virtuellement abandonné toute stratégie financière à moyen terme et tout objectif de croissance concernant la masse monétaire.

Bien qu'ils ne soient pas abordés explicitement par ces projections, d'autres problèmes aux répercussions financières et économiques importantes vont devoir être affrontés dans le futur par ces deux pays. Parmi eux, deux grands types de questions semblent se poser avec particulièrement d'acuité : le rôle de la dépense publique et la cohérence de l'économie nationale.

L'intervention de l'Etat, particulièrement la dépense publique dans le secteur

notamment de la santé et de l'éducation, devra certainement se modifier sous le poids des contraintes et à cause des changements de l'environnement économique et social. Tout d'abord, les conséquences de la croissance des dépenses de santé et la gestion du système de soins sont un problème non résolu dans les deux pays. L'accroissement de la demande dû à des facteurs sociologiques et au vieillissement démographique se heurte à des problèmes de solvabilité tandis que le partage entre financement public et financement privé est encore à définir. Par ailleurs, la question de la réforme du système éducatif et universitaire est au premier plan. Au Royaume-Uni, la création d'un cursus scolaire national, la réforme de l'équivalent du baccalauréat, l'accès à l'enseignement supérieur et les moyens financiers mis à la disposition des universités sont au centre des débats. Tel sera inévitablement le cas aussi en France où les moyens financiers consacrés aux universités et l'accès à l'enseignement supérieur doivent être revus.

En outre, l'économie britannique et l'économie française sont des économies dont la cohérence semble menacée dans les années prochaines. Leur ouverture croissante rendra de plus en plus difficile la définition et la mise en œuvre de toute politique à l'échelle nationale. Parallèlement, les chiffres globaux fournis par les projections macroéconomiques ne doivent pas masquer le fait que ces économies ne sont pas des ensembles homogènes et que leurs différents éléments connaissent des évolutions de plus en plus variées, voire contradictoires. Par exemple, le Royaume-Uni voit s'accroître la différence entre le Nord dont les structures économiques et sociales sont proprement détruites par la crise et le

Les économies française et britannique à l'horizon 1991

Sud-Est qui, jusqu'à présent, a mieux résisté. La question de la répartition, que cela soit entre les différentes classes sociales ou les différentes générations, des fruits de la croissance, risque de se poser avec d'autant plus d'acuité que celle-ci sera faible et irrégulière.

En conclusion, il est possible de se de-

mander si les évolutions de l'économie française et de l'économie britannique ne vont pas se rapprocher à moyen terme. Cependant, il est certain que les facteurs politiques et sociaux vont jouer un grand rôle, notamment parce que la France et le Royaume-Uni connaîtront des élections dans les deux prochaines années.

Sources :

- Equipe DMS. — « L'économie française à l'horizon 1991. La recherche du carré magique ». — in *Economie et Statistique*, n° 195, janvier 1987, pp. 11-29.
- INSEE. — « Perspectives à l'horizon 1991. Contributions de l'INSEE aux prévisions glissantes détaillées établies par le BIPE ». — *Archives et Documents*, n° 177, septembre 1986.
- Sénat-Délégation pour la planification. — « Rapport d'information de M. Bernard Barbier sur les résultats de projections à moyen terme », 5 novembre 1986.
- National Institute of Economic and Social Research. — « Medium Term projections on alternative policy assumptions ». — *National Institute Economic Review*, november 1986, pp. 30-37, Londres SW1, 2 Dean Trench Street.

Actualités prospectives

Idées et faits porteurs d'avenir

Téléphone-interprète

Le téléphone-interprète, permettant à deux interlocuteurs de converser, l'un s'exprimant en anglais ou en arabe, et l'autre en japonais ou en chinois, deviendra peut-être une réalité d'ici à une dizaine d'années.

Un important effort de R & D est consacré, au Japon notamment par le Laboratoire de Recherche sur la Traduction Automatique de l'ATR et de l'ICOT (Institute for New Generation Computer).

En outre, NEC s'est déjà attelé à la réalisation d'un système intelligent dédié au téléphone-interprète. Mais le vocabulaire reconnu reste trop limité : cent ou deux cents mots, alors qu'une conversation téléphonique en requiert deux mille ! De plus le système doit pouvoir fonctionner quel que soit l'interlocuteur et il convient pour cela de résoudre encore nombre de problèmes liés par exemple aux accents, sans parler bien sûr des sons parasites tels que la toux.

Selon le directeur du Laboratoire de recherche C & C de NEC, M. Kato, « ce sera possible dans dix ans car les degrés d'intégration des composants seront alors plusieurs dizaines de fois supérieurs à ceux que l'on connaît aujourd'hui... »

L'expansion des services

Fondée sur un important travail de collecte et de mise en forme des statistiques

françaises et étrangères, une fresque sur la dynamique des services depuis 25 ans a été réalisée avec le soutien du Comité de Liaison des Organisations Professionnelles de Services du CNPF et du Programme mobilisateur (France). Elle s'ouvre sur un constat : déjà prépondérant en France et dans les autres pays développés, le poids des services dans l'activité économique continue à croître rapidement. La part des services dans la valeur ajoutée totale est passée de 48 % en 1959 à 60 % en 1985 (aux Etats-Unis, de 57 % à près de 70 %). Voici quelques résultats extraits de cette étude.

Une tertiarisation accrue des emplois : de 1969 à 1983, les effectifs employés dans les branches de services sont passés de 10 à 13 millions et dans le même temps, les emplois de service dans l'industrie ont crû de 17,7 à 21,4 % du total.

Le développement des services aux entreprises est significatif d'une profonde transformation du mode de production : l'émergence de fonctions nouvelles au sein des entreprises s'accompagne d'une tertiarisation croissante qui est à l'origine du développement d'activités de service autonomes. Ainsi, l'expansion des services aux entreprises n'est pas une « opération blanche » traduisant simplement un processus d'externalisation ; croissance des services et tertiarisation vont de pair, et s'appuient mutuellement.

Entreprises de service et investissements : plus de 70 % des entreprises, en France,

sont des entreprises de service et cette proportion s'accroît : plus des 3/4 des créations d'entreprises ont lieu dans les secteurs des services. La part des branches de service dans l'investissement total hors logement est passée de 51 % en 1970 à 56-58 % depuis 1982. L'intensité capitalistique est en moyenne moindre dans les services que dans l'industrie, mais le stock de capital s'y accroît plus rapidement.

Productivité, salaires et emploi : aux Etats-Unis, la croissance de l'emploi total a reposé à 90 % sur les activités de service ; mais elle s'est faite au détriment de la productivité, faible et stagnante dans ces activités, et des salaires, nettement inférieurs en moyenne à ceux de l'industrie, et depuis le début des années 70, en net décrochage par rapport à ceux-ci. Le cas français fait apparaître un niveau de salaires dans les services proche de la moyenne, et corrélativement une productivité plus élevée que dans le cas américain. On voit là à l'œuvre deux modes de régulation propres à chaque société, dont il importe de tenir compte si l'on veut favoriser l'expansion des services et de l'emploi dans notre pays.

3 tomes : I La dynamique des services, II La demande de services, III L'offre de service (600 p., 180 tableaux, 70 graphiques), 380 F TTC en vente à Rexservices.

Industrie électronique

Une récente étude réalisée par Electronics International Corporation (EIC), sous la direction de M. Abel Farnoux, a fait le point sur la place de l'industrie électronique dans l'économie mondiale où le terme électronique regroupe informatique et logiciels, matériels profes-

sionnels, militaires, de télécommunications, bureautique, ... en réalité tous les équipements fabriqués à base de composants électroniques.

Ce rapport présente, entre autres, quelques chiffres intéressants :

- l'électronique, avec une production de 485 milliards de dollars, représentait 4,7 % du PIB mondial en 1985 (hors bloc de l'Est) et devrait atteindre 8 % en l'an 2000 ;

- les Etats-Unis avec 47 % de la production mondiale conservent leur suprématie (46 % en 1980) ;

- la place de l'Europe ne cesse de régresser ; sa production est passée entre 1980 et 1985 de 26 % à 21 % de la production mondiale alors que dans le même temps la part du Japon passait de 15 % à 21 %.

Cette situation se traduit également au niveau des échanges commerciaux puisque le déficit des échanges entre l'Europe et le Japon est passé de 3,9 milliards de dollars en 1979 à 8,5 milliards en 1984 et a presque doublé sur la même période avec les Etats-Unis, de 5,6 milliards de dollars à 10,8 milliards de dollars.

Par ailleurs, le secteur le plus sensible en Europe s'avère être celui de l'informatique puisque les achats d'ordinateurs aux Etats-Unis représentent 6,7 milliards de dollars et couvrent 23,5 % du marché européen, suivi du grand public avec 3,6 milliards de dollars achetés au Japon.

Les premières constatations à faire sont : la part importante de l'informatique qui reste le plus gros marché du secteur électronique avec 34 % au total, et la 1^{re} place incontestable des Américains qui produisent près de la moitié des produits électroniques.

Les Japonais commencent à pénétrer sérieusement le marché américain puis-

que leurs échanges commerciaux se soldent par un déficit de 15 milliards pour les Américains. Cette influence niponne se fait sentir plus particulièrement dans le domaine du grand public, des circuits intégrés et des télécommunications. En conclusion, il semble que de plus en plus l'Europe est réduite à un rôle de spectateur entre les deux grands, ce qui peut s'expliquer en partie par la stagnation de ses investissements dans les technologies de pointe durant les 10 dernières années, alors que ceux-ci doubleraient pendant la même période aux Etats-Unis et au Japon.

Source : CPE Bulletin, n° 31, octobre 1986.

Le palmarès de la richesse

Le Luxembourg était, en 1985, le pays le plus riche de la Communauté européenne à douze ; c'est ce qu'indique une nouvelle façon de mesurer la richesse des différents pays, mise au point par les experts d'Eurostat, l'office statistique de la Communauté européenne. D'après la méthode traditionnelle, c'était le Danemark qui arrivait en tête, devant la République fédérale d'Allemagne.

Habituellement, on mesure la richesse d'un pays ou d'une région par le produit intérieur brut (PIB) par habitant, qui indique, dans la monnaie du pays en question, le total des richesses produites. Pour comparer les résultats obtenus par des pays qui n'ont pas la même monnaie, on convertit les différents chiffres nationaux en une même unité monétaire, en se référant aux taux de change couramment utilisés.

Mais cette méthode traditionnelle ne permet pas de comparer de façon exacte le niveau des richesses produites dans différents pays : elle subit l'influence des variations de taux de change entre les monnaies et elle ne tient pas compte des différences de niveaux de prix d'un pays à l'autre ; or avec 100 Ecus¹, on n'achète pas les mêmes quantités de produits au Danemark et au Portugal. C'est pourquoi les statisticiens européens ont entrepris de calculer la production de richesses dans les différents pays en « standard de pouvoir d'achat » (SPA), une sorte d'unité monétaire européenne de référence, débarrassée de toutes les déformations dues aux taux de change et au niveau des prix. Les premières mesures du PIB en SPA ont été effectuées pour l'année 1980. Les experts d'Eurostat ont perfectionné ce système de calcul en collaboration avec leurs collègues de l'OCDE. Les résultats obtenus pour l'année 1985 sont contenus dans le tableau suivant :

Pays	PIB en Ecus (en indice)	PIB en SPA
Communauté européenne	100	100
Luxembourg	128,2	132,8
Danemark	148,7	120,3
Allemagne	134,7	118,6
France	121,7	110,7
Pays-Bas	113,5	110,5
Royaume-Uni	104,6	106,4
Belgique	105,5	104,4
Italie	82,4	92,2
Espagne	55,7	74,4
Irlande	67,8	69,3
Grèce	42,6	57,6
Portugal	28,3	54,6

1. 1 Ecu = 6,87 FF ou 42,5 FB.

Loisirs au Japon

Résultats d'un sondage

Selon le dernier sondage réalisé par le Bureau du Premier ministre, la moitié (51 %) des Japonais estiment avoir du temps disponible pour les loisirs, contre 48 % qui se disent trop occupés.

Ce sondage a été effectué en janvier 1986 auprès de 3 000 personnes, dont 2 380 (79,3 %) répondants. Comme on pouvait le prévoir, les Japonaises ont plus de temps libre que les Japonais, et les actifs âgés de 30 à 60 ans en ont moins que leurs aînés ou que les jeunes.

Ceux qui se plaignent de n'avoir aucun temps disponible pour les loisirs sont les plus nombreux parmi ceux qui travaillent (en famille) dans le commerce, suivis de ceux qui travaillent dans l'industrie, et finalement ces surmenés sont un peu moins nombreux dans le secteur des services.

Comment se détendent les Japonais ? On remarque tout de suite une tendance importante à se vautrer devant la télé. Mais il y a de l'espoir : plus le temps de loisirs disponible est long, moins on accorde d'importance aux media.

En semaine, les loisirs sont monopolisés à un taux assez étonnant de 68 % par la radio, la télévision et la lecture de journaux. Le reste du temps libre (il s'agit, bien sûr, d'un sondage à réponses multiples) se partage principalement entre les hobbies (20 % des répondants en parlent), le bavardage en famille ou entre amis (34 %) et le farniente (25 %).

Pendant le week-end, les media divers cèdent une partie de leur popularité : leur cote descend à 49 %. On va plutôt au restaurant (22 %) ou on fait des sorties plus ou moins longues (19 %) et on fait du sport (13 %). Et la cote du farniente reste tout de même à 23 %.

Et, lorsque le Japonais a un congé de trois jours ou plus, les media n'intéressent plus que 33 % des sondés, tandis que 23 % font des voyages de plus d'une journée et 34 % font des excursions d'un jour ou du moins des promenades en voiture. Pendant ces périodes, le nombre des sondés qui veulent être occupés par l'exercice physique, les amis, les hobbies, etc., reste assez stable par rapport aux congés plus courts.

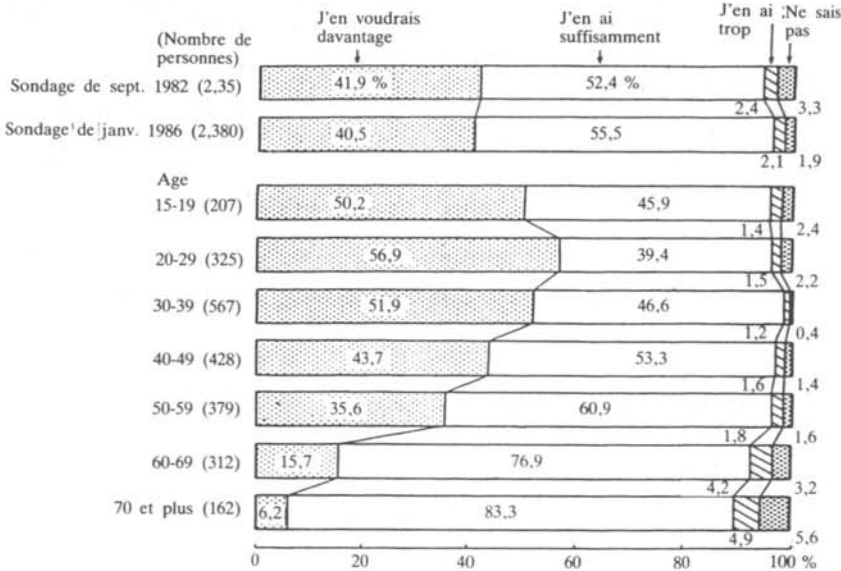
Enfin, lorsque le Japonais cherche à occuper ses loisirs, les études, les visites culturelles, le volontariat, etc., n'ont vraiment pas la cote : ils tournent tous autour d'un taux de 3 % des réponses quelle que soit la longueur des congés.

Lorsqu'on examine les différentes préférences des hommes et des femmes, on constate que ce sont plutôt ceux-là qui préfèrent l'exercice, le sport et le farniente ; plus de femmes que d'hommes en général répondent en faveur de « bavardage en famille », « aller au restaurant » et « faire du shopping ».

Plus de la moitié (54 %) des sondés estiment qu'ils occupent bien leur temps libre, contre 37 % d'insatisfaits. Les insatisfaits dans ce domaine sont surtout les hommes entre 30 et 59 ans et les femmes entre 20 et 29 ans ou qui ont plus de 70 ans.

Les Japonais ont-ils assez de temps libre ? 55 % sont satisfaits du niveau actuel, 40 % en voudraient davantage et quand même 2 % estiment qu'ils ont trop de loisirs. En général les jeunes en veulent davantage tandis que leurs aînés sont plutôt satisfaits (voir graphique 1). Pour ceux qui se plaignent de ne pas avoir assez de temps libre, c'est en semaine que les loisirs manquent le plus (36 %) contre 28 % le week-end et 25 % pour les congés plus longs. Ce sont les femmes qui voudraient disposer de plus

Graphique 1 — « Avez-vous assez de temps libre ? » (par tranches d'âge)



Source : Bureau du Premier ministre.

de temps en semaine (42 % contre 27 % des hommes) tandis que les hommes préféreraient avoir des congés de trois jours au moins (32 % contre 24 % des femmes).

Dans les précédents sondages (le plus récent date de septembre 1982) à ce sujet, le Bureau du Premier ministre essayait de savoir quel rôle précis les Japonais accordaient aux loisirs : « diminuer la tension », « améliorer l'efficacité personnelle », « valeur intrinsèque », etc.

Le sondage de 1986 ne pose plus cette question mais cherche plutôt à préciser chez les sondés l'importance relative des loisirs par rapport au travail. Question très pertinente vu l'image de marque « Nation de travailleurs acharnés » qu'a

projetée le Japon pendant tant d'années.

« Quelle est, pour vous, l'importance relative du travail et des loisirs ? » a-t-on demandé. Pour 38,5 % des sondés, les deux sont importants mais il faut savoir les séparer dans la vie quotidienne. Pour 32,5 % des répondants, c'est le travail qui est le plus important, et les loisirs ne servent qu'à se reposer et à se recréer.

Pour 13,2 % des sondés les deux, loisirs et travail, sont importants et on ne devrait faire aucune distinction entre eux dans la vie quotidienne. Et finalement il y a tout de même une minorité de 8 % des sondés pour qui ce sont les loisirs qui comptent ; le travail ne sert qu'à gagner sa vie. Plus d'hommes (37 %) que de femmes ont jugé que le travail était plus important que les loisirs. Mais dans les

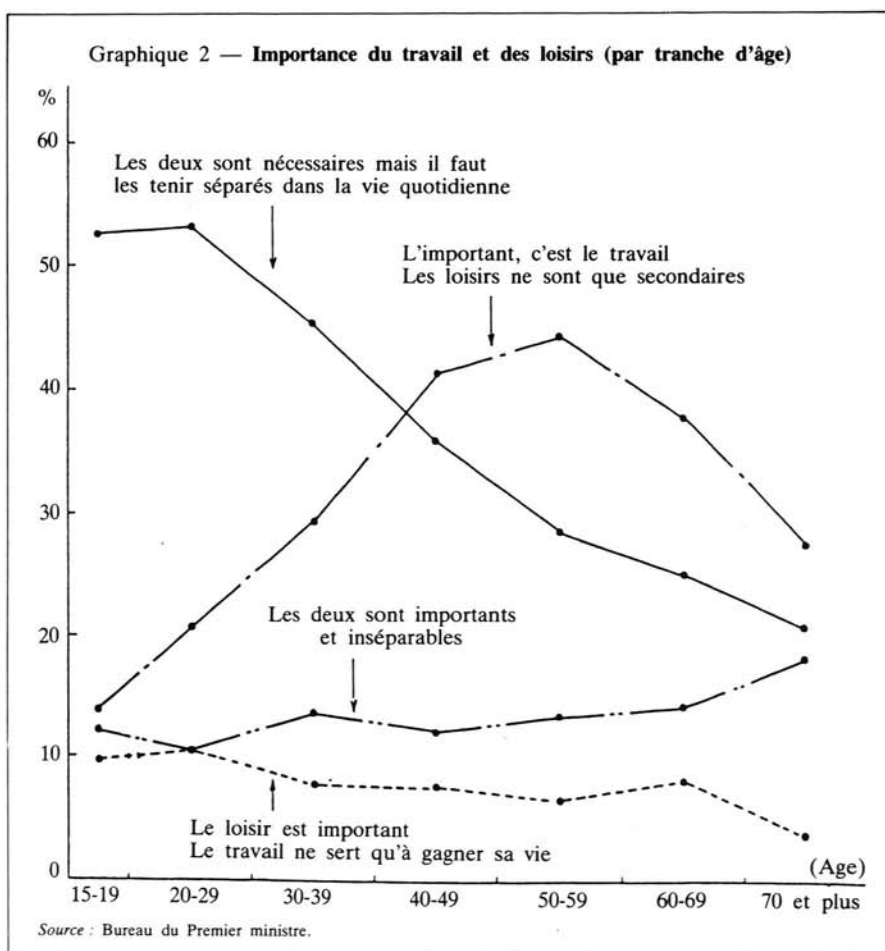
réponses aux questions on ne constate pas de décalage important entre l'attitude des deux sexes.

Par contre, on peut constater d'intéressantes différences d'attitudes lorsqu'il s'agit de différentes tranches d'âges (voir graphique 2).

Enfin, le sondage a posé une question qui aura vraisemblablement de plus en

plus d'importance pour l'économie du Japon à mesure que la population vieillit : « Comment envisagez-vous d'occuper vos loisirs à un âge plus avancé dans la vie ? ».

Pour 53 % des sondés, ce sera le temps passé en compagnie des amis ou des membres de la famille qui comptera le plus. Ensuite, ce seront les hobbies



(45 %), les excursions de plus d'une journée (30 %) et l'exercice physique (24 %). 13 % des sondés ne s'étaient pas encore posé la question.

Un marché en expansion

Le marché des loisirs au Japon est un marché en pleine croissance. Selon l'Agence du Plan économique, les loisirs des Japonais ont consommé 38 000 milliards de yen (1 520 milliards FF) en 1985. Ce chiffre est le double de celui enregistré en 1975 et représente maintenant 15 % du PNB.

Pourquoi cette croissance assez spectaculaire ? L'Association pour les Loisirs et le Développement Culturel au Japon constate que c'est parce que les loisirs sont de plus en plus des loisirs actifs. Le Japonais se déplace plus souvent. Il « fait quelque chose » plutôt que de rester cloué dans son fauteuil devant le petit écran.

Et les plus actifs, les plus consommateurs dans ce secteur en pleine expansion, ce sont les jeunes. Les « shinjinrui », les nouveaux êtres humains, ceux qui ont refusé de « vivre pour travailler » comme leurs parents et qui ont choisi plutôt de « travailler pour vivre ».

Et que font-ils de si actif ? Les activités de pointe sont la voile, le surf, le ski nautique, la plongée sous-marine, la randonnée en famille. Le nouveau-né des loisirs, c'est la planche à voile. Il y a environ 3 millions de véliplanchistes dans le monde entier, et un sur dix est un Japonais.

Mais il n'y a pas que les jeunes qui s'activent. Parmi les sociétés japonaises qui emploient au moins 1 000 personnes, 90 % ont adopté la semaine de cinq jours. Il y a donc de plus en plus de salariés qui sont tentés par le monde des

loisirs actifs. Ils ont plus de temps libre, davantage d'argent disponible, et une gamme toujours grandissante d'activités possibles.

Et ils sont aussi poussés par leur nouvelle conviction que l'exercice physique peut réduire, et même éliminer, l'ennemi numéro un : le stress.

Selon l'Agence du Plan Economique, 80 % des loisirs au Japon sont encore assez passifs. Mais les 20 % de loisirs actifs représentent tout de même un chiffre d'affaires annuel de 730 000 yen (29 200 FF) par ménage. Et ça ne fait que croître...

Source : Sondage du Bureau du Premier ministre. Agence Economique de Planification.

Cocktail anti-chômage

La société française est peut-être en train d'inventer un cocktail anti-chômage à base de trois ingrédients : solidarité instinctive, tonus entrepreneurial, réalisme vigilant. *Solidarité instinctive* d'abord. La réduction du nombre de pauvres ou de gens en situation économique très précaire constitue l'un des trois vœux principaux pour les deux années à venir. Cette sensibilité à la nouvelle pauvreté ne relève pas du chacun pour soi. La preuve en est qu'elle est d'autant plus aiguë que la classe sociale et le niveau d'instruction sont plus élevés. Elle semble davantage être alimentée par l'empathie que par la morale. Devant quelqu'un qui mendie dans la rue, 61 % des Français se disent que ce n'est pas forcément un raté mais peut-être quelqu'un comme eux qui a eu moins de chance.

Tonus entrepreneurial ensuite. Signe des temps, les petits journaux gratuits de quartier diffusent de plus en plus de petites annonces proposant la création

de SARL pour moins de 5 000 francs. C'est un symptôme parmi d'autres de la renaissance et de la diffusion de l'esprit d'entreprise. En trois ans, le pourcentage de Français qui se sentent tout à fait être de ceux qui pourraient monter leur propre affaire est passé de 17 à 22 %. Pour une proportion voisine (26 %), la plus grande facilité de création d'entreprise est l'une des trois choses les plus importantes qui pourrait arriver en France dans les deux ans.

Cette nouvelle mentalité d'entrepreneur apparaît doublement portée par des valeurs montantes de pugnacité d'une part, et de débrouillardise d'autre part : esprit de compétition, ouverture à la nouveauté, créativité, vitalité biologique, mais aussi opportunisme stratégique, intégration de l'incertitude et de la complexité, capacité à prendre des risques. *Réalisme vigilant* enfin. On n'attend pas de miracle : l'espérance d'une solution progressive aux difficultés du premier emploi des jeunes est beaucoup plus forte que celle d'une réduction massive du chômage. Parallèlement, on observe une forte croissance de la demande de formation. Toutefois, le déficit ressenti est plus vivement éprouvé en ce qui concerne la formation professionnelle des jeunes (51 %) qu'en ce qui concerne la formation permanente des adultes (43 %).

Source : Observatoire de la Cofremca, *Communication* n° 19, décembre 1986.

quatre pays de la Communauté, l'Allemagne, la Belgique, la France et les Pays-Bas.

Depuis la première crise pétrolière en 1973, la Communauté européenne a accordé au gaz naturel une place de plus en plus grande : le gaz ne représentait que 9 % de ses besoins en énergie en 1971 ; il en couvre 18 % actuellement. L'an dernier, la Communauté a atteint un niveau record de consommation, avec 181 millions de tonnes d'équivalent-pétrole.

La Communauté produit chez elle des quantités non négligeables de gaz, notamment aux Pays-Bas, mais cela ne suffit pas. En 1985, l'Europe des Douze a couvert près du tiers de ses besoins en gaz par des importations en provenance du reste du monde. Selon les prévisions de la Commission européenne, les importations représenteraient 40 % de la consommation en 1990, mais elles devraient se limiter à environ 36 % en l'an 2000.

Habituellement, la Communauté se fournit auprès de trois des plus grands producteurs mondiaux : l'Algérie, la Norvège et l'URSS. L'an dernier, ces trois pays ont fourni respectivement 16 %, 22 % et 21 % des importations de l'Europe des Douze. Grâce aux récents contrats signés avec la Norvège, ce pays voisin d'Europe occidentale fournira en l'an 2000 plus de 26 % du gaz naturel importé par les Douze.

Le gaz en Europe

L'Europe des Douze ne risque pas de manquer de gaz dans les 30 ou 35 ans à venir : entre 1993 et 2020, la Norvège livrera 450 milliards de mètres-cubes à

Autoguide

Une enquête du TRRL (Transport and Road Research Laboratory), organisme financé par le Ministère britannique des Transports, révèle que 2 400 millions de litres d'essence sont dépensés inutile-

ment chaque année par des voitures qui choisissent un mauvais trajet pour arriver à leur destination.

Devant ce constat, le TRRL s'est tourné vers l'électronique et l'informatique pour apporter une solution. Il vient en effet de faire connaître son système le plus récent, Autoguide, qui devrait indiquer aux conducteurs l'itinéraire le meilleur et le moins cher pour atteindre leur destination.

L'idée est de se servir de la police, d'autorités locales, et de différentes associations pour transmettre des données concernant l'état des routes et les conditions de circulation, à un ordinateur central. Celui-ci transmettra en permanence ces données, par lignes téléphoniques, à des bornes électroniques enterrées le long des routes. Les voitures, elles aussi équipées électroniquement pourront entrer en contact avec ces bornes qui, selon leur position et leur destination, pourront leur indiquer le meilleur trajet, tenant compte des plus récentes informations sur les routes, travaux, accidents, conditions météorologiques etc.

Le TRRL se déclare prêt à débiter un réseau expérimental dans Londres, et pense pouvoir faire un système à grande échelle dès 1990.

Investissements japonais aux Etats-Unis

Que font les Japonais de leur argent ? Ils investissent dans l'immobilier aux Etats-Unis. Ces derniers en sont d'ailleurs ravis, car nombreux étaient les immeubles neufs qui restaient vides faute d'acquéreurs. Et pour l'industrie américaine de la construction en plein marasme, ces Japonais qui achètent des immeubles à prix d'or sont une aubaine !

Aubaine aussi pour les investisseurs japonais qui, grâce à la hausse du yen et aux faibles taux d'intérêt nippons trouvent un intérêt à acheter à l'étranger. Pour eux l'investissement sur ces propriétés ne peut être que productif. D'ailleurs, déjà ils en font monter le loyer en les acquérant 20 à 30 % plus cher. Ce n'est pas pour plaire à tout le monde et notamment aux locataires des grands immeubles commerciaux.

Mais qui sont ces investisseurs nippons ? Des sociétés telles la Mitsui Fudosan qui a racheté l'immeuble qui abrite le siège d'Exxon ou la Dai-Ichi Real State qui a acquis l'immeuble de Tiffany Cie. Un agent immobilier estime que les investissements japonais atteindront 6 milliards de dollars en 1986 dans l'ensemble de l'immobilier américain. A ce niveau, les Anglais sont délogés de leur place de premiers investisseurs immobiliers étrangers. Récemment, les principales caisses de pensions et d'assurances japonaises ont également montré un intérêt sur ce marché, telle la Nippon Life Insurance. Mais les grandes compagnies ne sont pas les seules à pouvoir investir des sommes importantes dans l'immobilier des grandes villes américaines. Les personnes physiques privées prisent de plus en plus les villas ou appartements de luxe d'Hawaii, de Los Angeles ou de New York qui se vendent entre 300 000 et 500 000 dollars. Une agence japonaise prévoit que ses transactions pour 1986 vont être multipliées par trois et demi par rapport à 1985, soit 170 cas pour une valeur de 40 millions de dollars. Il est vrai que le terrain aux Etats-Unis reste moins cher qu'il ne l'est à Tokyo ou dans sa banlieue. Alors pourquoi ne pas se réserver un havre d'espace et de bien-être pour sa retraite ?

L'Etat-protecteur au secours des retraités

Conçu à l'origine comme un mécanisme visant à réduire les conséquences des risques naturels de la vie (maladie, famille et vieillesse), l'Etat-protecteur est devenu peu à peu un des instruments de réduction des inégalités de revenus entre les Français.

La dernière enquête de l'INSEE sur les revenus des ménages français apporte sur ce point des renseignements particulièrement éclairants.

L'étude de l'INSEE distingue quatre types de revenu : le revenu d'activité par ménage qui cumule les seuls revenus du travail salarié et ceux des entreprises individuelles ; les revenus primaires qui ajoutent aux revenus d'activité ceux de la propriété et de la production (hors entreprise individuelle) ; les revenus bruts

avant impôts, qui incorporent les transferts sociaux ; enfin le revenu disponible brut qui tient compte des impôts directs sur le revenu et le patrimoine. On constate ainsi combien les prestations sociales réduisent les écarts de revenus par rapport à la moyenne, en réduisant les revenus des plus favorisés que sont les indépendants et les cadres supérieurs, et en accroissant ceux des moins favorisés que sont les employés et les ouvriers.

Ainsi, les prestations de santé ont représenté, en 1983, 19 176 francs pour un ménage de retraités, 17 187 francs pour un ménage d'ouvriers, qui « bénéficie » des indemnités pour accidents du travail, 15 794 francs pour les agriculteurs exploitants, 13 181 francs pour les cadres moyens et 12 782 francs pour les cadres supérieurs.

L'effet de la Sécurité sociale et des impôts				
	Revenus d'activité par ménage	Revenus primaires par ménage	Revenu brut avant impôt par ménage	Revenu disponible brut par ménage
Agriculteurs exploitants	102	104	104	105
Indépendants non agricoles	191	215	187	178
Cadres supérieurs	163	170	154	144
Cadres moyens	102	97	96	96
Employés	75	72	76	78
Ouvriers (y compris agricoles)	67	63	74	77
Ensemble ménages d'actifs (en francs)	100 121 960	100 138 440	100 173 490	100 157 480
Inactifs	14	29	73	76

Source : *Le Monde*, 6 décembre 1986.

Mais les prestations de vieillesse ont joué sans doute un rôle encore plus important. Ainsi le pouvoir d'achat des inactifs, après avoir progressé fortement de 1970 à 1979 (+ 4,8 % par an), a continué

de croître entre 79 et 83 (+ 2,9 % par an) alors que baissait le niveau de vie de toutes les autres catégories. Conséquence logique, l'écart entre les revenus des inactifs et la moyenne nationale est

passé de 40 en 1970 à 27 en 1979 et 18 en 1983, année où cette catégorie de Français dispose d'un revenu disponible à peu près équivalent à celui des employés et des ouvriers.

Bien sûr, il ne faudrait pas tirer de ces statistiques des conclusions trop brutales. L'effort de solidarité envers les personnes âgées s'imposait d'autant plus que leur revenu, après la Seconde Guerre mondiale, était beaucoup plus bas que celui des actifs. Mais il ne faudrait pas oublier que les futurs retraités, ceux des années 90, auront connu durant toute la période de croissance de l'après-guerre une situation économique particulièrement enviable qui, bien souvent leur aura permis de se constituer un patrimoine important. Plus encore, les

pensions de retraite qui seront servies à ces retraités seront calculées sur les revenus d'activité parfois bien supérieurs à ce que pourront obtenir les salariés actuels.

Dès lors, il serait sans doute assez injuste, que l'Etat-protecteur assure à certains retraités, parmi les plus aisés, des revenus bien supérieurs à ce qu'obtiennent leurs enfants en activité, en proie aux difficultés économiques et au chômage.

La réforme nécessaire de l'Etat-protecteur devra tenir compte de cette amélioration sensible de la situation des personnes âgées, même si certaines d'entre elles connaissent des situations toujours très difficiles, sous peine de pénaliser abusivement les familles et les chômeurs.

Baisse du pouvoir d'achat des cadres					
	Evolution du pouvoir d'achat (en % par an)		Indice (ensemble des catégories = 100)		
	1970-1979	1979-1983	1970	1979	1983
Agriculteurs exploitants	+ 1,9	- 1,1	125	119	113
Indépendants non agricoles	+ 2,2	- 0,8	206	200	193
Cadres supérieurs	+ 0,9	- 2,5	199	173	156
Cadres moyens	+ 1,5	- 1,3	121	111	104
Employés	+ 1,9	- 0,4	91	86	85
Ouvriers (y compris agricoles)	+ 2,8	- 0,1	83	85	84
Inactifs	+ 4,8	+ 2,9	60	73	82
Ensemble	+ 2,5	+ 0,1	100	100	100

Source : *Le Monde*, 6 décembre 1986.

futur-emploi

Royaume-Uni : aide aux petites entreprises

Quand une grande entreprise ferme ses portes, plusieurs milliers d'emplois disparaissent ; quand se crée une petite entreprise, il lui faut plusieurs années avant de créer quelques emplois. Ainsi, dans le Comté de Cleveland, au Nord-Est de l'Angleterre, les petites entreprises ont mis 15 ans à créer 2 000 emplois alors qu'en une journée, British Steel en supprimait 3 000. Pourtant, seules les petites entreprises sont aujourd'hui créatrices nettes d'emplois et l'aide que l'on peut leur apporter doit constituer une priorité.

Outre un environnement financier relativement favorable à leur expansion (second marché, marché hors cote, fourniture de capital risque), les petites entreprises britanniques bénéficient de trois programmes d'aide mis en place par le Gouvernement :

— un programme en faveur des personnes sans emploi désirant créer leur entreprise : « l'Enterprise Allowance Scheme » (EAS) ;

— deux programmes pour favoriser le développement des petites entreprises :

- le Loan Guarantee Scheme (LGS),
- le Business Expansion Scheme (BES).

L'Enterprise Allowance Scheme (EAS)

Ce programme, mis en œuvre à l'échelle nationale en août 1983, offre 40 livres (environ 380 F) par semaine pendant un an aux personnes sans emploi désirant créer leur entreprise.

Conditions d'accès au programme :

- être chômeur depuis plus de huit semaines ;
- être bénéficiaire, lors de la demande, d'une allocation de chômage ;
- avoir au moins 18 ans ;
- investir par ses propres moyens au moins 1 000 livres (9 400 F) dans l'affaire ;
- l'entreprise à créer doit être de dimension réduite.

190 000 entreprises ont été créées dans le cadre de l'EAS depuis sa mise en place (en trois ans et trois mois).

Evaluation :

— Le taux de mortalité des entreprises est de 40 à 47 % deux ans après la fin de la subvention.

— Le nombre d'emplois créés n'est pas négligeable mais se réduit dans le temps :

	Nombre de créateurs survivants *	Emplois supplémentaires * (créateur non compris)
18 mois après la création de l'entreprise	74	50 dont 18 PT ** 32 TP **
3 ans après la création de l'entreprise	53	52 dont 26 PT 26 TP
* Pour 100 entreprises ayant bénéficié de ce programme (en moyenne). ** PT = plein temps, TP = temps partiel. Source : <i>Unemployment Bulletin</i> , d'après des chiffres fournis par la MSC.		

— Les aides à la création d'entreprises sont souvent critiquées car elles ne feraient qu'accélérer un processus qui se serait réalisé de toute façon. Ainsi, 28 % des bénéficiaires de l'EAS affirment qu'ils auraient, de toute manière, créé leur entreprise et 43 % qu'ils l'auraient « probablement » créée un peu plus tard.

Un peu plus de 25 % seulement déclarent qu'ils n'auraient pas créé leur entreprise sans la subvention.

— La MSC a estimé le *coût de chaque emploi créé* dans le cadre de l'EAS : en tenant compte du taux de faillite, de l'impact réel de l'aide sur la réalisation du projet, de l'effet de substitution d'emplois dans l'économie, du nombre d'emplois supplémentaires créés (outre celui du créateur), le *coût brut* de chaque emploi créé serait de 6 000 livres (environ 58 400 F).

Le coût net, quant à lui, qui inclut les ressources supplémentaires dégagées par le Trésor du fait de l'accroissement de l'activité économique, serait de 1 800 livres (environ 17 000 F) la première année, et de 650 livres seulement (6 100 F) la seconde. La troisième année, le bilan de l'aide serait même positif pour le Trésor ¹.

Le Loan Guarantee Scheme

Souvent, les petites entreprises ne rencontrent pas auprès des banques des partenaires prêts à investir pour favoriser leur développement. Les risques encourus, supposés ou réels, la faiblesse des crédits demandés et, parfois, un mépris

affiché à l'égard des petites entreprises conduisent les banques à refuser leur soutien aux entrepreneurs alors même qu'il peut se révéler crucial pour le développement des entreprises et profitable pour elles.

Second volet du dispositif britannique d'aide aux petites entreprises, le Loan Guarantee Scheme (LGS) vise à favoriser l'octroi de crédits à moyen et long termes aux petites entreprises indépendantes : le Trésor britannique offre sa garantie à hauteur de 70 % du crédit accordé (dans la limite d'un plafond de 75 000 livres) contre une prime annuelle versée par l'emprunteur.

Entre 1981 et 1985, plus de 500 millions de livres ont ainsi été octroyés à 16 000 petites entreprises (soit 300 000 francs par entreprise emprunteuse).

Evaluation du programme

Selon John Baring ², le Loan Guarantee Scheme joue un rôle important :

- en procurant des crédits de faible montant aux toutes jeunes entreprises qui ne remplissent pas les conditions ouvrant droit à des prêts bancaires classiques ;
- en encourageant les grandes banques à s'intéresser davantage au secteur des petites entreprises et à perfectionner leurs méthodes d'évaluation des risques ;
- en favorisant la création d'emplois.

Bien que le LGS ne soit pas explicitement destiné à lutter contre le chômage, il se révèle plus efficace que « l'Enterprise Allowance Scheme » pour créer des emplois : selon les estimations du gouvernement, 18 mois après leur créa-

1. *Employment Gazette*, Department of Employment, octobre 1986, et *Unemployment Bulletin*, hiver 1986.

2. Baring, John. — *External capital for small firms*. — London, National Economic Development Office, 1986.

tion, les entreprises qui bénéficient du LGS auraient créé *près de 8 emplois chacune*, soit 100 000 emplois nouveaux depuis le début du programme (1981).

Le Business Expansion Scheme (BES)

Bénéficiant peu du système bancaire, les petites entreprises souffrent, de plus, d'un manque cruel de fonds propres. Pourtant, des possibilités réelles existent de mobiliser l'épargne pour favoriser leur développement et consolider leur structure financière.

Le Business Expansion Scheme (BES), troisième volet du dispositif britannique en faveur des petites entreprises, permet aux particuliers de déduire de leur revenu imposable un montant maximum de 40 000 livres par an (environ 380 000 F) au titre d'investissements dans des sociétés britanniques non cotées.

Fin 1985, plus de 90 000 investisseurs avaient bénéficié de ce programme, apportant un capital d'investissement supérieur à 100 millions de livres dont plus de la moitié à des entreprises nouvelles.

Pourtant le BES est loin d'avoir atteint son efficacité maximale : alors que plus de 250 000 Britanniques ont un taux marginal d'imposition supérieur à 50 %, seuls 20 000 ont profité de ce mécanisme.

Pays-Bas : aide aux chômeurs, éviter les effets pervers

Favoriser l'embauche de certaines catégories de chômeurs peut conduire à de fortes substitutions d'emplois aux dépens de ceux qui ne sont pas jugés « prioritaires ». Les Pays-Bas ont adopté fin

1986 une mesure en faveur des chômeurs de longue durée assortie d'un dispositif complexe destiné à en limiter les effets pervers.

La mesure adoptée accorde une exonération d'une durée maximale de quatre ans des cotisations de sécurité sociale aux employeurs qui embauchent, pour une durée hebdomadaire de 15 heures au moins, un jeune de 21 ans et plus au chômage depuis plus de trois ans³. Le contrat peut être soit à durée indéterminée, soit de deux ans minimum. En outre, si un programme de formation est prévu, l'employeur reçoit une subvention de 4 000 florins (environ 11 800 francs) pour couvrir les frais de formation du nouveau salarié pendant sa première année d'emploi.

Des *garde-fous* importants sont prévus :

- l'employeur qui licencie d'autres salariés dans les six mois qui suivent la dispense de cotisations sera tenu de les verser pour la période correspondante ;
- l'exonération sera refusée aux entreprises qui auront licencié du personnel dans les six mois précédant leur demande ;
- l'employeur ne pourra recruter plus de 10 % de son personnel au titre de cette aide.

Selon une étude préalable effectuée par un comité consultatif, ce programme pourrait concerner environ 40 000 chômeurs de longue durée et coûter quelque 75 millions de florins (environ 220 millions de francs).

L'efficacité de ces aides sera évaluée à la fin de l'année 1987. Si cette évaluation se révélait positive, le dispositif pourrait être étendu aux chômeurs sans emploi depuis deux ans et plus.

3. Sur les 750 000 chômeurs recensés aux Pays-Bas début 1986, 130 000 étaient sans emploi depuis plus de trois ans.

Si ces aides devaient permettre de limiter les substitutions d'emplois, on peut néanmoins se demander dans quelle mesure un tel dispositif s'accompagnant d'un large éventail de contraintes n'aura pas un effet dissuasif sur l'embauche : les études récentes démontrent, en effet, que la multiplication des contraintes administratives et réglementaires est un frein à la création d'emploi.

Source : *Bulletin d'informations sociales* du BIT. 3-4-86 et Informisep, décembre 1986.

Créer son emploi : la recette Mondragon

Le mouvement coopératif a su, dans bien des cas, favoriser le développement économique, la création d'emplois et la revitalisation du tissu économique local, en garantissant tout à la fois la sécurité de l'emploi et la flexibilité du travail et des rémunérations. Tel semble être le cas du complexe coopératif de Mondragon, au Pays Basque espagnol, malgré un taux de chômage de 24 % dans la région.

Le complexe de Mondragon est constitué de 162 coopératives de base, industrielles et tertiaires, employant environ 28 000 personnes.

Au cœur du système : un holding coopératif de crédit, la « Caja Laboral Popular » composé de deux divisions :

- la division bancaire qui draine l'épargne basque,
- la division « entreprises » qui fournit aux coopératives appui économique et technique.

Comment devenir coopérateur à Mondragon ?

En finançant son propre emploi par un apport de 840 000 pesetas (soit environ 40 000 francs) à la société coopérative. Une partie de cette somme va grossir les réserves de la société, le reste constitue

le capital du coopérateur auquel il ne peut toucher qu'à sa retraite et qui fluctue selon les résultats de la coopérative.

Contrepartie de ce risque financier, la sécurité de l'emploi est assurée : si une coopérative doit fermer, le personnel est recyclé dans une autre entreprise du groupe.

Fonctionnement du système

- Le holding coopératif de crédit finance 70 % du coût de la création d'emplois, le gouvernement régional basque apportant le complément de 30 %.

- La rémunération du coopérateur est modulée selon cinq critères : fonction, efficacité, flexibilité (horaires pénibles ou non), ancienneté et responsabilités.

De plus, l'intéressement aux résultats de l'entreprise est réparti en fonction du mérite : 40 % des bénéfices de l'entreprise reviennent aux travailleurs (50 % grossissent les réserves et 10 % sont consacrés à un fonds d'éducation).

A l'inverse, en cas de difficultés, le holding n'accorde de prêts que s'il y a gel des salaires. De même, une entreprise prospère peut être obligée de contribuer à la recapitalisation du groupe, comme c'est le cas actuellement pour financer la reconversion du secteur électro-ménager.

Si ce modèle est difficile à exporter tel quel, il permet néanmoins d'explorer bon nombre de pistes :

- recherche des filières industrielles,
 - mobilisation de l'épargne locale au service des petites entreprises,
 - encadrement des coopératives,
 - formation des jeunes coopérateurs et des futurs dirigeants,
 - liens à établir entre enseignement et entreprise.
-

EUROPROSPECTIVE

Du 23 au 25 avril 1987 se tiendra à Paris sur le site de la Villette — Cité des Sciences et de l'Industrie — en liaison avec la manifestation INOVA et EUREKA un colloque européen de prospective « Europrospective », organisé par le CNRS, le Centre de Prospective et d'Evaluation, le Commissariat Général du Plan, la Commission des Communautés Européennes - DG XII Fast.

Le but d'Europrospective est de présenter et de confronter les visions du long terme dans tous leurs aspects (économique, social, technologique, culturel), telles qu'elles émanent des différents acteurs : organismes internationaux, entreprises, administration, régions, chercheurs.

Europrospective s'adresse donc :

- aux industriels qui élaborent des stratégies à long terme,
- aux chercheurs qui veulent s'orienter dans les mutations technologiques, économiques et sociales,
- aux citoyens que le futur concerne,
- à tous ceux qui ont besoin de savoir, de mieux prévoir pour gérer l'incertitude et agir malgré la croissante montée des risques.

Europrospective offrira à ses participants :

- la synthèse des meilleurs travaux de prospective réalisés ces dernières années en Europe, que ce soit dans les entreprises, les sociétés d'études, des centres de recherches, les organismes gouvernementaux et internationaux,
- la présentation des outils de prévision et d'évaluation les plus performants,
- des contacts et des échanges avec des experts européens de premier plan qui, chacun dans leur domaine, construisent l'Europe de demain.

La diversité des thèmes qu'il était nécessaire d'aborder a conduit à organiser les travaux en 17 ateliers qui s'organisent autour des grandes thématiques suivantes :

1. L'économie-monde et l'entreprise du futur
2. Les mutations technologiques
3. Le quotidien en l'an 2010
4. L'Europe, source d'innovation

Cerner la capacité d'innovation de l'Europe, confronter les visions du futur, évaluer le choc des nouvelles technologies et des cultures d'où naîtront les organisations sociales de demain, tels sont les défis d'Europrospective.

Pour de plus amples informations sur le colloque, contacter :

Karen Hardy, Bureau du colloque EUROPROSPECTIVE, 1, rue Descartes, 75005 Paris, France
Tél. : 46.34.31.69 - Télex : MIRETEC 206 209 F - Télécopie 46.34.34.23

PROGRAMME



JEUDI 23 AVRIL

- 9 h 30-12 h 30** Séance Inaugurale
- 12 h 30-14 h 30** Déjeuner
- Ateliers**
- 14 h 30-17 h 30**
- 5 *Stratégie des entreprises face aux mutations*
 - 2 *Prospective régionale et développement*
 - 9 *Système financier mondial et technologies de la communication*
 - 4 *Risques et vulnérabilité dans les sociétés industrielles*
 - 6 *Hyperchoix des matériaux : design et complexité*
 - 11 *L'investissement formation*
 - 15 *L'innovation pour le XXI^e siècle : théorie et pratique*

VENDREDI 24 AVRIL

- Ateliers**
- 9 h 30-12 h 30**
- 5 *Stratégie des entreprises face aux mutations*
 - 1 *Economie mondiale : quel rôle pour l'Europe ?*
 - 8 *La société de communication et l'Europe des services*
 - 7 *La relation avec le vivant*
 - 11 *L'investissement formation*
 - 12 *Nouveaux modèles de consommation, nouveaux modes de vie*
 - 14 *Culture et philosophie : quelle université européenne ?*
 - 15 *L'innovation pour le XXI^e siècle : théorie et pratique*
- 14 h 30-17 h 30**
- 10 *Technologie, emploi, travail*
 - 1 *Economie mondiale : quel rôle pour l'Europe ?*
 - 8 *La société de communication et l'Europe des services*
 - 11 *L'investissement formation*
 - 16 *Démographie et sociétés européennes*
 - 12 *Nouveaux modèles de consommation, nouveaux modes de vie*
 - 14 *Culture et philosophie : quelle université européenne ?*
 - 15 *L'innovation pour le XXI^e siècle : théorie et pratique*

SAMEDI 25 AVRIL

- Ateliers**
- 9 h 30-12 h 30**
- 10 *Technologie, emploi, travail*
 - 3 *Coopérations technologiques européennes*
 - 13 *Communication et culture*
 - 17 *Sciences cognitives et société*
 - 11 *L'investissement formation*
 - 15 *L'innovation pour le XXI^e siècle : théorie et pratique*
- 14 h 30-17 h 30** Séance de clôture : Synthèse
- 18 h 00** Cocktail

Pour tous renseignements administratifs et inscription, contacter :

OIP, 62, rue de Miromesnil, 75008 Paris, France - Tél. : (33-1) 45.62.84.58 - Téléc : 660 259

l'entreprise

face aux nouvelles techniques de communication

La bureautique dans l'entreprise *Les acteurs de l'innovation*

par Norbert Alter

Les Editions ouvrières / collection médiatique

"A l'issue de trois années de travaux, Norbert Alter a identifié un certain nombre de phénomènes qui viennent contredire les thèses de certains consultants. Pour ce sociologue, l'introduction de la bureautique peut conduire l'entreprise à modifier sensiblement sa structure et ses modes de fonctionnement et ces changements vont dans le sens d'une "débureaucratisation".

Sylvie Hériard Dubreuil "Le Monde Informatique"

Informatique et management : la crise

Sous la direction de Norbert Alter
IDATE La Documentation Française
collection communication et société

"Débat vivifiant alors que, pour les entreprises, l'informatique n'est plus un simple outil mais devient une affaire stratégique. Et, du coup, si elle ne s'assortit pas de nouvelles pratiques - c'est le message de ce livre décapant -, risque de se transformer en un poison mortel".

Richard Clavaud "L'Expansion"

Analyses critiques

LAYARD, Richard. — *How to beat Unemployment*. — Oxford, Oxford University Press. 1986. 201 p.

Bien que la société britannique se soit apparemment accoutumée à l'idée d'un taux de chômage élevé, la perspective d'élections générales a relancé le débat concernant la stratégie à adopter pour résorber le chômage. Le livre « *How to beat Unemployment* » de Richard Layard, professeur d'économie à la London School of Economics, Directeur du Centre for Labour Economics et Président de l'Employment Institute, qui propose une politique économique visant à réduire le nombre de chômeurs, fait autorité dans ce débat.

La thèse du livre se fonde sur une constatation empirique et une analyse théorique. Le chômage au Royaume-Uni est concentré dans certaines catégories de la population : environ 40 % des chômeurs le sont depuis plus d'un an tandis que les taux de chômage sont particulièrement élevés chez les jeunes, les travailleurs sans qualification et dans le Nord. L'analyse théorique s'appuie sur le concept de NAIRU (the Non Accelerating Inflation Rate of Unemployment) qui reprend la notion de Natural Rate of Unemployment élaboré par Milton Friedman et Edmund Phelps à la fin des années 60. Pour l'auteur, si le taux de chômage est moins élevé que le NAIRU, l'inflation aura tendance à s'accélérer tandis qu'elle aura tendance à se ralentir si le taux de chômage est plus élevé que le NAIRU. Le NAIRU est fonction essentiellement de l'activité économique, des facilités d'indemnisation du chômage, de l'adaptation entre l'offre et la demande sur le marché du travail et de la force des syndicats. Selon Richard Layard, l'évolution de ces facteurs et la politique économique suivie depuis 1979 par le gouvernement conservateur ont

comme résultat d'élever le NAIRU. Parallèlement, il souligne que le chômage important au Royaume-Uni ne permet pas de stabiliser le taux d'inflation, car les chômeurs de longue durée se sont en réalité retirés du marché du travail et n'exercent pas de pression à la baisse sur les salaires.

La stratégie que Richard Layard propose se fonde à la fois sur une relance de la demande et une politique de l'offre. Tout d'abord, environ un million d'emplois seraient créés essentiellement pour les chômeurs de longue durée, notamment dans la construction, dans les services de santé et dans le secteur privé grâce à des subventions. Parallèlement, un effort de formation serait réalisé afin d'améliorer les qualifications de la population active britannique qui est caractérisée par une trop large proportion de travailleurs sans qualification. Enfin, une stricte politique des revenus serait appliquée afin d'éviter toute reprise de l'inflation. L'arme utilisée serait un impôt « anti-inflation » : chaque année le gouvernement fixerait une norme concernant le taux d'augmentation du salaire horaire que les entreprises devraient respecter sous peine de payer un impôt.

La politique défendue par Richard Layard tente de réconcilier les remèdes keynésiens avec une certaine orthodoxie héritée du monétarisme et des défenseurs de la politique de l'offre. Cependant, cette synthèse fondée sur une analyse théorique discutable n'est pas complètement satisfaisante.

En premier lieu, le NAIRU, concept séduisant au point de vue théorique, suppose l'existence d'un marché homogène du travail et est très difficile à chiffrer empiriquement. Or, c'est plutôt le morcellement, c'est-à-dire la coexistence de nombreux marchés du travail, qui semble caractériser la situation de l'emploi au Royaume-Uni. En outre, Layard estime qu'il faut maintenir les taux d'intérêt réel à un niveau élevé et défendre la parité de la livre sterling dont il recommande l'adhésion au Système Monétaire Européen (SME) afin d'éviter notamment toute reprise de l'inflation. Mais cette stratégie économique semble porteuse de contradictions : il risque d'y avoir conflit entre la relance et l'effet dépressif induit par le niveau des taux d'intérêt réel, entre la politique économique volontariste et la contrainte extérieure.

En définitive, la politique de Richard Layard cherche à modifier les revendications salariales des travailleurs et à abaisser le coût du travail. Ainsi, il n'hésite pas à affirmer qu'il faudra supprimer les allocations aux chômeurs de longue durée qui refuseront d'accepter les emplois qui leur sont proposés. Paradoxalement, bien que Richard Layard porte un regard sur le chômage au Royaume-Uni exclusivement d'un point de vue économique, ses propositions débordent inévitablement du strict cadre de l'économie (ce qui montre bien que l'analyse strictement économique par laquelle l'auteur entend expliquer le chômage est insuffisante).

D'un côté, il rejette les explications alternatives comme celle du chômage qui serait dû à un fort accroissement de la productivité et à la transformation des modes de production. D'un autre côté, il ne s'interroge pas sur la signification culturelle et sociale du travail et du chômage dans nos sociétés. Or, toute étude du chômage doit prendre en compte ces différents éléments et leur interaction.

Ainsi, il est regrettable que M. Layard, qui milite en faveur d'une politique économique globale pour réduire le chômage, n'ait pas adopté une approche pluri-disciplinaire pour l'analyser.

Charles du Granrut

DELAPIERRE, Michel, ZIMMERMANN, Jean-Benoît. — *L'informatique du nord au sud. Un complexe industriel transnationalisé.* — Paris : LAREA/CEREM - La Documentation Française, 1986. 144 p.

Voilà un livre qui comble une lacune, chacun pressent l'importance économique du secteur informatique dans le monde, peu savent la chiffrer. Pourtant, ses cent premières entreprises pesaient, en 1984, 132 milliards de dollars. Aussi, saluons la parution de cet ouvrage qui offre une synthèse largement documentée des grands équilibres mondiaux : production, consommation, échanges internationaux et recherche ; les nombreux tableaux détaillent ces éléments selon les marchés et les types de produits et enfin, la situation dans les régions est largement analysée.

En introduction, le champ de l'étude est cerné par la séparation de l'informatique et des données qu'elle traite. Ce schéma traditionnel a l'avantage d'être pragmatique et opérationnel ; le concept d'informatique ainsi défini calque les contours de l'activité industrielle il permet de saisir celle-ci en termes de marché. A contrario cependant, cette approche exclut pratiquement les utilisateurs et les utilisations et conduit à minimiser voire ignorer l'activité des firmes qui ne produisent que des logiciels.

Les auteurs ont adopté la notion de « complexe industriel transnationalisé » pour rendre compte de la spécificité de l'organisation du secteur de l'industrie informatique dans le monde, rappelons-en ici les principales caractéristiques.

— La première d'entre elles s'avère être une concentration fortement marquée : 33,6 % du marché pour le premier fournisseur, la moitié du marché détenue par les six premiers constructeurs et les trois quarts par moins de vingt-cinq sociétés. De plus, la concentration est le fait des

pays industrialisés qui représentent près de 95 % du marché, le reliquat étant au demeurant fort inégalement réparti entre les pays en développement.

— La seconde caractéristique tient à la couverture géographique très large assurée par les principaux producteurs : ils sont présents sur la quasi-totalité des grands marchés et, sauf exception, ne dépendent pas pour plus des trois quarts de leur marché national.

— Le troisième aspect regarde l'organisation des compagnies fortement décentralisées de par le monde : qualitativement la décentralisation touche la quasi-totalité des fonctions et quantitativement elle est importante, ainsi en 1982, douze sociétés américaines intervenaient au travers de 375 filiales étrangères et vingt sociétés américaines, européennes et japonaises comptaient 533 filiales. Mais le schéma de décentralisation maintient une stricte coordination avec le siège, il n'y a pas d'unités décentralisées autonomes qui regrouperaient plusieurs fonctions.

Le concept de complexe industriel transnationalisé rend bien compte de la mondialisation de l'offre, au-delà il donne une clé pour comprendre et déchiffrer les enjeux et les affrontements.

Le secteur informatique vit un paradoxe permanent. En effet, issu largement de l'activité des firmes multinationales, il dépend néanmoins des Etats et des logiques nationales ; et d'après les auteurs, de manière explicite ou implicite, la totalité des Etats possèdent des ambitions en informatique, ceux-ci interviennent par l'intermédiaire d'aides, d'incitations ou dans le cadre de politiques industrielles ; n'en auraient-ils pas les motivations que les enjeux commerciaux les y pousseraient sans doute.

Or, multinationales ou Etats-nations relèvent de logiques différentes et si la stratégie la plus fréquente adoptée par les acteurs semble être la conciliation qui occulte les contradictions majeures, il arrive que se vérifient des situations d'exclusion ou d'adaptation forcée.

Au-delà de leur puissance technologique et commerciale, cette analyse fait apparaître aussi les acteurs majeurs du complexe industriel transnationalisé comme vulnérables et agressifs : la vulnérabilité peut sembler un paradoxe et pourtant les firmes sont soumises à une concurrence très vive et l'articulation de leurs activités en fonction des partenaires nationaux peut être à tout moment remise en cause en fonction des intérêts nationaux.

L'agressivité technique et commerciale est de règle dans un secteur dont l'évolution technologique se révèle aussi rapide, et les budgets de recherche et développement sont à la mesure des enjeux tandis qu'un jeu complexe d'alliances ou de rachats ponctue régulièrement l'activité de firmes qui, appuyées sur leur implantation nationale, essaient d'augmenter leur part du marché mondial.

Enfin, les bilans régionaux sont brossés : les Etats-Unis, maîtres chez eux, exportent largement, l'Etat y est client ; le Japon reconquiert son marché et vise l'exportation, l'Etat y est organisateur ; l'Europe apparaît comme largement consommatrice, et les Etats ont des difficultés à s'unir, chacun soutenant son champion national.

Les pays en développement ont bien souvent eu recours à la référence à une politique nationale de l'informatique et à la création d'autorités informatiques : nés dans les années 70, il s'agit d'efforts de coordination des conditions d'achat, du contrôle des acquisitions du secteur public, de la mise en place des formations adaptées — voire du contrôle des effets sociaux.

Pour l'Amérique Latine, une prise de conscience régionale vise à développer une référence en termes de marchés régionaux. Pour l'Afrique et le Moyen-Orient, c'est une lente progression, enfin pour l'Asie, des échanges d'expériences plutôt que des coordinations.

A la fin de cette description, le panorama s'est considérablement éclairci et les forces en présence sont largement identifiées et évaluées ; le concept de complexe industriel transnationalisé et son articulation avec les réalités nationales constituent une clé de lecture saisissante de l'une des réalités du monde actuel.

Sont un peu oubliés les acteurs directs de ces enjeux : à parler de systèmes on omet parfois les hommes. Or, ceux-ci ont eu un rôle déterminant, mais il s'agit là d'un roman qui reste à écrire.

Jean-François Soupizet

ALTER, Norbert. — *La bureautique dans l'entreprise. Les Acteurs de l'Innovation*. — Paris, Ed. Ouvrières, 1985, 200 p.

ALTER Norbert (sous la direction de). — *Informatique et management : la crise*. — Paris, Ed. La Documentation Française, 1986, 237 p. Collection « Références » (IDATE).

Deux ouvrages passionnants pour ceux qui s'intéressent, par besoin professionnel ou simple souci intellectuel, aux nouvelles technologies de traitement de l'information.

La vitalité carnassière et la bonne humeur avec laquelle N. Alter met en pièce la pseudo rationalité des démarches technicistes ne fait qu'ajouter au plaisir de la lecture.

Ceux qui sont du métier (ou plutôt des métiers) de l'informatique, connaissent bien le discours dominant qui règne sur ce petit monde.

C'est un discours assez classique sur le progrès technique, à mon avis tout droit hérité du XIX^e siècle, et qui peut se résumer ainsi : quand le schéma directeur est bien conçu, que les machines sont fiables et bien dimensionnées, que les applications sont bien écrites, que l'utilisateur a reçu une formation suffisante, alors tout doit fonctionner correctement.

Il y a dans ce type de raisonnement un doux mélange de foi aveugle dans le progrès technique et de convictions toutes militaires...

La « stratégie d'implantation » d'une application a quelque chose à voir avec le déplacement des troupes sur le champ de bataille.

Et l'utilisateur, joue le rôle peu enviable du civil, qui, comme chacun sait, est avant tout un empêchement de manœuvrer en rond.

N. Alter renverse totalement ce raisonnement techniciste, mais, pour comprendre sa démarche, faisons un détour du côté de ce que l'on appelle les « Systèmes d'Informations ».

Donnons la parole à Merise ¹, ouvrage de référence en la matière. En particulier page 37 :

« Le concept de système d'information d'une organisation recouvre en fait deux notions :

- la réalité de l'organisation se transformant, agissant, communiquant et mémorisant des informations, notion qui apparente le système d'information à un objet naturel ;
- le système, objet artificiel, construit par l'homme pour représenter les actions, la communication et la mémorisation dans l'organisation. »

Et, quelques lignes plus loin

« La construction du système d'information se situera en permanence entre :

- l'analyse de l'organisation et de son système d'information perçu comme un objet naturel ;
- la conception d'un objet artificiel ayant pour but de représenter cette organisation pour en améliorer l'efficacité.

Il y a dans cette approche, une idée de modélisation physique ou biologique.

Dans la problématique Merise, qui est l'une des problématiques les plus subtiles de l'informatique traditionnelle, il faut construire un modèle global « représentant » l'organisation, modèle sur lequel on pourra travailler. Sans trop forcer la pensée des auteurs, je crois que l'on peut dire que pour eux ce modèle *est* le système d'information de l'organisation. C'est donc un objet conçu rationnellement, objet à partir duquel et objet sur lequel pourra se réaliser l'opération d'informatisation.

1. La Méthode Merise Tardieu et al., Editions d'Organisation.

Dans le fond, ce que l'on oublie de traiter dans Merise, ou que l'on traite peu, c'est ce que Tardieu appelle « l'organisation ».

Le système d'information, « modèle abstrait » de l'organisation, est sans saveur, sans odeur, et surtout sans social.

C'est là que l'approche d'Alter est particulièrement décapante, quand il affirme tout de go : « Le système d'information est un enjeu de pouvoir ».

Il prend ainsi à contre-pied la logique techniciste dominante dans les milieux informatiques, et fait entrer dans ce monde de « modèles conceptuels » et de « schémas directeurs » la logique bien vivante des acteurs².

Les objets technologiques apparaissent alors pour ce qu'ils sont : des objets vides de sens tant qu'ils n'ont pas été investis par des acteurs mettant en œuvre des stratégies.

Les « utilisateurs », que les informaticiens traditionnels consentaient éventuellement à consulter, deviennent alors de véritables inventeurs d'usage : ceux par qui le scandale arrive, ceux par qui la machine finit par prendre du sens.

Et ces utilisateurs/acteurs ne se mobilisent, n'inventent, n'innovent que parce que le système d'information est un enjeu de pouvoir.

Ils se mettent en mouvement parce qu'ils mettent en jeu leur propre place dans le système de pouvoir.

Alter nous décrit avec talent la lutte qui oppose ceux qu'il appelle « les Innovateurs » à ceux qu'il appelle « les Gestionnaires ».

Ce n'est pas l'amour des technologies nouvelles qui fait bouger les innovateurs, c'est simplement le fait que, marginaux d'une manière ou d'une autre dans l'état initial de l'organisation, ils espèrent, en investissant ces outils technologiques qui interagissent fortement avec le système d'information, modifier en leur faveur le rapport des forces.

Et le manager intelligent et efficace sera celui qui saura le mieux « gérer le désordre », qui saura protéger l'espace de jeu des innovateurs tout en assurant la cohésion de l'ensemble de l'organisation. Celui qui saura prendre des risques, et pas seulement faire respecter des règles.

Il y a, dans cette approche, une réhabilitation de l'entreprise comme lieu vivant, où l'on « entreprend », et, partant, une critique forte des systèmes bureaucratiques où la norme dominante de comportement doit être la soumission à la règle.

Ceci est particulièrement net quand Alter introduit le concept de « productivité organisationnelle ».

Il explique que la mesure directe d'augmentation de la productivité individuelle grâce à ces outils est quasi impossible, car on ne produit pas « la même chose plus vite », mais « autre chose autrement ».

2. Au sens de Crozier dans « L'Acteur et le Système ».

Mais la productivité globale de l'organisation peut, elle, augmenter de manière significative. A condition cependant que la productivité ne soit pas évaluée de manière mécaniste.

Il faut entendre par augmentation de la productivité organisationnelle le fait que l'entreprise remplit mieux les buts qu'elle s'est fixés, buts qui ne sont pas tous réductibles à des entités quantifiables, par exemple :

- plus grande souplesse de la circulation interne d'informations ;
- mise en place plus rapide de nouveaux produits ;
- meilleur service rendu au client ; etc.

A l'évidence, ce qui est en cause à travers ce débat sur les systèmes d'informations, débat qui se mène à propos de l'introduction des outils nouveaux de traitement de l'information, c'est le modèle lui-même de l'organisation de l'entreprise.

On ne peut formuler qu'un souhait, c'est que ce débat provoque de salutaires remises en cause.

Jean Studer

HERVIEU-LÉGER, Danièle. — *Vers un nouveau christianisme ? Introduction à une sociologie du christianisme occidental.* — Paris, Editions du Cerf, 1986, 395 p.

A la question qui sert de titre à ce livre, qui pourrait formuler une réponse ? Aussi bien Danièle Hervieu-Léger ne s'y aventure pas vraiment, elle propose deux scénarios prospectifs extrêmes, celui du Cardinal Ratzinger et le sien, et laisse au lecteur la liberté de faire sa cote mal taillée entre les deux. Pour en arriver là, elle fait le point des études de sociologie du christianisme, en Europe et aux Etats-Unis.

Le livre s'ouvre par un rappel des acquis de la sociographie du catholicisme et du protestantisme en France. Baisse de la pratique, baisse des vocations, affaiblissement des institutions, fin de la paroisse, perte du magistère de l'Eglise, d'où s'en suit la perte d'identité du prêtre et des pasteurs qui ne savent plus quel peut être leur rôle dans la société actuelle. Tous ces faits sont bien connus. Comme est bien connu un certain « retour du religieux » qui se manifeste dans les monastères et dans les diverses activités effervescentes au sein des Eglises, ainsi que la multiplication des sectes qui mêlent traditions chrétiennes et influences orientales.

La compagnie des sociologues de la Religion s'est agitée ces dernières années autour de deux questions mal posées : la religion populaire et la modernité. Tout au long de son histoire l'Eglise s'est imposée en christia-

nisant des rites, des pratiques et des croyances païennes, car l'ambition historique de l'Eglise était de christianiser la société dans son ensemble et non les hommes dans leur individualité. La Réforme protestante et le concile de Trente ont renoncé à cette stratégie pour mettre en première exigence le lien personnel de la créature avec son créateur, et par conséquent, en faisant passer la religion du domaine public au domaine privé, distinction neuve, moderne et étrangère au Moyen Age, et qui portait en germe le virus le plus dangereux pour toute institution religieuse. La spiritualité individualiste qui s'est développée depuis, peut paraître ainsi la cause première de la crise actuelle des Eglises. Yves Lambert vient d'analyser dans une paroisse bretonne ce passage en moins de trente ans d'une société de chrétienté totale à une religion individuelle.

Calvin et Ignace ont été les premiers fossoyeurs de ce qu'ils voulaient sauver. Quatre siècles après, les prêtres qui aujourd'hui veulent « en finir avec la dénaturation des sacrements en rites de passage », sont leurs derniers disciples et méritent d'être vilipendés avec toute la violence d'un Serge Bonnet qui voit en eux « un clergé issu de la petite bourgeoisie (qui fait) fonctionner ostracisme de classe contre les porteurs d'une religion populaire ». Entre les *perfecti* et les *credentes*, c'est une erreur historique tragique de vouloir transformer les seconds en premiers, et si l'on n'y réussit pas, de les abandonner à leur sort pour ne s'occuper que des premiers. Ici on peut regretter que Danièle Hervieu-Léger ne fournisse pas plus de données et de descriptions sur les formes actuelles de cette religion populaire (le culte des morts par exemple), ce qui aurait aidé le lecteur à mieux saisir l'enjeu du débat et la violence des positions adverses. Par exemple en Limousin les ostensions, processions qui tous les sept ans font « sortir » les reliques depuis 1519, se commercialisent, deviennent des occasions de tourisme. Et cependant en se transformant, elles paraissent continuer à remplir leur fonction d'expression et de mise en scène de l'identité locale, incarnée dans le « saint fondateur ». « Tandis que la fête proprement dite se laïcise, le religieux trouve à l'occasion de cette laïcisation de nouveaux modes d'expression ». Si la religion refuse d'être l'expression de l'identité d'un peuple, comment peut-elle espérer christianiser ce peuple ? « La demande de rites, présente dans le refus des changements liturgiques, dans les pèlerinages, les ostensions de reliques, les pardons, le culte des morts, etc. n'atteste pas l'existence d'une religion populaire, dressée en face de la religion dominante. Elle concentre au contraire la relation de dépendance qui lie les fidèles aux clercs, qui ont la maîtrise de la manipulation symbolique ». Et qui ont grand tort de ne pas suivre le précepte de Grégoire le Grand : « Gardez-vous de détruire les temples : détruisez seulement les idoles et remplacez-les par les reliques ».

L'incompatibilité entre religions et sociétés modernes a été l'objet d'innombrables discussions depuis le XVIII^e siècle. Les sociologues de la Religion poursuivent cette discussion autour d'une notion vague, la « modernité », qui par son imprécision leur interdit d'arriver jamais à des conclusions solides, ni même de conduire des analyses rigoureuses. Pour fonder analyses et discussions sur une notion claire, Danièle Hervieu-Léger propose un modèle idéal de la modernité en trois plans :

— sur un plan technico-économique, c'est « la connaissance scientifique vérifiée servant à l'organisation rationnelle de la production en vue d'une productivité maximum » (R. Aron) ;

— sur le plan juridico-politique, c'est la séparation entre la sphère de la vie publique et la sphère de la vie privée, la religion (et donc les prêtres se plaçant dans celle-ci) ;

— sur le plan philosophique et psychologique, c'est « une certaine façon pour l'homme de se penser lui-même comme individualité et d'œuvrer pour conquérir son identité ».

A l'aide de ce schéma triadique, le sociologue peut mettre de l'ordre dans les innombrables analyses de la sécularisation, de la laïcisation qui résultent de la diversification et de la spécialisation croissante des rôles et des fonctions dans notre société. La rationalité technique et économique échappe à toute Raison d'ordre religieux. Si la religion est d'ordre privé, elle est exclue du politique et de la cité. Enfin, si l'individu seul compte, la parole de Dieu est le seul bien qui demeure entre l'homme et la transcendance divine, lien bien fragile.

La rébellion post soixante-huitarde contre la modernité paraissait favorable à un retour du religieux puisqu'elle rejetait la rationalité économique et le pouvoir politique bureaucratique, pour mettre au premier plan l'affectif et la nature. Dans une première étape les groupes communautaires intégraient les individus à une logique supérieure à laquelle ils se soumettaient. Mais dans une seconde étape, ces groupes se « modernisèrent » à leur tour, en ce sens que les individus s'y intégraient dans la mesure où ils y trouvaient des réponses à leurs besoins personnels d'épanouissement et de réalisation de soi ; et y demeuraient aussi longtemps qu'ils y trouvaient ce qu'ils cherchaient. Les premiers étaient « réactionnaires », les seconds « modernes ».

Depuis le syllabus jusqu'à la doctrine exprimée par Jean-Paul II, toute l'histoire de l'Eglise catholique est dominée par la volonté de reconquérir la civilisation occidentale qui lui a échappée progressivement depuis le concile de Trente, dont il faut effacer les effets désastreux pour retrouver un Moyen Age que l'on reconstruit pour en faire un âge d'or de la Chrétienté. Danièle Hervieu-Léger montre admirablement que même les efforts pour mettre l'Eglise « à jour », depuis Léon XIII jusqu'à Jean XXIII, sont fondés sur un rejet de la modernité et cette

volonté de reconquérir la société. L'Action Catholique, JEC, JOC et JAC, s'est heurtée à cet « intransigeantisme » de l'Eglise dont Vatican II lui-même était une nouvelle formulation. Tous les mouvements « modernistes » s'y sont mépris en se croyant autorisés à faire leur paix avec la modernité. En cela, l'Eglise demeure une secte qui n'a jamais fait sa paix avec le monde, malgré toutes les apparences contraires.

Le Cardinal Ratzinger ne fait qu'exprimer une fois de plus la doctrine intangible, que le Pape proclame avec un triomphalisme admirable, en suscitant un profond écho grâce à la crise que traverse actuellement la modernité. Tant qu'il condamne la société, il est applaudi : 83 % des Français le trouvent sympathique. Mais dès qu'il parle de leurs problèmes personnels, qu'il pénètre dans leur domaine privé, en parlant par exemple de la morale sexuelle, 52 % des catholiques marquent leur désaccord. Ce que le Cardinal et le Pape remettent en question, c'est « l'autonomie morale reconnue aujourd'hui à l'individu, l'idée que chacun est libre de déterminer, en conscience, ses choix moraux, pourvu qu'il en assume les conséquences ». Or, dans la mesure où l'Eglise n'a plus de légitimité pour intervenir dans les domaines politique, économique, social et culturel, qui relèvent du public, elle se doit d'intensifier son action normative dans le domaine du privé, mais dans ce domaine son intervention est récusée par les individus qui la rejettent dans le public. Dans ce dernier domaine, elle n'est acceptée comme légitime qu'à la condition de défendre l'individu contre l'Etat. Le succès de la défense de l'école libre en France en 1983 en est la preuve. Le Cardinal Lustiger qui représente environ 15 % des Français pratiquant, avait derrière lui les trois quarts de la population française. De même, le succès du Pape est en partie fondé sur le fait qu'il incarne la résistance des Polonais devant un pouvoir bureaucratique oppressif.

En face de « l'intransigeantisme » romain, Danièle Hervieu-Léger construit le modèle d'un christianisme « post-moderne », constitué de ce qu'elle appelle des « communautés émotionnelles », dans lesquelles « on entre en vertu d'un "choix" explicite. Cette entrée n'implique pas une "conversion" au sens revivaliste du terme (bien que ce soit assez souvent le cas), mais elle suppose au minimum une démarche personnelle, un "engagement" dont l'intéressé rend personnellement compte devant le groupe (...). D'où un lien très fort entre la communauté et chacun de ses membres ». Dans cette religion d'adhérents, « l'expression réitérée de l'adhésion individuelle des membres tend à y devenir, en tant que telle, la finalité principale du regroupement communautaire ». Les rituels témoignent d'une richesse esthétique et écologique favorable à la « convergence émotionnelle » et à l'engagement du corps dans la prière et dans les relations entre membres. Cet anti-intellectualisme entraîne un rejet des théologiens et autre experts : « nous sommes tous théologiens ».

Cette revendication est évidemment une revendication de pouvoir des laïcs contre les clercs. Si l'on entre facilement dans ces groupes, on en sort tout aussi facilement, en ne réitérant pas son adhésion. Ces groupes sont souvent les noyaux de « réseaux plus larges et plus lâches qui ménagent les possibilités de "prendre contact" ou de "rester en contact" et n'impliquent aucun lien permanent entre leurs membres. L'idée d'obligation est étrangère à la communauté émotionnelle : la participation ne procède, en principe, que du désir de l'intéressé, et ne se maintient que dans la mesure où elle lui assure l'épanouissement personnel qu'il recherche » (p. 253).

On voit que si le christianisme doit se développer dans ce sens, l'œcuménisme se réalisera spontanément : les Eglises, y compris Rome, ne seront que des fédérations, des réseaux correspondant à des traditions et des sensibilités spirituelles, chacune donnant une réponse particulière à l'agencement possible entre la promesse religieuse du salut et la promesse moderne de la société parfaite. Les communautés émotionnelles fournissent toute une variété de compromis, sur le terrain psychologique de l'accomplissement de soi entre christianisme et modernité, et résolvent aussi le dilemme fondamental des sectes et de l'Eglise Romaine. Mais celle-ci n'est pas prête à se dissoudre dans cette structure nouvelle que lui propose Danièle Hervieu-Léger. L'avenir du catholicisme sera sans doute largement commandé par la capacité de l'Eglise à encadrer avec souplesse et à rassembler ces communautés en leur fournissant en son sein les réseaux dont elles ont besoin.

Henri Mendras

Comptes rendus

- « Highlights on Japan » in *Futures*, Vol. 19, n° 1, February 1987, pp. 82-100.

Série de trois articles sur le Japon. « Future orientation and inner limit of young Japanese people » analyse les conclusions d'une enquête menée en 1983-1984 auprès des jeunes japonais. Ces derniers manifestaient surtout de l'intérêt pour l'éducation et le système éducatif et le fossé entre générations se révélait beaucoup plus large que prévu. Le second article, « Technological revolution and social trends in Japan — from manufacturing-driven growth to service-driven growth », rend compte d'un projet de recherche du NIRA qui examine comment la demande interne japonaise devrait et pourrait être accrue. A partir des conclusions de cette étude, l'auteur traite des options possibles pour l'avenir des pays industriellement avancés. Enfin, « High technology business in mainland China and Japan » fait le point sur les recherches technologiques concernant les nouveaux matériaux, les biotechnologies et certaines applications de l'informatique.

- BECKFORD, James (ed.). — *New Religious Movements and rapid Social Change*. — London : UNESCO/Sage Publications, 1986, 247 p.

Le vingtième siècle aura connu une prolifération considérable et inattendue de nouveaux mouvements religieux dans plusieurs régions du monde, prolifération souvent associée à des périodes de changement social rapide. Le but de cet ouvrage est d'expliquer le développement de ces mouvements à l'échelle mondiale et d'analyser leurs principales caractéristiques. Huit pays ou régions sont étudiés, pour tenter de découvrir comment un changement social rapide donne naissance à de nouvelles interprétations religieuses et comment les nouveaux mouvements religieux influencent en retour le processus du changement.

- HELLER, Peter et al. — *Aging and Social Expenditure in the Major Industrial Countries, 1980-2025*. — Washington : International Monetary Fund, 1986, 76 p. (Occasional Paper 47).

Le vieillissement démographique et les changements économiques qu'il impose dans les pays industrialisés sont analysés ici à l'horizon 2025. A partir de projections moyennes de la structure de la population, ce rapport étudie l'évolution probable des grands postes de la consommation et les bouleversements qu'entraînera le vieillissement dans la redistribution du PNB. On obtient ainsi pour les sept pays étudiés (Italie, France, Royaume-Uni, RFA, Japon, USA, Canada) des scénarios d'évolution tenant compte de la spécificité des données économiques et démographiques. Les disparités se creusent entre les pays selon le taux de croissance et selon les scénarios plus ou moins pessimistes qui sont élaborés.

- HELD, David, POLLITT, Christopher (ed.). — *New Forms of Democracy*. — London : Sage Publications, 1987, 256 p.

Paradoxalement, en un temps où les démocraties occidentales semblent perdre une partie de leur vitalité, de nouveaux pôles de croissance émergent autour desquels peut se développer l'activité politique. A l'aide d'exemples tirés de différents pays, cet ouvrage traite des moyens d'étendre la démocratie aussi bien dans le domaine privé, que dans les lieux de travail, les bureaucraties, l'armée ou la politique étrangère. Il révèle ainsi les méthodes pouvant favoriser le processus démocratique, met en question les systèmes électoraux et évalue les potentialités de nouveaux développements technologiques pour mettre à jour les aspirations populaires, comme les réseaux de communication électronique de masse en tant que vecteurs de la démocratie directe.

- BROWN, Lester, JACOBSON, Jodi. — *Our Demographically Divided World*. — Washington : Worldwatch Institute, 1987, 54 p. (Worldwatch Paper 74).

Deux forces démographiques divisent le monde contemporain. Presque la moitié du monde, pays industrialisés et Chine compris, a achevé ou achève sa transition démographique. Ces pays, où la fécondité est inférieure au taux de remplacement de la population, ont en effet atteint un niveau d'équilibre entre naissances et décès ou sont en train de le faire. Dans l'autre moitié du monde, où les taux de natalité restent élevés, la croissance démographique rapide commence à submerger les systèmes locaux de subsistance. Ce qui conduit dans de nombreux pays à une détérioration écologique et au déclin du niveau de vie. Faute d'une stabilisation de cette relation, toute politique de développement, aussi imaginative soit-elle, est vouée à l'échec.

- FÉDÉRATION MONDIALE POUR LES ÉTUDES SUR LE FUTUR, ASSOCIATION INTERNATIONALE FUTURIBLES, ASSOCIATION MONDIALE DE PROSPECTIVE SOCIALE. — *Reconquérir le futur. Manuel d'études prospectives à l'usage des planificateurs africains*. — Paris-Bruxelles : La Longue Vue/Futuribles, 1987, 224 p. (Établi pour le Programme des Nations-Unies pour le Développement-PNUD).

Voici enfin un ouvrage d'initiation à la démarche et aux méthodes prospectives qui simultanément démystifie la prévision et met en lumière la nécessité d'anticiper pour agir.

Cet ouvrage publié par Futuribles International fournit un panorama des différentes méthodes d'anticipation du futur (extrapolation, modèles économétriques, Delphi... etc.), en insistant tout particulièrement sur la méthode des scénarios qui, en cette période de grande incertitude, permet de prendre une juste mesure de l'éventail des futurs possibles, et des stratégies des acteurs.

Ce livre est utilement assorti d'une riche bibliographie et d'un glossaire des concepts plus ou moins complexes auxquels recourent les chercheurs en prospective, en prévision, et en planification.

Destiné en priorité aux planificateurs africains, ce livre rend compte de la nécessité de se doter d'une capacité de réflexion à long terme afin que les responsables de ce continent, face à une situation en continuelle détérioration, puissent se doter de stratégies de développement mieux adaptées aux spécificités de la région, et aux besoins de sa population.

Cet ouvrage a été élaboré à la demande du Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD), et réalisé grâce à la collaboration des trois principales organisations non gouvernementales de prospective : la World Futures Studies Federation, l'Association Internationale Futuribles, l'Association Mondiale de Prospective Sociale.

- BISMUT, Claude, KREMP, Elisabeth, PISANI-FERRY, Jean. — « Deux scénarios de résorption des déséquilibres de paiements entre pays industrialisés » in *Economie Prospective Internationale*, n° 29, 1^{er} trimestre 1987, p. 53-76.

Deux scénarios sont ici présentés, centrés sur les liens entre croissance économique et déséquilibre des paiements. Dans le scénario de rééquilibrage coordonné, l'Europe et le Japon soutiennent la demande mondiale. Dans le scénario de rééquilibrage sans coordination, l'ajustement se fait par le taux de change du dollar dans un contexte de croissance plus faible. Dans l'un et l'autre cas, la marge de manœuvre des Etats-Unis est limitée par le poids de leur endettement interne et externe. Après avoir donné les hypothèses et résultats de ces scénarios, les auteurs chiffrent leurs implications sur les échanges de produits manufacturés et du pétrole. Il en ressort dans les deux cas que, compte tenu de l'ampleur des déséquilibres de départ, les résultats sont modestes : à l'horizon 1990, la hiérarchie des soldes de balances courantes des principaux pays industriels n'est pas modifiée.

Association Internationale Futuribles

*Un réseau international d'information, d'étude et d'échanges
sur ce qui peut advenir et ce qui peut être fait...*

1. UNE FONCTION D'INFORMATION ET D'ANALYSE DOCUMENTAIRE

Futuribles International a constitué un réseau d'experts lui permettant d'assurer une fonction de veille permanente et un suivi de qui fait quoi, où et comment, dans le domaine des études sur l'avenir à moyen et long terme.

Sur cette base l'Association produit :

— Un **recueil de Bibliographie Prospective** (6 n^{os}/an), sur les principaux travaux de prospective, prévision, planification, stratégie, réalisés à travers le monde.

— **Des dossiers de synthèse prospective** faisant — problème par problème — le point sur les grandes tendances et les enjeux de l'évolution à moyen et long terme.

— Un examen critique de la presse destiné à déceler les innovations, les idées, les faits porteurs d'avenir (**système vigie**).

2. UNE FONCTION DE RECHERCHE ET D'ÉTUDE structurée autour :

2.1. De grands programmes de recherche

Ces programmes, initiés par l'Association en fonction des enjeux qu'elle estime essentiels pour l'avenir, durent plusieurs années et s'accompagnent de la constitution d'équipes de recherches pluridisciplinaires internationales. Cinq grands programmes sont en cours de réalisation sur les enjeux qu'entraîne l'essor des nouvelles technologies, la crise de l'Etat protecteur et l'avenir des politiques sociales, l'ampleur et les impacts économiques et sociaux du vieillissement démographique, les grandes tendances du changement social et l'évolution des modes de vie et l'émergence de la société d'information.

2.2. D'études de prospective appliquée

Ces études, engagées à l'initiative de l'Association ou en réponse à des commandes d'organismes privés ou publics, sont directement destinées à clarifier les perspectives sur un sujet déterminé et à éclairer les décisions stratégiques des acteurs. Mentionnons à titre d'exemple l'avenir du système français de protection sociale — trois scénarios contrastés à l'horizon 2 000, le travail à distance (télétravail) et les formes nouvelles d'organisation du travail tertiaire, l'immigration étrangère en Europe de l'Ouest à l'horizon 2005, changements socio-culturels et évolution des modes de vie, les contraintes futures d'environnement et les activités industrielles.

3. UNE FONCTION DE CONSEIL ET DE FORMATION

Futuribles International joue un rôle **d'initiation à la démarche et aux méthodes prospectives** au travers d'un séminaire annuel de longue durée et de séances de formation organisé au sein d'entreprises, de structures professionnelles, de collectivités locales et d'administrations.

Futuribles International exerce également une fonction de **conseil et d'assistance technique** au profit d'organisations souhaitant disposer d'une vision prospective sur les grandes mutations de leur environnement et définir une stratégie de développement à moyen et long terme.

4. UNE FONCTION DE CARREFOUR INTERNATIONAL DE RÉFLEXION

Futuribles International organise régulièrement des **tables rondes** permettant, sur les grands problèmes contemporains, d'assurer une libre confrontation de points de vue et d'expériences. Dans le même esprit, elle organise également des **séminaires** et **journées d'études** et des **conférences internationales**.

5. UNE FONCTION D'ÉDITION ET DE DIFFUSION

Futuribles International diffuse ses travaux au travers de publications périodiques et de livres, de réseaux télématiques ainsi que de films, d'émissions de radio, de télévision.

*Président : Mahdi Elmandjra Vice-Présidents : Umberto Colombo, Jean Saint-Geours
Délégué Général, Secrétaire Général : Hugues de Jouvenel*

55, rue de Varenne. F-75341 Paris Cédex 07. France.
Tél. (33.1) 42 22 63 10 + Telex FECPAR 201220 F

Olivier Galland	25	<i>Une nouvelle jeunesse ?</i>
Jacques Robin	19	<i>Face aux incohérences socio-économiques : le Participat</i>
Nicole Eizner	51	<i>Les modes de vie des jeunes ruraux</i>

Forum

Guy Aznar	3	<i>La société des trois revenus. Scénario prospectif</i>
Charles du Granrut	67	<i>Les économies française et britannique à l'horizon 1991. Analyse comparée de scénarios à moyen terme</i>

Actualités prospectives

| 81 |

Téléphone-interprète. L'expansion des services. Industrie électronique. Le palmarès de la richesse. Loisirs au Japon. Cocktail anti-chômage. Le gaz en Europe. Autoguide. Investissements japonais aux Etats-Unis. L'Etat-protecteur au secours des retraités. Futur-emploi.

Bibliographie

99	<i>Analyses critiques</i>
111	<i>Comptes rendus</i>